La météo

Aujourd'hui: mélange de nuages et de soleil.
Minimum – 19° Maximum – 17°
Demain: généralement nuageux et froid.

DÉTAILS CAHIER SPORTS

EXTRAITS

Quel genre de livres écoutez-vous? Page C1

Les Ukrainiens D'ICI Page B1

LOTTO 6/49 8 17 25 26 45 46 42
5 12 13 22 33 41 3
SÉLECT 4/2

MONTRÉAL 350e

La Presse **Dimanche**

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

MONTRÉAL, DIMANCHE 19 JANVIER 1992 108e ANNÉE Nº 87 60 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine

B 3 LOUISE FRÉCHETTE

Sports

S 3 EXPLOSION D'ÉTOILES

Un autre festival offensif au match des étoiles de la Ligue nationale que la conférence Clarence-Campbell a remporté 10-6 face à la conférence Prince-de-Galles.

Josée défaite

■ Comme le dit le proverbe: «Jamais deux sans trois.»

Josée Chouinard a vécu l'expérience.

Le 10 janvier, sa jeep a subi 6000$ de dommages lors d'un accident.

Deux jours plus tard, on volait sa bourse et les 350$ qui s'y trouvaient.

Et hier, elle s'est fait voler à Moncton par Karen Preston le titre de championne canadienne de patinage artistique.

Page S6

Sommaire

Addition croisées C12
Annonces classées
immobilier ..... C11 à C13
marchandises ..... C13 et C14
emplois C14
automobiles ..... C14 à C16
propositions d'affaires B7
Bandes dessinées B12
Décès C16
Économie ..... B6 et B7
Êtes-vous observateur? . C11
Feuilleton C13
Horoscope C12
Le bridge C15
Le monde B5
Livres ..... Cahier C
Arts et spectacles ..... C7 à C10
télé-horaires C9
ciné-horaires C10
Loteries A4
«Mot mystère» C14
Sciences B8

Cahier sports
Ronald King ..... S10 et S11

Joe Clark prêt à offrir un statut spécial au Québec

PHILIPPE DUBUISSON et MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyés spéciaux

La Presse *À HALIFAX, N.-É.*

Le gouvernement fédéral pourrait réviser ses propositions de réforme constitutionnelle de manière à offrir des compétences législatives particulières au Québec.

C'est du moins ce qu'a indiqué le ministre responsable du dossier constitutionnel, Joe Clark, qui se dit réjoui du fait qu'une majorité de délégués à la conférence de Halifax ait entériné le principe du «fédéralisme asymétrique».

LES CONFÉRENCES SUR LE RENOUVELLEMENT DU CANADA

«Si cette conférence est le reflet de la volonté des Canadiens, je n'ai aucune objection, en principe, à considérer une approche asymétrique», a-t-il déclaré peu avant de quitter la conférence de Halifax qui portait exclusivement sur le partage des pouvoirs.

Dans son projet de réforme constitutionnel rendu public en septembre dernier, le gouvernement fédéral a pris soin d'offrir à l'ensemble des provinces les compétences qu'il se proposait de céder. En agissant ainsi, on a cherché à ne pas froisser les tenants du principe de l'égalité entre les provinces.

Mais puisque le Québec trouve insuffisantes les offres fédérales et que les autres provinces s'opposent à une décentralisation marquée des pouvoirs fédéraux, une dévolution asymétrique des compétences pourrait s'avérer un compromis acceptable.

«Ce qui semble être proposé à cette conférence, c'est que les Canadiens seraient disposés à accepter que différents pouvoirs soient offerts à différentes provinces. C'est un développement très intéressant», a ajouté M. Clark.

Après avoir accepté majoritairement le principe d'une répartition inégale des pouvoirs entre les provinces vendredi — les organisateurs parlaient d'un consensus — plusieurs délégués anglophones se sont toutefois empressés d'y rattacher des conditions, hier.

En effet, lorsqu'il a été question de discuter des modalités d'un partage asymétrique des pouvoirs, hier, un grand nombre de participants anglophones ont soulevé des objections. Ainsi, ils tiennent à ce que le gouvernement fédéral garde la capacité d'imposer des normes nationales, que ce soit en matière de formation de la main-d'oeuvre, de culture ou de communication.

On est aussi très réticent à limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les secteurs de juridiction provinciale, comme le propose Ottawa à la demande du Québec. Pas question non plus de céder aux provinces les pouvoirs résiduels, c'est-à-dire les compétences qui n'ont pas été spécifiquement attribuées au Parlement fédéral par la Constitution.

Le co-président du comité fédéral sur le renouvellement du Canada, le sénateur Gérald Beaudoin, s'est dit néanmoins surpris de l'ouverture envers l'asymétrie. «Il y a deux ou trois ans, on grimpait dans les rideaux quand on prononçait le mot.»

Lui-même favorable au rapatriement de certains pouvoirs par le Québec, il ajoute: «Deux ou trois pouvoirs de plus (pour le Québec), ce n'est pas ce qui va jeter le Canada à terre».

Parmi les hauts fonctionnaires fédéraux qui étaient nombreux à arpenter les salles du Centre des congrès de Halifax au cours du week-end, on demeure toutefois prudent. «Je reconnais que l'idée d'un fédéralisme asymétrique a reçu un appui inattendu. Mais avant de voir si les prémisses de la réforme constitutionnelle devront être changées, il faudra laisser les choses décanter», a argué Jocelyne Bourgon qui dirige le Bureau des relations fédérale-provinciale.

Pour Paul Tellier, greffier du Conseil privé, plusieurs des propositions fédérales présentement à l'étude ouvrent déjà la porte au fédéralisme asymétrique. «Dans les faits, dit-il, la porte est ouverte

VOIR OFFRES EN A2

■ L'ouverture des délégués au fédéralisme asymétrique continue d'étonner. *Page A 5*

UN VOLEUR ABAT UN BON SAMARITAIN

Les employés du dépanneur, ses amis, étaient totalement anéantis par la nouvelle de la mort de Sylvain Lauzon.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le jeune homme a tenté de discuter avec le bandit

MARIE-FRANCE LÉGER

Un client du dépanneur Provi-Soir situé au 5395 Henri-Bourassa, à Montréal-Nord, a été abattu après-midi par un voleur armé d'un revolver qui tentait de commettre un hold-up.

Sylvain Lauzon, 25 ans, a voulu venir en aide aux employés du dépanneur qu'il connaissait bien. Il a voulu décourager le voleur, mais le suspect a fait feu dans sa direction puis s'est enfui à pied sans avoir mis la main sur le contenu du tiroir-caisse.

Le jeune homme, atteint d'une balle de calibre .38 au thorax, s'est effondré devant la porte. Il est mort à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

«Sylvain venait souvent au dépanneur. Il aidait aussi. C'était comme un bénévole. Il était bien sympathique», racontait hier, bouleversée, Mme Édith Pelletier, la propriétaire du dépanneur.

Son mari, Jacques Pelletier, se trouvait à l'intérieur du commerce au moment du drame avec deux de ses employés. Sylvain, comme à son habitude, faisait la causette avec ses amis. À 15 h 30, le suspect est entré dans le dépanneur.

Le voleur a ordonné au propriétaire et à la caissière, qui se trouvaient derrière le comptoir, de se diriger à l'arrière du commerce, vers les réfrigérateurs à bière.

«Le jeune était devant la porte. Il a essayé de discuter avec le suspect. Le voleur s'est probablement senti coincé et il a tiré sans emporter d'argent», a expliqué le lieutenant Dumoulin, du poste 45.

Le voleur a pris la fuite à pied, selon la police. Un témoin a indiqué qu'une complice l'attendait un peu plus loin. D'autres témoins ont dit avoir aperçu une voiture Cherokee rouge.

Devant le magasin, moins d'une heure après le drame, d'autres employés et des clients venaient aux nouvelles. «C'est épouvantable. Je le connaissais. C'était un bien bon gars. Il rendait toujours service. Je ne comprends pas qu'une chose pareille puisse arriver», a indiqué un jeune qui a préféré taire son nom.

VOIR MEURTRE EN A2

Une baisse de salaire plutôt que de devenir chômeur

MAURICE JANNARD

Plus de la moitié des Québécois adultes qui travaillent sont prêts à subir une baisse de salaire pour conserver leur emploi et près du tiers des travailleurs n'escomptent aucune augmentation de salaire en 1992.

Telles sont les conclusions d'un sondage effectué par la maison CROP pour le compte de *La Presse* et du réseau de télévision TVA auprès de 1016 personnes entre les 9 et 12 janvier.

Ces résultats sont conformes au portrait de l'enquête qui indique de façon générale que les Québécois sont plus inquiets devant la situation économique que l'an passé.

En janvier 1992, 55 p. cent des personnes interrogées ayant un travail (602 personnes) se disent d'accord pour négocier une diminution de salaire dans le but de garder leur emploi, ce qui représente une hausse significative par rapport au nombre de gens qui se disaient prêts à des concessions dans les sondages antérieurs puisqu'en janvier 1991 on en comptait 48 p. cent et en juin dernier 46 p. cent.

UN SONDAGE CROP *La Presse* -TVA

En revanche, quatre Québécois sur dix rejettent l'idée de subir une baisse de salaire en contrepartie du maintien de leur emploi. Ce taux représente une diminution dans le militantisme des travailleurs par rapport au pourcentage affiché l'an dernier, soit 46 p. cent.

Trente p. cent des travailleurs interrogés par CROP n'entrevoient aucune augmentation de rémunération en 1992, tandis que 55 p. cent en prévoient une. La hausse moyenne de salaire prévue est de 3,1 p. cent.

Trente-huit p. cent des gens disent être membre d'un syndicat par rapport à 62 p. cent qui ne le sont pas, ce qui correspond au taux de syndicalisation global des travailleurs du Québec.

Parmi les gens qui ont un emploi, trois personnes sur dix interrogées dans le cadre du sondage fait pour le compte de *La Presse* et de TVA sont des gestionnaires, des cadres ou des professionnels. Près de la moitié d'entre eux se situent dans la catégorie des cols blancs, employés de bureau et de services et 22 p. cent parmi les cols bleus et les agriculteurs.

L'enquête montre que sur le plan personnel les Québécois ne sont pas trop inquiets en ce qui concerne leur emploi malgré ce qui se passe autour d'eux. Ainsi, 88 p. cent des gens affirment qu'il

VOIR SONDAGE EN A2

Le Reform Party expulse l'homme qui a piétiné le drapeau du Québec

Presse Canadienne
CALGARY

Le Reform Party ne tolérera pas qu'un groupe de Canadiens en insulte un autre et a conséquemment réclamé la démission de celui de ses membres qui a piétiné le drapeau québécois, il y a deux ans, à Brockville, a déclaré, hier, le chef de cette formation politique, Preston Manning.

«Le Reform Party fait la promotion du respect mutuel entre Canadiens, particulièrement lorsqu'il est question d'enjeux controversés», a déclaré M. Manning pour expliquer l'éviction de Gordon LeGrand, membre de l'exécutif de la circonscription ontarienne de Leeds-Grenville, à Brockville.

«Réformer implique aussi apporter des changements constructifs. Nous ne tolérerons pas qu'un groupe de Canadiens en insulte délibérément un autre», a dit M. Manning.

M. LeGrand, interviewé à son domicile de Brockville, ne s'est pas excusé au sujet de l'incident, dont des images ont été diffusées à la télévision nationale et qui a provoqué une levée de boucliers chez les indépendantistes québécois.

«J'ai piétiné le drapeau québécois pour protester contre les lois québécoises contre l'anglais», a déclaré M. LeGrand, âgé de 51 ans, qui est bilingue et marié à une francophone.

M. LeGrand a expliqué qu'il voulait ainsi protester contre cette absence de respect de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Cour suprême du Canada.

M. LeGrand, qui est né à Paspébiac-Ouest, en Gaspésie, a déclaré qu'il voulait lire les raisons officielles invoquées par le parti pour justifier son éviction avant de décider s'il remettrait ou non sa démission.

L'incident en question est survenu à Brockville, en septembre 1989, lors d'une manifestation contre la loi québécoise interdisant l'affichage en anglais.

M. LeGrand est devenu membre du Reform Party en décembre 1990. Il a été élu

VOIR PARTI EN A2

Paris devrait instituer une véritable loi sur les finances politiques

LOUIS B. ROBITAILLE

Collaboration spéciale

PARIS

Le feuilleton des «affaires» (politico-financières) en France a connu cette semaine une sorte d'apothéose. Du jamais vu depuis, disons, 1945: mardi après-midi, le siège national d'un grand parti politique a été soumis à une perquisition en règle, qui a duré six heures et s'est terminée par la saisie de dix caisses de documents. Il s'agissait en l'occurrence, du Parti socialiste, autrement dit le parti gouvernemental, celui de Mitterrand et d'Édith Cresson.

Pour couronner le tout, la «descente» a eu lieu trois heures à peine après la passation des pouvoirs entre Pierre Mauroy et le nouveau patron du parti, Laurent Fabius. Deux anciens premiers ministres.

Dans le butin saisi par le juge d'instruction Van Ruymbeke, on trouve la trace de paiements de telle plaquette électorale du candidat Mitterrand en 1988, ou de règlement de 48 000 tracts pour un meeting de Michel Rocard. Entre autres, des sommes réglées par la Sages (Société auxiliaire générale d'études et de sources), une société écran liée au PS et chargée d'obtenir des «contribution» de divers promoteurs en échange de l'attribution de contrats. Ce qu'on appelle une «pomme à fric», à peu près semblable à celles utilisées par les grands partis politiques français.

Les partis en question, ayant au fond toujours refusé d'instituer une VRAIE loi sur le financement des partis et des élections, toutes les formations politiques françaises et tous les candidats ont, depuis des temps lointains, eu recours à des financements parfaitement illégaux.

Le modèle le plus courant de ces financements est le suivant et se situe au niveau des municipalités (ou maintenant des régions, depuis la décentralisation) un promoteur cherche à obtenir le contrat de réalisation d'un édifice public, ou d'un pont dans la commune X; une chaîne de super marchés veut s'établir en banlieue de la ville Y. Dans la plupart des cas, l'heureux gagnant aura versé une commission à un «bureau d'études», lequel est simplement une société écran liée au parti gouvernant la municipalité. Le bureau d'études émet une ou des factures faisant mention de «recherches» ou de «missions», et l'argent versé se retrouve dans les caisses du parti politique en question. Ainsi à Angoulême dont le député-maire PS est officiellement inculpé — la SAGES a prélevé 2,5 p. cent du contrat de construction d'un nouveau collège.

Pratiques courantes

Notons ici que rigoureusement tous les grands partis nationaux disposant de mairies ont eu recours systématiquement à ces pratiques. Le Parti socialiste, pour sa part, ayant eu peut-être la naïveté ou l'imprudence de centraliser la plupart des ces «contributions» et de

PARIS FRANCE

mettre sur pied une «pomp à fric» nationale, Urba-Gracco.

Du coup, dès qu'on retrouve des fausses factures, que ce soit à Marseille, à Rennes, au Mans ou à Narbonne, on retrouve la trace d'Urba Gracco, et la piste remonte à la direction nationale du PS. Mais, au sein de la droite, les scandales ont déjà fait de gros dégâts: le député maire de Nice Jacques Médecin, menacé de prison, a trouvé refuge en Uruguay. Le maire de Perpignan Jean Ferran a été condamné à la prison, etc.

Cependant, une perquisition au siège national d'un parti, c'est un coup de théâtre spectaculaire: le Parti communiste de 1950 et le PS en 1979, avaient reçu la visite de la police, mais dans des contextes totalement différents. Et il s'agissait déjà d'accrocs majeurs à une sorte d'immunité reconnue aux sièges des partis.

Cette fois, c'est un peu l'annexe du gouvernement qui est soumis à une fouille, comme celles qu'on réserve aux escrocs. Une péripétie dont n'avait pas besoin la classe politique française, déjà très atteinte par le discrédit. Il y avait ces scandales à répétition, frappant les divers partis. Il y a eu la fameuse loi d'amnistie votée en 1991 et blanchissant, dans les affaires où il n'y avait pas eu d'enrichissement personnel, tous les élus mêlés aux scandales.

Mais seulement les élus. C'est pourquoi d'ailleurs, si les poursuites dans Urba-Gracco tombent sous le coup de l'amnistie, elles restent valables pour les non élus, financiers, parons de sociétés-écrans, responsables de fausses factures. Cette distinction majeure dans la loi d'amnistie, non seulement alimente le discrédit dans l'opinion, mais encore permet aux juges d'instruction de poursuivre ou de relancer indéfiniment leurs investigations.

C'est ainsi que «petit juge» Renaud Van Ruymbeke s'est retrouvé mardi rue de Solférino, au cours d'une opération de commando ayant l'air de sortir d'un Rambo. Il faut dire qu'un juge d'instruction français a un rôle qui chevauche celui de la police: il mène des investigations et les interrogatoires.

Le «petit juge»

Le «petit juge» de Rennes (les juges d'instruction sont plutôt en début de carrière et jeunes), accompagné d'un greffier et de trois policiers à qui il n'avait pas signalé le but précis de l'opération, s'est tout simplement présenté à 14 h 30 au siège du PS, muni d'un mandat de perquisition. Sans jamais avoir prévenu la hiérarchie de ses projets — ce qui est parfaitement légal.

Empêchant de ce fait même les responsables gouvernementaux du PS d'intervenir, comme ils l'avaient fait lors d'épisodes précédents, en faisant dessaisir ou muter le juge «cow-boy» trop curieux.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette initiative a provoqué mardi une petite panique au sein des responsables socialistes qui ne parvenaient plus à stopper la perquisition ou à l'étouffer. Déjà à Marseille un inspecteur de police trop zélé avait été révoqué, à Rennes déjà, le juge Jean Pierre avait été «sorti» du dossier Gracco. Cette fois, le juge Van Ruymbeke a entouré son coup d'une telle publicité qu'il est pratiquement à l'abri des représailles politiques.

Ce dernier rebondissement dans les affaires est tellement énorme... que les partis de droite se sont empressés de ne pas l'exploiter, pour éviter qu'elle ne rejaillisse sur eux. À l'exception de Jean-Marie Le Pen, qui a dénoncé «la République des voleurs».

En réalité, cette perquisition pose d'abord la question des motivations réelles du «petite juge»: besoin de publicité personnelle? manipulation par d'autres forces politiques? le fait est que les grandes lignes de l'affaire Urba sont déjà connues et que cette perquisition n'avance pas vraiment le dossier. Mais le bon fonctionnement de la justice française est mis en cause.

Autre chose: les scandales à répétition, même s'ils concernent plus le financement des partis que l'enrichissement personnel, mettent en lumière un «argent noir» qui n'inspire pas confiance. La classe politique entière, qui s'est accommodée de cette illégalité (où il y avait aussi des petits profits), devrait cette fois songer à instituer une véritable loi sur les finances politiques. Pour éviter un lent mais inexorable suicide collectif face à une opinion exaspérée.

Le caucus conservateur veut dégraisser d'avantage

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le gouvernement fédéral peut encore réduire ses dépenses de milliards de dollars, conclut un rapport confidentiel préparé par le caucus conservateur du Québec, présidé par le sénateur Roch Bolduc et le député de Joliette, Gaby Larivée.

Le document est destiné à faciliter la tâche du ministre des Finances, Don Mazankowski, qui doit déposer son budget au début de février.

Le rapport suggère notamment de mettre fin à la nette duplication dans les services assurés par le gouvernement fédéral et celui du Québec en matière de main-d'oeuvre.

L'accès universel aux soins de santé est également remis en question: on propose que les factures de 2000$ soient payées par les contribuables en mesure de le faire.

Enfin, sénateurs et députés conservateurs se scandalisent du fait que de nombreux fonctionnaires voyagent toujours en classe «affaires» pour des vols de moins d'une heure. Les frais de voyage coûtent un milliard de dollars par année au Trésor fédéral.

Une chicane banale à l'origine de la féroce bagarre du métro

■ Une banale discorde entre étudiants est à l'origine de la bataille de gangs survenue vendredi après-midi dans un wagon du métro de Montréal et au cours de laquelle quatre adolescents ont été blessés, dont un qui a reçu une balle dans une jambe.

C'est la conclusion à laquelle en sont arrivés les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal chargés d'élucider cette histoire pour le moins abasourdissante.

Hier matin, deux des six jeunes gens arrêtés vendredi en rapport avec cette affaire ont comparus devant le Directeur de la protection de la jeunesse. Les quatre autres adolescents (les blessés) sont considérés par la police comme des victimes et aucune accusation n'a été retenue contre eux.

Rappelons que l'incident est survenu vers les 15 h 30 dans un wagon de la ligne no 5 du métro de Montréal entre les stations Fabre et Jean-Talon. Un coup de feu a été tiré par les belligérants qui ont aussi utilisé une machette et des couteaux de cuisine pour attaquer leurs adversaires.

Double suicide à Laval?

■ Un couple dans la trentaine a été retrouvé sans vie hier soir au domicile familial du 97 rue du Crochet à Laval-des-Rapides, où un enfant de deux ans dormait.

La section des crimes contre la personne de la police de Laval enquête sur cette mort suspecte afin de déterminer s'il s'agit d'un double suicide, d'un accident ou d'un meurtre suivi d'un suicide.

«Il faudra attendre l'autopsie. En tout cas, il n'y avait pas de trace de violence. S'agit-il d'un suicide, d'un empoisonnement? Toutes les hypothèses sont ouvertes pour le moment», a indiqué le sergent Dubois, de la police de Laval.

Apparemment, le couple n'avait aucun déboire financier et semblait heureux. Selon les policiers, ni l'homme ni la femme n'était de tendance dépressive.

Un voisin, M. Amr Elzeki, a affirmé hier soir qu'il connaissait assez bien les disparus et que son fils jouait régulièrement avec leur garçon. «Il a aussi une soeur un peu plus âgée. Les parents étaient d'origine libanaise. Ils avaient emménagé ici il y a quatre ans. Ils avaient un restaurant à Montréal. Le couple avait l'air heureux», a dit ce voisin.

La Quotidienne tirage d'hier

à trois chiffres 290

à quatre chiffres 5926

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 19 JANVIER 1992 03-7-01

SUITE DE LA UNE

SONDAGE

Une baisse de salaire plutôt que de devenir chômeur

est peu probable qu'ils perdent leur travail au cours des six prochains mois, un niveau comparable aux deux précédents sondages.

Seulement huit p. cent des gens disent qu'il est probable qu'ils perdent leur emploi. Par contre, les gens prévoient davantage de réduction de personnel dans les entreprises prochainement.

Ainsi, 37 p. cent des personnes interviewées affirment qu'il est assez probable qu'il y ait des licenciements dans leur milieu de travail au cours des six prochains mois, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 37 p. cent enregistré il y un an.

De même, deux Québécois sur cinq déclarent qu'il y a eu des mises à pied temporaires ou permanentes au cours des six derniers mois dans leur milieu de travail, ce qui représente une augmentation par rapport au niveau de 35 p. cent en janvier 1991. Inversement, trois personnes sur cinq disent qu'il est peu probable d'assister à des mises à pied dans leur milieu de travail.

Six personnes sur dix affirment travailler dans une entreprise privée, trois sur dix sont à l'emploi du secteur public et une personne sur dix est à son compte.

De plus, 46 p. cent des gens interrogés disent que leur employeur offre des cours de formation ou de perfectionnement alors que 48 p. cent répondent par la négative.

Des gens ayant répondu oui à la question précédente, 56 p. cent déclarent ne pas avoir bénéficié de tels programmes tandis que 44 p. cent des gens disent avoir participé soient à des stages de perfectionnement, de formation ou à des cours à l'extérieur.

Parmi les 1016 personnes interrogées par CROP, la moitié se disent travailleur(se) à plein temps, neuf p. cent travailleur(se) à temps partiel, neuf p. cent sont en chômage, 12 p. cent restent à la maison, 14 p. cent sont retraité(e)s et six p. cent étudiant(e)s.

Seules les personnes ayant un travail ont répondu aux différentes questions sur l'emploi.

Onze p. cent des gens interrogés possèdent une résidence secondaire.

Une autre question a permis de constater que 18 p. cent des personnes jointes par la maison de sondage ont un revenu familial variant de 20 000 à 29 999 $, 17 p. cent de 30 000 à 39 999 $ et 11 p. cent de 40 000 à 49 999 $. Un Québécois sur cinq possède un revenu familial supérieur à 50 000 $.

OFFRES

Joe Clark prêt à offrir un statut spécial au Québec

à une répartition différente des pouvoirs entre les provinces.»

Le gouvernement fédéral propose en effet de modifier la constitution de manière à permettre la déléguation de pouvoirs législatifs entre Ottawa et les provinces avec le consentement des corps législatifs concernés.

La conférence de Halifax se termine aujourd'hui avec une séance plénière réunissant l'ensemble des 218 participants. Quatre autres conférences auront lieu au cours des prochaines semaines, soit à Calgary (sur le Sénat), Montréal (sur l'union économique), Toronto (sur la société distincte) et Ottawa (où se fera la synthèse des conférences).□

Le frère de Sylvain Lauzon a regardé à l'intérieur du commerce puis a demandé à quel hôpital le blessé avait été transporté, sans savoir l'atroce vérité.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

nom de l'hôpital et a regardé intensement l'intérieur du commerce sans savoir l'atroce vérité.

Les policiers ont saisi la cassette video. Le suspect n'était pas masqué. «On a une bonne description physique du voleur. On ne sait pas encore s'il avait un complice. La section des homicides commence son enquête», a repris le lieutenant Dumoulin.

Mme Édith Pelletier était découragée. C'est la cinquième fois depuis le mois de juillet que des voleurs s'introduisent dans le commerce. «On ne sait plus comment se protéger. Je ne sais pas ce qu'on peut faire pour améliorer la sécurité», a-t-elle expliqué.

Sylvain Lauzon est la cinquième victime d'homicide sur le territoire de la CUM cette année.□

PARTI

Le Reform Party expulse l'homme qui a piétiné le drapeau du Québec

secrétaire de l'association de comté de Leeds-Grenville le 14 décembre 1991.

M. Manning, dont le parti s'oppose au bilinguisme officiel, a appris par les médias l'élection de M. LeGrand et réclamé la tenue d'une enquête.

L'adhésion de M. LeGrand a fait l'objet d'une discussion au cours d'une réunion de l'exécutif du parti, tenue vendredi, à Calgary. Le conseil a résolu de demander sa démission.

Si M. LeGrand refusait de quitter le parti, a expliqué M. Manning, son exclusion pourrait être obtenue en vertu d'une clause qui autorise une telle mesure lorsque la conduite d'un membre est jugée inappropriée, déplacée ou risquant de nuire aux intérêts et à la réputation du parti.

M. LeGrand a affirmé qu'il soutientt toujours le Reform Party et ne manquera plus de respect au drapeau québécois.□

MEURTRE

Un voleur abat un bon Samaritain

Le lieutenant détective Claude Lachapelle, de la section des homicides, venait d'arriver. À l'intérieur, les deux employés étaient encore sous le choc et regardaient par les fenêtres d'un air inquiet.

Les curieux étaient épouvantés en regardant la vitrine fracassée et les traces de sang qui maculaient les journaux éparpillés sur le sol. La balle était encore logée dans un panneau de carton.

Le frère de Sylvain est arrivé vers 16 h 30 et a demandé de ses nouvelles. «Je suis le frère du blessé. À quel hôpital est-il?» a-t-il demandé à un policier qui venait d'apprendre que le jeune homme était mort. Il a relevé le

Le ministre Joe Clark PHOTO AP

SAVEZ-VOUS COMMENT le FANTÔME EST ARRIVÉ à MONTRÉAL? La Presse

Par la voie la plus confortable puisque Canadien est le transporteur officiel au Canada du grand succès d'Andrew Lloyd Webber, *The Phantom of the Opera*. À noter que ceux qui voyagent avec nous courent la chance d'atterrir aux meilleures places du théâtre. Pour plus de renseignements, appelez tout de suite votre agent de voyages ou Canadien.

Canadien

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

La Presse

Grande-Baleine: entente proche sur les études d'évaluation

MARTIN PELCHAT

■ Les négociations entre Québec, Ottawa, et les représentants des Cris et des Inuit ont repris en vue d'une éventuelle harmonisation des travaux des différents comités d'évaluation du projet Grande-Baleine, et une entente de principe est intervenue sur une partie des points en litige.

«On a une entente de principe sur une partie des questions, mais même si cette entente n'inclut pas toutes les questions, on voit qu'il pourrait y avoir un peu de lumière au bout du tunnel», confiait hier Brian Craik, un des représentants du Grand conseil des Cris à ces négociations.

Les parties ont discuté à Montréal jusqu'aux petites heures du matin vendredi, en présence du «médiateur» désigné par le premier ministre Bourassa, M. Armand Couture. Les pourparlers reprendront demain matin.

La poursuite des discussions a forcé le Comité d'évaluation des impacts environnementaux (COMEV), présidé par le chef cri Billy Diamond, à reporter d'une semaine les consultations publiques prévues dans la semaine du 20 janvier à Whapmagoostui.

L'uniformisation

Ce comité doit d'abord tenter d'uniformiser les directives que Québec et les Cris donneront à Hydro-Québec dans la réalisation de son étude d'impact sur le projet Grande-Baleine. C'est d'ailleurs l'objet de ces audiences publiques reportées.

Lundi matin, les parties s'attaqueront notamment à deux des principaux points à régler: le financement des recherches et des autres frais encourus par les groupes qui entendent présenter des mémoires aux audiences publiques, de même que la divulgation par Hydro-Québec de certaines informations considérées comme secrètes.

«Nous essayons de trouver une façon qui permettrait de mettre les contrats d'Hydro avec les alumineries sur la table, dit M. Craik. Une façon d'avoir l'information pour nos besoins, sans que ça ne profite à une tierce partie.»

«Si la volonté de Québec et d'Hydro-Québec est là, je pense qu'on va régler ces questions», estime encore le représentant cri.

En octobre dernier, Robert Bourassa avait confié à Armand Couture, vice-président de Lavalin, le mandat de négocier des ententes avec les autochtones du nord québécois afin que les divers comités d'évaluation des impacts environnementaux du projet Grande-Baleine collaborent tout en respectant leur mandat et en conservant leur autonomie.

Cinq comités

Pas moins de cinq comités différents doivent se pencher sur le projet. La Convention de la Baie James prévoit notamment la mise sur pied de processus d'évaluation conjoints Ottawa-Cris et Ottawa-Inuit, de même que Québec-Cris et Québec-Inuit. Enfin, Ottawa a également décidé de mener un examen des évaluations environnementales du projet.

À la mi-décembre, on croyait une entente conclue sur une procédure conjointe, mais le chef cri Billy Diamond soutenait qu'elle n'était pas valide, parce que non agréée par les Cris. Les discussions ont repris depuis, avec à la table les Cris et les Inuit, de même que des représentants des ministères provincial et fédéral de l'Environnement et de la Justice.

Les jurés au procès des trois warriors ont assisté à la messe

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Après que six d'entre eux eurent assisté à la messe ce matin, les jurés aux procès des trois warriors ont repris à 10h30 leurs délibérations dans une petite salle du Palais de justice de Saint-Jérôme.

C'est la première fois dans les annales du district judiciaire de Terrebonne que des jurés demandent à un juge la permission d'assister à la messe au cours de délibérations.

Après avoir accepté la requête, le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, avait le choix de les faire assister à la messe à 17h hier où à 9h ce matin.

À part cette permision, les six hommes et six femmes ont demandé au juge Greenberg, de la Cour supérieure, l'autorisation de lire les journaux. Le président du tribunal a acquiscé, en spécifiant aux gardiens de bien s'assurer que les articles traitant du procès de Ronald «Lasagne» Cross et de ses camarades d'Oka, Gordon «Noriega» Lazore et Roger Lazore, soient enlevés avant de leur remettre les publications.

Normalement très réservé, Roger Lazore était passablement joyeux hier matin à son arrivée au Palais de justice. Il s'est même permis de s'adresser au juge lorsque celui-ci a quitté la salle d'audience, ce qui a fait sourire les personnes qui suivent ce procès. Par la suite, quand le juge revenait et que les accusés étaient appelés dans la salle, son avocat, Me Owen Young, se tenait debout près de lui.

Les deux Lazore ont eu aussi subi le même sort que des milliers d'autres automobilistes hier matin quand leur voiture a refusé de démarrer à Oka. Il ont dû avoir recours à l'aide d'un bon samaritain pour se rendre à Saint-Jérôme. Même s'ils sont arrivés en retard, les délibérations ont débuté à l'heure prévue.

De deux à quatre

Avant que les jurés soient séquestrés, deux d'entre eux avaient demandé la permision au juge Greenberg de téléphoner à leurs jeunes enfants à chaque jour. Hier, deux autres ont présenté un même requête et elle a été acceptée.

À 19h, les jurés avaient délibéré durant 16 heures et rien ne laisse prévoir un dénouement. Ils n'ont demandé au juge aucun éclaircissement sur un témoignage ou sur l'un des chefs d'accusation.

Même si 49 chefs ont été retenus contre «Lasagne» et ses deux compagnons, les jurés doivent rendre 67 verdicts: 40 à l'endroit de Cross, 17 pour Roger Lazore et 10 pour Noriega.

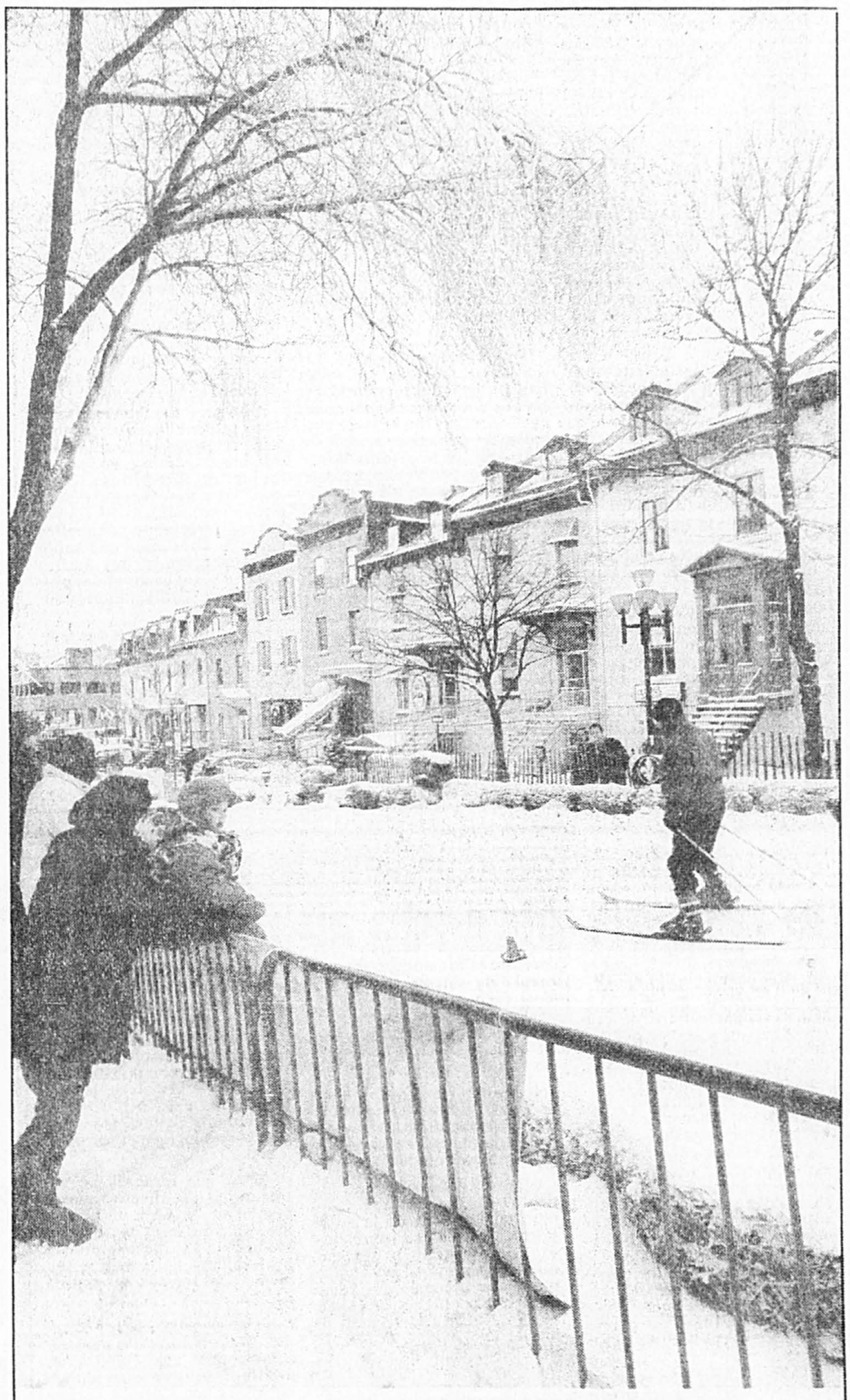

Une initiative applaudie par les jeunes

Quelques Montréalais intrépides ont bravé le froid hier à l'occasion de la Fête des neiges et dévalé la pente de ski aménagée rue Saint-Denis entre les rues Ontario et Sherbrooke. Certains se frottaient à ce sport pour la première fois. Parmi eux, on remarquait beaucoup d'enfants et d'adolescents. Eric Denis, 14 ans, était ravi de cette première expérience. «Je suis tombé seulement trois fois. Je vais maintenant aller sur des vraies pistes. Je sens que je vais aimer ça de plus en plus», a-t-il raconté, le visage rougi par le froid mais satisfait de sa dernière descente. Durant la journée, des skieurs émérites font des démonstrations d'acrobatie sous les applaudissements étouffés par les grosses mitaines. Des parents encouragent leurs enfants en leur envoyant la main pendant que des touristes ébahis assistent à une scène de sport d'hiver en pleine ville. La Fête des neiges se poursuit jusqu'au 2 février rue Saint-Denis, sur l'île Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal et dans le Vieux-Port.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Les coûts d'enlèvement de la neige: Montréal arrive après Sapporo

GILLES GAUTHIER

■ Parmi toutes les villes qui participent à la 5e biennale internationale des villes d'hiver, au Palais des congrès, c'est à Montréal que les coûts d'enlèvement de la neige par kilomètre de rue sont les plus élevés, soit l'équivalent de 17 777 $US.

C'est ce que révèle un sondage dont les résultats ont été rendus publics hier par le maire de Sapporo, Nobuo Katsura. Fruit des réponses de 21 villes de 9 pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique du nord, le document de 73 pages indique par ailleurs que Sapporo consacre plus d'argent que toute autre ville au déneigement, soit 40,2 millions par an en moyenne sur cinq ans, Montréal venant en deuxième place avec 35 millions. Les montants ont tous été convertis par les Japonais en dollars américains.

Helsinki vient en tête de liste pour le coût annuel de l'enlèvement de la neige par habitant, soit 42 $, mais son maire, Kari Rahkamo, s'est contenté de dire, en bon politicien qui vient de loin, qu'il y avait sûrement erreur dans les chiffres. Montréal se classe au deuxième rang (34 $), devant Takikawa au Japon et Oulu en Finlande (27 $).

«Les données sont exactes, mais il faut nuancer», répond pour sa part Yves Girard, surintendant du déneigement pour la région des Carrières-Maisonneuve à la Ville de Montréal.

À Calgary ou Edmonton, explique-t-il, les citoyens sont responsables de l'enlèvement de la neige sur les trottoirs devant leurs propriétés alors que les chiffres pour Montréal incluent les coûts du déneigement systématique et de l'épandage d'abrasifs sur les 3200 kilomètres de trottoirs.

Services différents

Le «niveau de services» est différent à d'autres égards. Le document indique par exemple que le déblaiement de la neige débute à Montréal avant même que la précipitation ait atteint 5 centimètres alors qu'à Sapporo, on l'enlève avant les heures de pointe si l'accumulation dépasse 10 centimètres.

Le transport de la neige coûte cher et on effectue neuf ou dix chargements par année à Montréal comparativement à deux ou trois à Edmonton ou Sapporo, qui reçoit pourtant plus de 4 mètres de neige par année contre deux à Montréal. «Avec les amoncellements, leurs rues ressemblent à celles du Montréal des années 40 ou 50», explique M. Girard.

Autres facteurs selon lui: Edmonton, où le coût total est de 10,9 millions, reçoit seulement 87 centimètres et se présente comme une énorme banlieue, ne requérant pas les mêmes services de déneigement qu'une ville à densité relativement élevée de population comme Montréal. À Sapporo, il n'y a pas de stationnement sur rue.

Dans cette ville japonaise par contre, on utilise la technique du chauffage des rues en se servant de l'électricité, du mazout ou du gaz comme source d'énergie. Il s'agit probablement, selon M. Girard, d'un des facteurs qui expliquent que le coût total du déneigement soit si élevé dans cette ville. Autre raison de cette lourde facture, la sécurité. Montréal affecte un «signaleur» lors des opérations d'enlèvement de la neige alors qu'à Sapporo, on compte six ou sept personnes qui sont chargées de prévenir les accidents.

Trois voleurs armés font irruption dans un cégep pour y dérober 9500 $

MARTIN PELCHAT

■ Trois voleurs armés ont fait irruption hier après-midi dans le gymnase du cégep Vanier, à Saint-Laurent, pour s'y emparer, devant quelque 200 personnes, des recettes de la première journée d'inscription aux cours pour adultes.

Le vol, qui a rapporté 9500 $ à ses auteurs, a fait craindre aux policiers et à plusieurs des adultes présents une répétition du drame de Polytechnique. Trois personnes ont été hospitalisées, souffrant d'un choc nerveux.

«On a fait un *debriefing* après l'intervention et on a vu que Poly était la première chose que les policiers avaient en tête, surtout lorsqu'il a été question de coups de feu», racontait le lieutenant Kenneth Pelletier, de la police de la CUM.

L'information était toutefois erronée et aucun coup de feu n'a été tiré par les voleurs au cours de leur escapade de moins de quatre minutes au cégep. Deux agents de sécurité, non armés, ont toutefois été tenus en joue par les voleurs.

C'était hier la première journée d'inscription aux cours du soir pour adultes à ce collège sis au 821 Sainte-Croix. Vers 16h, trois voleurs, dont deux cagoulards armés d'un revolver ainsi que d'un fusil ou d'une mitrailleuse, sont entrés dans le gymnase en se dirigeant vers deux pupitres où les recettes de l'inscription étaient recueillies.

«À mon avis, ils avaient surveillé l'endroit, dit le lieutenant Pelletier. Ils connaissaient la place.»

Les voleurs, âgés d'entre 25 et 30 ans, ont ordonné en anglais aux gens présents de s'étendre au sol.

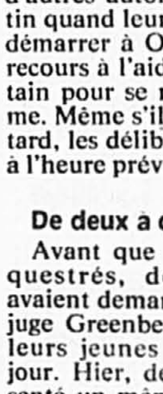

ROBERT DUGUAY

Derrière les Souverains Anonymes

Depuis deux ans, trois fois par semaine, Mohamed Lotfi entre *en d'dans*, parfois seul, parfois Marina Orsini ou Céline Dion, Rock et Belles Oreilles, Pierrette Champoux ou Jean Béliveau l'accompagnent; des vedettes qui acceptent de venir échanger avec les *boys* dans le cadre d'une émission de radio dont on parle de plus en plus, Souverains Anonymes.

Deux heures de discussions «sans compromis» que Mohamed brasse ensuite en studio pour sortir une émission de 60 minutes bien serrées, parfois percutante.

«Quand Céline Dion est venue l'autre jour, un gars voulait tout simplement lui dire qu'il aimerait bien coucher avec elle. On a travaillé ensemble pendant la semaine pour essayer de formuler ça en une question civilisée.»

Ils se sont assis pendant cinq heures, les 20 détenus et Mohamed, pour essayer d'arranger ça de façon à ce que Céline comprenne que les gars la trouvaient bien de leur goût; ils lui ont aussi demandé quel était son type d'homme et une vingtaine d'autres questions essentielles. Il paraît que Céline a été bien fine.

«C'est pendant la préparation que tout se passe, explique encore Mohamed. Il faut que les gars y mettent de la réflexion et du travail. Il faut qu'ils viennent aux réunions, qu'ils arrivent à temps et qu'ils fassent des efforts. S'ils ne s'en occupent pas, ils n'ont pas le droit de participer à l'enregistrement.»

Mohamed est déjà allé en tirer un du lit, dans sa cellule, pour lui rappeler les quelques principes ci-haut énoncés...

o

L'enregistrement, c'est la récompense, l'occasion unique de rencontrer en personne et de mieux connaître les gens qui font l'événement. Ce moment privilégié a lieu dans la salle «d'activités de création» du pénitencier, où l'on peut aussi pratiquer la poterie et la musique, tout cela financé par le Fonds des détenus, comme le sont d'ailleurs les cours de français ou de mathématiques.

La rencontre dure deux heures et demie, maximum. Il faut que les gars aient regagné leur cellule à 16h «pour méditer avant le souper», a expliqué l'un d'eux...

Mohamed Lotfi est cinéaste de profession, devenu producteur et réalisateur indépendant. Il a fait des reportages sur des sujets aussi variés que les sans-abris et les poètes maudits avant d'avoir le flash des détenus.

L'émission passe aujourd'hui dans huit stations du Québec, depuis Montréal et Québec jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine et Havre Saint-Pierre. Souverains Anonymes a remporté en 1990 le Prix de la réalisation des gens de la radio.

On pourra écouter la 84e mercredi, 18h30 à CIBL, 101,5.

CJMS s'est montrée intéressée par le produit mais Mohamed a refusé l'animateur-vedette que le réseau lui proposait. «Ils ne comprennent pas que l'idée, justement, c'est que ce soit les gars qui préparent et qui animent.»

Pas question de publicité non plus. «Ce ne serait pas loyal d'annoncer de la bière où d'autres produits que les gars ne peuvent pas se procurer en d'dans», explique-t-il.

o

La 84e, mercredi, ne vous fournira pas une très bonne indication de ce qu'a été et de ce que sera «Souverains Anonymes».

Ce n'est la faute de personne. Les gars avaient fait leurs devoirs et leurs invités, un groupe de jeunes rappers, avaient apporté avec eux tout leur enthousiasme et leur générosité.

Styl-e-nation, c'est le nom du groupe, a été embauché par le CLSC Côte-des-Neiges pour rappeler aux jeunes l'importance de protéger leurs relations sexuelles et pour les décourager d'entretenir des attitudes racistes. Éric, Gérald et Yvenson ont déjà donné 75 spectacles.

Devant un auditoire adulte et un peu particulier, le premier message a moins bien porté, disons. «Do it wrapped», «négociez le condom».

Ils ont aussi dit aux boys de ne pas prendre de drogue, parce que la drogue pourrait leur causer toutes sortes de problèmes dans la vie...

o

Comme il y avait une moitié de Noirs et de Blancs à l'animation des «Souverains» ce jour-là, la discussion sur le racisme a été plus musclée.

Ç'a jasé.

Leslie, un Haïtien, a raconté quelques savoureuses «histoires de Nègres» pour détendre l'atmosphère; mais quand un animateur a demandé si c'était vrai que les Haïtiens étaient la source du sida, on a vécu quelques moments d'authentique solidarité contre l'ignorance et les préjugés.

Quelques instants de silence à la mémoire de Marcellus François ont officiellement mis fin au débat.

Les échanges se sont encore poursuivis pendant les quelques minutes qu'il restait avant le retour aux cellules.

«Y'a beaucoup moins de racisme en d'dans, ici les préjugés disparaissent plus vite que dehors», a expliqué Réjean, un Indien de Maniwaki.

L'arrivée récente au *pen* d'une dizaine d'autochtones du Nord a d'ailleurs provoqué des échanges spontanés et cordiaux. «On communique entre nous dans nos dialectes, ce qui a fouetté la curiosité des autres. Ils ont tout de suite voulu en savoir plus long, ils nous ont posé toutes les questions qu'ils voulaient. Le mélange des races, ici, c'est positif».

L'UPA estime s'être fait rouler par Wilson au GATT

RAYMOND GERVAIS

■ L'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) estime que les agriculteurs québécois se sont littéralement fait rouler par le ministre fédéral Michael Wilson, lors de la 8e ronde des négociations du GATT.

«Le revirement de la position du gouvernement canadien qui, pourtant, avait promis de tout mettre en oeuvre pour défendre l'article 11 assurant la solidité à long terme des piliers de la production agricole québécoise, est plus que décevante. Si l'accord est ainsi paraphé, l'agriculture québécoise reculera de 30 ans», a déclaré le président de l'UPA, M. Jacques Proulx.

Le rapport Dunkel vise à doter les pays signataires du GATT de politiques de commerce communes, notamment dans le domaine agricole, limitant le droit aux exportations pour les pays qui ne se soumettraient pas aux critères internationaux.

M. Proulx a précisé hier que l'UPA mettrait tout en oeuvre pour exiger qu'Ottawa fasse des pressions afin de protéger les intérêts des agriculteurs québécois.

«Nous avons cru en nos hommes politiques pour défendre énergiquement la politique canadienne. Ils ont failli à la tâche puisque le directeur général du GATT n'a pas cru bon de retenir dans son rapport la proposition canadienne, pourtant légitime pour les agriculteurs», a déclaré le président de l'UPA.

Selon M. Proulx, il n'est pas trop tard pour les élus pour reprendre la bataille, mais il faut se presser si l'on ne veut pas que toute l'industrie agricole du Québec en subisse le choc.

Le président de l'UPA a indiqué que les programmes québécois était contingentés selon l'offre et la demande.

D'après M. Proulx, 45 p. cent de la production agricole est sujette à l'offre et, par conséquent, ne contribue pas à l'accumulation de surplus mondiaux, comme c'est le cas pour les céréales, par exemples, qui appellent des interventions gouvernementales qui se chiffrent par milliards.

Méningite: la C.-B. envisage de vacciner 30 000 enfants

■ Si un troisième cas de méningocoque est confirmé dans la région de Kamloops en Colombie-Britannique, les autorités médicales de cette province canadienne ordonneront la vaccination des enfants de cette région.

Ainsi en ont décidé vendredi les autorités médicales de la Colombie-Britannique.

Ce n'est toutefois pas avant demain que les tests faits sur un garçonnet de deux ans admis jeudi à l'hopital Royal Inland, que l'on croit atteint de l'infection de type C, seront connus.

Le programme de vaccination de masse pourrait toucher quelque 30 000 enfants et s'étendre sur une période de trois semaines afin de procéder à la vaccination des enfants d'âge pré-scolaire jusqu'à l'âge de 19 ans.

Par ailleurs au Québec, aucun autre cas d'infection à méningocoque de type C n'a été signalé depuis le cas de la fillette de Vaudreuil.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
19967050
Sinon, composez, a Montreal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse
Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. ©1991 La Groupe Vidéotron ltée. «Tous droits réservés»

loto-québec — RÉSULTATS loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 92-01-18

8 17 25 26 45 46
Numéro complémentaire: 42

GAGNANTS — LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN
Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: **92-01-22**

Extra — Tirage du 92-01-18

NUMÉROS	LOTS
701708	100 000 $
01708	1 000 $
1708	250 $
708	50 $
08	10 $
8	2 $

Banco — Tirage du 92-01-18

1	5	12	22	23
24	28	30	40	41
43	51	55	56	59
60	61	62	68	69

Prochain tirage: **92-01-20**

Select — Tirage du 92-01-18

5 12 13 22 33 41
Numéro complémentaire: 3
MISE-TÔT 4 22 29 38

GAGNANTS — LOTS
6/6
5/6+
5/6
4/6
3/6
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN
Ventes totales:
Gros lot à chaque tirage:
1 000 000,00$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Religion

Des jeunes commémoreront la consécration de Ville-Marie

JULES BÉLIVEAU

Un groupe de jeunes ayant choisi pour nom «Montée-Jeunesse, Les héritiers de Ville-Marie» a décidé de commémorer à sa façon la consécration de Montréal à la Sainte Famille, sous la protection spéciale de la Vierge Marie, qui a eu lieu le 2 février 1642 à Paris: il convie tous les 15-18 ans de Montréal (et les autres!), et surtout ceux des 44 paroisses de la région Centre-Nord du diocèse de Montréal, à une messe qui sera célébrée le 2 février 1992, a 17 h, à l'église de la paroisse Sainte-Cécile (métro De Castelnau).

«Apporte ton lunch!» précisent les organisateurs de l'événement, ce qui laisse déjà deviner que la messe (qui sera présidée par Mgr Germain Lecavalier, vicaire épiscopal de la région Centre-Nord), sera suivie d'un joyeux festin!

La date du 2 février a été choisie pour cette rencontre non seulement parce qu'elle est celle où a eu lieu la consécration de Ville-Marie voici 350 ans: c'est également un 2 février (en 1630) que M. Jérôme Le Royer de La Dauversière, selon certains historiens, a eu une vision mystique du futur établissement de Montréal; et c'est un 2 février (en 1636) que l'abbé Jean-Jacques Olier aurait lui aussi été gratifié d'un pareil phénomène.

Le projet le plus important du groupe «Montée-Jeunesse, Les héritiers de Ville-Marie» aura lieu dans presque un an, plus précisément le 6 janvier 1993. Il visera à souligner avec le plus grand nombre possible de jeunes de Montréal, au terme de l'année jubilaire de Montréal, le 350e anniversaire de la plantation d'une croix sur le mont Royal par le sieur de Maisonneuve...

DES TENSIONS ENTRE CATHOLIQUES ET ORTHODOXES

■ La chute du communisme dans l'ancienne Union soviétique et en Europe de l'Est a donné naissance à un phénomène que d'aucuns n'avaient pas prévu: de sérieuses tensions entre les Églises orthodoxes et l'Église catholique romaine.

C'est au récent synode spécial des évêques européens réunis à Rome (du 28 novembre au 14 décembre) que l'on a pu le mieux prendre la mesure de ces nouvelles difficultés. Alors que Jean-Paul II avait convié à cette rencontre des «délégués fraternels» de plusieurs dénominations chrétiennes, cinq des huit invités orthodoxes ont en effet refusé de se rendre dans la Ville éternelle.

Les dirigeants orthodoxes absents lors du synode ne sont assurément pas les moins importants. Il s'agit des chefs des Églises orthodoxes de Roumanie, de Bulgarie, de Serbie, de Grèce et de Russie.

Transmettant au synode les sentiments négatifs qui habitent les orthodoxes et parlant à titre de représentant du patriarche oecuménique Bartholomeos 1er de Constantinople, le métropolite Spyridon Papagheorghiou, de Venise, a reproché en substance à l'Église de Rome de considérer les territoires à prédominance orthodoxe de l'Europe de l'Est comme une nouvelle «terre de mission».

On sait que les catholiques des pays de l'ex-URSS, qui ont longtemps connu une vie de «catacombes» sous le régime communiste, réclament aujourd'hui un meilleure place au soleil en même temps que plusieurs de leurs anciennes églises «cédées» aux orthodoxes par les anciens dirigeants du Kremlin. C'est notamment sur ce contentieux que reposent les tensions d'aujourd'hui entre les orthodoxes et les catholiques. Et il y a, comme pour compliquer les choses, la création récente de nouvelles administrations apostoliques de l'Église catholique dans quelques pays de l'Europe de l'Est.

Violemment prise à partie, l'Église catholique, par la voix du cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'État du Vatican, a rejeté les accusations de prosélytisme et a répondu à toutes les «affirmations inexactes et injustes» des représentants orthodoxes. Mais même après les mises au point faites de part et d'autre, personne ne semble douter, aussi bien du côté des catholiques que chez les orthodoxes, que le dialogue oecuménique entre les Églises d'Orient et d'Occident risque aujourd'hui d'être sérieusement compromis.

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ CHRÉTIENNE

■ C'est aujourd'hui que commence la Semaine de prière pour l'unité chrétienne, qui a cette année pour thème: «Je suis toujours avec vous».

Au Canada, cette semaine est parrainée par le Conseil canadien des Églises, qui regroupe les principales dénominations chrétiennes du Canada.

Plusieurs événements marqueront cette semaine spéciale à travers le pays et dans un bon nombre de paroisses et de communautés chrétiennes. C'est ainsi que des rencontres de prière commune et des soirées de ressourcement auxquelles participeront tous ensemble des catholiques, des orthodoxes, des anglicans et des protestants de diverses Églises auront lieu.

Le Conseil canadien des Églises a demandé qu'en cette année du 500e anniversaire de la «découverte» de l'Amérique, les Canadiennes et les Canadiens prennent un temps de réflexion et de repentir et qu'ils approfondissent l'histoire dans la perspective des premières nations du continent.

Agressions sexuelles de religieux: le rapport attendu au printemps

Presse Canadienne
GRANBY

■ Les condamnations de prêtres pour abus sexuel qui ont défrayé la chronique au cours des derniers mois ont pu choquer bien des croyants mais ont aussi eu le résultat de décider les évêques canadiens à attaquer les problèmes de front.

La Conférence des évêques catholiques du Canada a formé il y a deux ans un comité ad hoc chargé d'étudier la question de l'abus sexuel. Ses travaux ont occupé une cinquantaine de personnes et ses recommandations sont attendues incessamment. Le théologien Marcel Lefebre, au service de la conférence des évêques, prévoit que le rapport sera publié au printemps.

«On veut aller aux sources, regarder la sélection des candidats à la prêtrise, le soutien aux prêtres, essayer de voir comment de telles choses peuvent se produire et si, proportionnellement, ça ne touche qu'un minimum de prêtres. Même si ça ne touche qu'un minimum de prêtres, ce n'est pas acceptable, parce c'est encore trop.»

Cette volonté de transparence face aux abus sexuels n'a pas toujours été le propre de l'Église, reconnait-il. La règle du silence, visant à éviter les scandales, prévalait encore au moment des événements de Mount Cashel au cours des années 1970. «Cela a sûrement nui. Cette espèce de conspiration du silence a permis à ce fléau de se reproduire.»

Il cite aussi le «pouvoir énorme» de l'Église catholique qui a permis le maintien d'un système de justice parallèle jusqu'à la révolution tranquille.

Marcel Lefebvre fixe au milieu des années 1980 le début d'un changement de la situation. L'Église a pris conscience de l'ampleur du problème, quelques années avant que n'éclate le scandale de Mount Cashel, responsable en partie de la décision des évêques de former leur comité ad hoc. Le théologien note que, en fait, toute la société découvrait alors l'ampleur des cas d'abus et d'inceste et voulait s'y attaquer.

Tous les membres du clergé interrogés estiment que les abus sexuels ne découlent pas du style de vie des prêtres qui impose un renoncement au mariage et à la vie sexuelle. M. Lefebvre souligne que la commission Winter, qui a enquêté sur les événements de Mount Cashel n'a pas établi de lien significatif entre le célibat des prêtres et les abus sexuels.

Le problème est plutôt d'ordre psychologique, explique Jean-Marc Robillard, chargé notamment de la formation des futurs prêtres pour le diocèse se Saint-Hyacinthe. Il se situe «au niveau d'une maturité affective. L'Église recommande donc de cerner le niveau de la problématique puis, à la lumière du rapport, de préparer une aide psychologique et spirituelle.»

«C'est une incapacité à entrer en relation affective avec le monde adulte. C'est un non au monde adulte et un oui au monde de l'enfance», précise M. Robillard qui participe lui-même aux travaux du comité ad hoc.

Le sous-comité chargé d'étudier la prévention des abus recommandera aux évêques un meilleur soutien aux jeunes prêtres et une aide pour briser leur isolement en évitant de leur confier des responsabilités au-dessus de leurs forces.

Une formule comme celle retenue à Farnham où quatre prêtres de la région vivent ensemble et partagent les tâches ecclésiastiques est de plus en plus préconisée, indique Marcel Lefebvre. Mais c'est aussi et surtout en modifiant ses rapports avec les paroissiens que le prêtre peut améliorer sa qualité de vie, croit le théologien.

L'avenir du Biodôme inquiète le milieu scientifique

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le milieu scientifique accueille avec un grand soulagement la confirmation de Pierre Bourque à la barre du Jardin Botanique mais s'inquiète de l'impact de la nouvelle société paramunicipale sur le Biodôme et la Planétarium.

Les écologistes et universitaires interrogés par *La Presse* se plaignent de n'avoir pas été consultés par l'administration municipale. «Je n'admettrai pas que le Biodôme devienne un Disneyland», a déclaré hier l'écologiste Pierre Dansereau sur un ton ferme.

M. Dansereau craint surtout que la nouvelle structure réduise trop la mission de recherche et d'éducation du Biodôme au profit du tourisme. «Nous avons placé tous nos espoirs dans ce projet qui est une première mondiale. Cette société paramunicipale serait-elle le triomphe de la bureaucratie sur la recherche scientifique?», s'inquiète l'écologiste.

Comme ses collègues, M. Dansereau est soulagé de constater que le Comité exécutif a changé de cap en maintenant Pierre Bourque comme directeur du Jardin botanique. «C'était inconcevable que l'on réduise ce jardin à un parc. Ça aurait été une trahison vis-à-vis du frère Marie-Victorin. Le rayonnement du Jardin est formidable pour Montréal. Et en dessous, il y a une solide entreprise scientifique grâce à Pierre Bourque et André Bouchard (responsable de la recherche)», a-t-il expliqué.

De son côté, le doyen de la Faculté des arts et sciences de l'Université de Montréal, M. Robert Lacroix, croit que la recherche aurait beaucoup souffert si le Jardin botanique avait été contrôlé par les gestionnaires. «Notre Institut de recherhe en biologie végétale a des liens privilégiés avec le Jardin. Nous étions relativement inquiets car nous n'avons pas été consultés. On se réjouit que Pierre Bourque reste en poste. C'est un homme de leadership et de vision. Le Jardin botanique doit garder une stabilité comme institution», a-t-il indiqué.

Le professeur de botanique à l'Université de Montréal, M. Jean-Pierre Simon, salue également la confirmation de Pierre Bourque à la tête du Jardin botanique. «Avec son départ, l'enthousiasme des troupes aurait chuté», a-t-il dit. Il a maintenant des doutes sur le sort qui sera réservé au Biodôme. «Le Biodôme sera bien difficile à diriger. J'ai peur que la bureaucratie ne s'y installe», a-t-il souligné.

Quant à M. Jean Blais, président de la société d'horticulture et d'écologie de Nord de Montréal, il estime que la nouvelle société paramunicipale enlève tout simplement aux conseillers municipaux leur droit de regard sur les activités de la Ville. «Nommer un administrateur pour chapeauter le Biodôme, c'est une erreur sur le plan scientifique. Nous n'avons pas été consultés. La Ville a fait de Pierre Bourque un «martyr» parce qu'il travaille dans l'intérêt populaire», a indiqué M. Blais.

Info Crime 393-1133

■ Dans la nuit du lundi, 4 novembre 1991, vers 5 h 25, deux individus se rendent au 7400 avenue Christophe-Colomb, soit au dépanneur Bonisoir Christophe-Colomb, Enr., sis à l'intersection de la rue Everett, dans le quartier Villeray à Montréal.

Une fois seuls avec le caissier, les intrus se présentent au comptoir, sous prétexte d'y acheter de la crème. L'employé s'apprête à les servir les accompagnant aux fonds du magasin, mais se voit assaillir. L'un d'eux lui appuie le canon d'un petit revolver à la tête et lui en assène un coup. On le fait descendre au sous-sol et en profite pour rafler la recette et une quantité appéciable de cartouches et de paquets de cigarettes que les malfaiteurs placent dans un sac en matière plastique de couleur verte, ainsi que le propre argent de la victime.

Les agresseurs sont tous les deux âgés d'environ 25 ans. Ils ont les cheveux noirs et s'exprimaient en anglais. Ils seraient d'origine méditerranéenne et portaient des jeans. L'un d'eux mesure approximativement 1,78 m et pèse quelque 77 kg. Il avait les cheveux frisés et gonflés, le teint foncé, une moustache et était vêtu en noir, il portait un anorak à rayures verticales bleues. L'autre mesure 1,8 m, pèse quelque 75 kg. Il avait les cheveux courts, mais longs à la nuque. Il portait un gilet et des pantalons bleu foncé ainsi qu'une casquette noire.

Toute personne pouvant aider la police à retracer ces deux hommes est priée de communiquer avec le programme Info crime au numéro de téléphone 393-1133 ou avec l'officier de service de la police de la CUM au numéro de téléphone 280-2777.

loto-québec — RÉSULTATS loto-québec

La Mini — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS	LOTS
753235	50 000 $
53235	5 000 $
3235	250 $
235	25 $
35	5 $
75323	1 000 $
7532	100 $
753	10 $

Inter Plus — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS	LOTS
117876	250 000 $
17876	2 500 $
7876	250 $
876	25 $
76	10 $
NUMÉROS MOBILES	
69604	1 000 $
0798	100 $
388	25 $

La Quotidienne — Tirages du 92-01-13 au 92-01-18

	3	4
LUNDI	709	4365
MARDI	951	8797
MERCREDI	148	8843
JEUDI	300	5049
VENDREDI	406	9800
SAMEDI	290	5926

Banco — Tirage du 92-01-17

2 6 13 15 20 22 23
25 30 32 37 38 40 41
43 45 47 49 55 57
Prochain tirage: 92-01-18

Provincial — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS		
		100 000 $	3988412
		50 000 $	1213159
			3860417
		5 000$	
3642716	500 000 $	1174838	2317326
642716	5 000 $	1272396	2819220
42716	500 $	1307176	3070987
2716	100 $	1369270	3418245
716	25 $	1399982	3509855
16	5 $	1975403	3590115
4208306	250 000 $	1988251	4245082
208306	5 000 $	2019123	4418443
08306	500 $	2124898	
8306	100 $		
306	25 $		
06	5 $		

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

boutique Mousseline
DÉMÉNAGE
GRAND SOLDE JUSQU'À LA FIN MARS
De 20 à 80% DE RABAIS
Vêtements pour hommes et dames, chaussures.
1228, rue Sainte-Catherine Ouest (coin rue Bruneau)

Le Castel St-Lambert
6 mois gratuits sur bail de 3 ans
Résidence pour retraités et préretraités autonomes et semi-autonomes
Logements neufs de 2 1/2 et 3 1/2 pièces
• 2 repas par jour à la salle à manger (optionnel)
• Entretien hebdomadaire du logement (optionnel)
• Accès contrôlé
• Service de sécurité 24 heures
• Surveillance médicale
• Piscine
• Nombreuses activités et services divers
• Dimensions minimum 625 pi ca.
• Grand balcon
• Éclairage naturel
• Porte-fenêtres
• Laveuse et sécheuse sans frais d'utilisation
• Emplacement exceptionnel À proximité des commodités
Pour visite: 671-8241
Angle rue Horsefall et av. Victoria

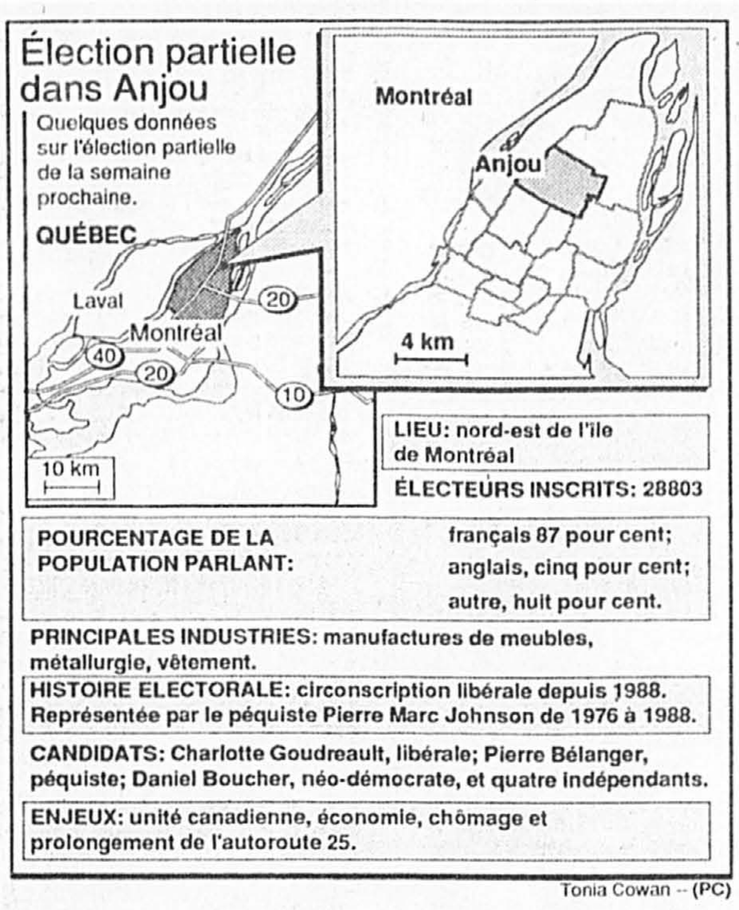

Tonia Cowan -- (PC)

Le défi dans Anjou: «faire sortir le vote»

MARIO FONTAINE

Le Parti québécois devance le PLQ dans les sondages à travers le Québec, et son avance est encore plus accentuée dans le comté d'Anjou où une élection partielle se déroulera lundi, soutiennent les stratèges de Jacques Parizeau. Pas au point, toutefois, de crier victoire tout de suite.

Le gourou des sondages au PQ, Michel Lepage, vient en effet de consulter les électeurs de cette circonscription du nord-est de la métropole, comme il l'avait fait en 1988 lorsqu'une vedette de la formation, Pauline Marois, avait tenté de succéder au chef démissionnaire Pierre Marc Johnson. Il y a constaté, dans les deux cas, l'avance de la formation souverainiste dans les intentions de vote.

Or, en 1988, c'est le libéral René Serge Larouche qui l'a emporté en dépit de la méthodologie généralement très fiable employée par M. Lepage. De sorte qu'au Parti québécois on refuse aujourd'hui de dévoiler les résultats de sa dernière consultation, voire même de considérer la victoire comme acquise. Trop d'impondérables demeurent, fait-on valoir.

Bien sûr l'insatisfaction de la population à l'endroit du gouvernement Bourassa, l'alourdissement fiscal consécutif à la réforme Ryan sur les municipalités, la situation économique déplorable dans l'Est de la ville et les atermoiements du premier ministre Bourassa dans le dossier constitutionnel sont de nature à favoriser le clan péquiste. Mais le Parti libéral peut en revanche compter sur le vote italien du nord-ouest de la circonscription et espérer une relative désaffection des électeurs, appelés aux urnes pour la septième fois en 38 mois.

«La seule façon qu'on perde l'élection, c'est que les gens n'aillent pas voter», pense le candidat péquiste Pierre Bélanger. C'est justement ce qui s'était produit en 1988 avec Mme Marois, au grand dam des sondeurs: beaucoup de péquistes ne s'étaient pas donné la peine de se rendre aux bureaux de vote, assurés qu'elle allait l'emporter. Comble de malheur pour le PQ, une pluie torrentielle s'est abattue sur la circonscription en fin d'après-midi, incitant la population active — la plus encline à voter pour lui — à rentrer directement à la maison sans faire ses devoirs.

La différence, cette année, c'est qu'aucune des deux principales formations ne présente de vedette. Toutes deux ont opté pour des candidats locaux, fortement appuyés de part et d'autre par maints députés et ministres depuis que le premier ministre Bourassa, à la mi-décembre, s'est résolu à remplacer le député démissionnaire Larouche. Élu sous étiquette libérale, celui-ci était devenu indépendant en protestation contre l'attitude du gouvernement lors de la crise autochtone.

Dans un tel contexte, l'efficacité des organisations respectives risque de peser lourd dans le résultat, en réussissant — ou pas — à «faire sortir le vote» des quelque 28 800 électeurs inscrits. À ce chapitre, la machine libérale semble mieux huilée, beaucoup plus imposante. Ses panneaux publicitaires sont mieux situés, et un véritable blitz se déroule depuis le début de l'année pour mousser la candidature de Charlotte Goudreault.

Surtout présents dans le centre, l'est et le sud de la circonscription, les péquistes jouissent en revanche d'un appui traditionnel auprès de la majorité francophone (87 p. cent des électeurs), qui a élu sans coup férir leur ancien leader Pierre Marc Johnson de 1976 à 1988. Moins tapageuse, leur présence est néanmoins très palpable dans une paroisse comme Saint-Conrad.

Dans un cas comme dans l'autre, les enjeux locaux ont dominé: prolongement de l'autoroute 25 vers le nord, aménagement du boulevard Henri-Bourassa, accès facilité au parc industriel d'Anjou.

Tous deux dans la trentaine, les candidats libéral et péquiste ont joué la carte de l'appartenance au comté, du renouveau industriel, de la nécessaire relance de l'économie dans ce secteur qui, s'il recèle des enclaves très riches, compte lui aussi ses poches de pauvreté.

Les principales industries d'Anjou — meuble, métallurgie, vêtement — sont en déclin, tout comme la pétrochimie voisine. La reconversion à des industries de pointe ne fait que commencer, et se bute à un manque de main-d'oeuvre spécialisée.

En un sens, le Parti québécois a plus à perdre qu'à gagner dans cette bataille. Si Pierre Bélanger l'emporte, les libéraux pourront toujours invoquer la piètre situation de l'économie et les rebondissements du dossier constitutionnel pour expliquer leur défaite. En revanche, s'il perd, cela indiquera que l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement ne se traduit pas au niveau électoral et que la première victoire du PQ dans une élection partielle — celle de Montmorency l'été dernier — n'aura été qu'un cas isolé.

Le Parti libéral l'avait emporté par moins de 2000 voix à l'élection générale de 1989, alors qu'il bénéficiait encore d'un appui majoritaire au sein de l'électorat. Il ne peut par conséquent s'asseoir sur ses lauriers. Quant au vote par anticipation, il n'a révélé aucune tendance spécifique le week-end dernier: 1266 électeurs s'en sont prévalus, contre 1319 en 1989.

Outre les candidats Bélanger et Goudreault, cinq autres aspirants se présentent. Au premier chef: Daniel Boucher, pour le NPD-Québec, à défaut de l'ancien felquiste Paul Rose qui aurait bien voulu représenter cette autre formation souverainiste mais qui est inéligible aux termes de la loi électorale.

Le Nouveau Parti démocratique n'avait aucun candidat dans Anjou en 1989, mais son chef de l'époque, Roland Morin, avait subi une amère défaite à la partielle de 1988, n'obtenant que 460 voix. M. Boucher axe sa campagne sur l'emploi, l'abolition des TPS fédérale et québécoise, la gratuité des soins de santé, l'environnement et le transport en commun (lui-même est conducteur de véhicule adapté pour personnes âgées).

Le créditiste Émilien Martel invite de son côté les électeurs à protester «contre les Rouges et les péquistes», alors que Patrice Fortin, Jolly Taylor et Michel Prairie se présentent comme indépendants. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 10 heures à 20 heures lundi, pour les seuls électeurs inscrits sur les listes électorales.

Référendum: la marge de manoeuvre de Bourassa diminue de jour en jour

Une analyse de
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les positions divergentes de plus en plus précises qui émergent du Canada anglais, quant à l'avenir constitutionnel, rétrécissent de jour en jour la marge de manoeuvre du premier ministre du Québec en ce qui concerne l'application de la loi 150.

Robert Bourassa l'a toujours affirmé et son ministre responsable du dossier, Gil Rémillard, l'a répété mercredi soir: «L'option du gouvernement demeure un fédéralisme profondément renouvelé qui permettrait au Québec d'exprimer librement ce qu'il est et de partager ce qu'il a en commun avec le reste du Canada.»

Les deux partenaires ont également toujours insisté sur l'obligation de résultat d'un référendum: «Il faut s'assurer de le gagner.» Ils ont souvent parlé d'un référendum sur des offres du Canada anglais. Jacques Parizeau soulignait jeudi que personne, au gouvernement, n'abordait la question de la loi 150 sans jongler avec la façon dont elle pourrait être amendée. Et quand il a parlé de référendum, lors d'une assemblée partisane, à Anjou, le ministre Rémillard n'a pas précisé s'il porterait sur la souveraineté.

La Loi 150 sur le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, adoptée et sanctionnée le 20 juin 1991, force le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté du Québec entre le 8 juin et le 22 juin 1992, ou entre le 12 octobre et le 26 octobre 1992.

Il faut oublier la première plage, question de temps, question de réalisme. Il y a unanimité là-dessus. Il doit donc y avoir un référendum sur la souveraineté avant le 26 octobre 1992 au plus tard.

Si la loi 150 oblige à la tenue d'un référendum sur la souveraineté, elle ne défend pas d'en tenir un sur autre chose. Par exemple sur des offres d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle, qui doivent d'abord être étudiées en commission parlementaire, à la condition qu'elles lient formellement le gouvernement du Canada et les autres provinces.

Un référendum sur des offres devrait logiquement être tenu avant celui sur la souveraineté, sinon à quoi bon. Comme se le demande Jacques Parizeau, comment croire que le Canada anglais aura le temps de se mettre d'accord en si peu de temps, avec les balises que viennent de fixer les Don Getty, Bob Rae et Clyde Wells. Il faut donc oublier qu'on puisse tenir raisonnablement un référendum sur des offres fédérales à l'intérieur des limites de temps dont on dispose.

Reste donc un référendum sur la souveraineté, conformément à la loi 150.

Robert Bourassa devrait faire connaître ses intentions dans le discours inaugural prévu pour le 10 mars, à la suite d'une prorogation par décret de l'actuelle session parlementaire. Sinon, il faudra s'efforcer de déceler quelque chose dans le discours sur le budget, que le ministre des Finances prononcera probablement, comme le veut la tradition, au début de mai. Ou alors, troisième possibilité, le premier ministre s'adressera à la nation le 24 juin, comme il l'avait fait après l'échec de Meech, en 1990: «Plus de négociations à onze, désormais Québec négociera directement avec le fédéral.»

Pour qu'un référendum puisse avoir lieu le 26 octobre 1992 au plus tard, la question devra être présentée à l'Assemblée nationale le 3 août au plus tard, selon les délais prescrits par la Loi sur les consultations populaires. Ce qui implique que la Chambre aura été convoquée de façon extraordinaire — c'est la période des vacances. Il s'ensuit forcément, toujours selon la Loi sur les consultations populaires, un débat parlementaire de 35 heures. Cela peut prendre une semaine et entamer une deuxième semaine, estime le député responsable du dossier constitutionnel pour le PQ, Jacques Brassard.

Une fois la question référendaire adoptée, le déclenchement de la campagne référendaire n'est pas automatique. Il faut un délai pour adopter les décrets. Un décret du Conseil des ministres, qui constitue les comités (du oui et du non), un décret qui déclenche la campagne électorale proprement dite et qui en définit la durée, un autre pour fixer la date exacte du référendum. Les parlementaires doivent être les premiers à se prononcer et choisir leur camp.

Le résultat

La loi 150 stipule que «le résultat du référendum a pour effet, s'il est favorable à la souveraineté, de proposer que le Québec acquière le statut d'État souverain un an, jour pour jour, à compter de la date de sa tenue».

Cette période d'un an permet de préparer l'accession à la souveraineté. Il y aura des négociations pour le transfert des compétences, pour le partage des actifs et du passif, des discussions sur les frontières, le passeport, la monnaie.

Et si une majorité de Québécois rejetait la souveraineté? avons-nous demandé au député souverainiste Jacques Brassard.

«Ce serait comme en mai 1980. Ce serait désespérant pour les souverainistes. On se demanderait plus que jamais où on en est. Que fait-on? Faudrait-il préparer le fédéralisme...?

«Il y aurait un intérêt très vif, pour le gouvernement en place, de tenir un référendum avec l'assurance assez forte de la victoire du oui. Autrement, on sombrerait dans la déprime, le brouillard. Le Canada anglais serait soulagé. Il deviendrait pratiquement impossible d'obtenir la moindre amélioration constitutionnelle. On dirait: on savait qu'ils bluffaient encore, et on se ferait dire de prendre notre trou. Les perspectives d'avenir seraient nulles», analyse le député de Lac-Saint-Jean.

Amender la loi

Un autre scénario est possible. Puisqu'on ne dispose apparemment pas de suffisamment de temps pour tenir un référendum sur les offres avant que ne vienne le temps d'en tenir un sur la souveraineté, puisqu'il n'est pas évident que des fédéralistes (Bourassa et l'équipe libérale) préparent un référendum sur la souveraineté avec conviction, pour le gagner (l'obligation de résultat dont parlent MM. Bourassa et Rémillard), il n'est pas impensable que l'on choisisse une autre voie.

Une autre voie consistant à obtenir du gouvernement fédéral une enveloppe de propositions constitutionnelles, qui ne lieraient pas les provinces, mais que le gouvernement jugerait suffisamment sérieuses pour réclamer plus de temps qu'il n'en a. Il pourrait faire l'évaluation que la population ne le vilipenderait pas s'il faisait amender la Loi 150 pour reporter la limite référendaire d'un an ou deux, période durant laquelle il retournerait négocier à onze un nouveau fédéralisme ou quelque superstructure. Rien n'empêcherait ensuite Québec de tenir un référendum sur la «superstructure» et de faire amender à nouveau la loi pour éliminer l'obligation de tenir un référendum sur la souveraineté, qui ne serait plus opportun.

Que fera le premier ministre Bourassa? Nous ne le savons pas. Lui, le sait-il?

LES CONFÉRENCES SUR LE RENOUVELLEMENT DU CANADA

Le dossier de la formation professionnelle ne passe pas le test du fédéralisme asymétrique

PHILIPPE DUBUISSON
HALIFAX

Steve Morrison, un consultant dans le secteur minier au Yukon, ne s'oppose pas à ce que le Québec exerce une compétence exclusive en matière de formation de la main-d'oeuvre. Mais il ajoute d'un même souffle que les services devront être offerts dans les deux langues officielles et que des normes pancanadiennes devront être respectées.

Et pour M. Morrison, le gouvernement fédéral est le seul qui puisse appliquer des standards pan-canadiens. «Par définition, le gouvernement fédéral devra continuer à assumer un rôle en matière de formation», tranche-t-il.

Si le Canada anglais s'est montré ouvert au principe du fédéralisme asymétrique au cours de cette conférence constitutionnelle, il pose cependant plusieurs conditions à la dévolution de pouvoirs au Québec.

Hier, au cours de la deuxième journée de discussion sur le thème du partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces, les représentants du Canada anglais ont en fait préciser que tout pouvoir exclusif exercé par le Québec ne devait pas contrevenir aux principes de l'universalité.

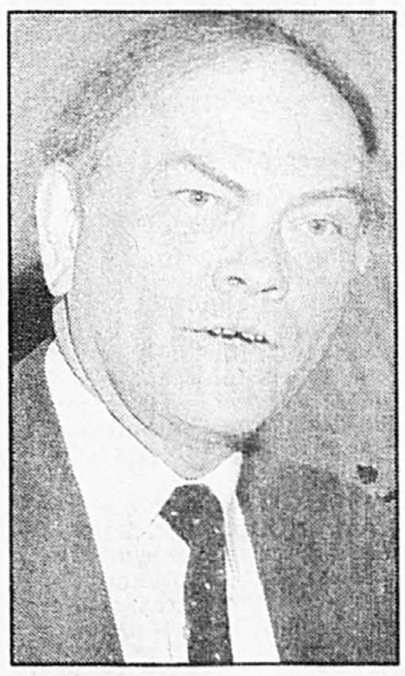
Ghislain Dufour

Aussi, dans le cas de la formation de la main-d'oeuvre, qui a dominé la discussion dans un des treize ateliers, Cyril White, un ingénieur de la Colombie-Britannique, a argué que les programmes devaient viser les mêmes objectifs d'une province à l'autre.

«Sinon, les compétences acquises dans «une province» ne seront pas reconnues ailleurs au pays et la main-d'oeuvre ne sera pas mobile. Il faut donc que le gouvernement fédéral applique des normes nationales», a-t-il dit.

Ces propos ont fait sursauter le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, qui participait au même atelier. «La formation de la main-d'oeuvre représente le dossier le plus chaud au Québec. Il y a unanimité entre souverainistes et fédéralistes. Nous ne voulons plus de deux réseaux de formation qui se chevauchent et qui sont inefficaces».

D'autres anglophones, tels que Katherine Swanton de l'Université de Toronto, ont ajouté que si le Canada anglais acceptait le principe de l'asymétrie, il devait accepter de laisser le Québec exercer librement les pouvoirs qui lui auront été cédés.

«Mais jusqu'où cela ira-t-il?», a tout de suite enchaîné le sénateur libéral Allan MacEachen, qui rejette d'emblée la notion d'accorder plusieurs pouvoirs spécifiques au Québec. «On ne peut lui accorder 22 pouvoirs comme le prévoit le rapport Allaire».

Si le dossier de la formation professionnelle n'a pas franchi le test de l'asymétrie, hier, M. Dufour demeurait tout de même satisfait de l'évolution du débat. «On accepte généralement le principe d'un fédéralisme asymétrique, mais il est évident que ce n'est pas un cri du coeur. Il faut toutefois constater une plus grande ouverture d'esprit qu'au moment du débat sur Meech», a-t-il conclu.

Mais pour Fernand Lalonde, ex-ministre libéral dans le cabinet Bourassa qui a signé le rapport Allaire, il existe encore «un écart énorme» entre les revendications du Québec sur le partage des pouvoirs et ce que le Canada anglais est disposé à lui offrir. «Mais on progresse», estime-t-il.

À Halifax, Sam et Hilda trouvent leur chemin de Damas

MARIE-CLAUDE LORTIE
HALIFAX

Sam Boutilier du Cap-Breton, un simple citoyen à la retraite venu causer partage des compétences à Halifax, pense qu'on devrait mettre le sénateur Gérald Beaudoin dans une voiture et lui faire traverser le Canada. Pour le faire parler de constitution. Pour effacer les peurs.

C'est que M. Boutilier est arrivé à la conférence constitutionnelle vendredi avec une idée bien en tête, défendre un gouvernement central fort, et qu'hier, il avait un peu changé d'idée. Le sénateur qui parle de constitution avec le sourire et l'enthousiasme d'un enfant qui aperçoit un gros morceau de chocolat, l'avait convaincu qu'un statut particulier pour le Québec ne priverait en rien la Nouvelle-Écosse.

«Si j'ai fait du chemin durant les deux derniers jours, c'est beaucoup grâce aux discussions qu'on a eues avec lui. Il a effacé beaucoup de mes craintes, les craintes qu'ont tous ceux qui viennent des provinces pauvres et qui ont l'impression d'être oubliés par les provinces riches. Il faudrait le mettre dans une voiture et lui faire traverser le Canada», a-t-il expliqué hier à la fin de la journée. Une journée passée en atelier, en compagnie d'une vingtaine d'autres participants, dont Gérald Beaudoin.

Assise au même atelier, Hilda Murray, une autre citoyenne ordinaire, institutrice à Moncton, a elle aussi terminé la journée avec tout plein d'éloges pour le sénateur, et des opinions transformées. «Le sénateur nous a bien expliqué la société distincte. Maintenant, elle ne me rend plus inconfortable, parce qu'on nous a dit que cela ne nous enlèverait rien», a-t-elle tout simplement confié.

Quand Mme Murray est arrivée vendredi, elle aussi a déclaré d'emblée que le Canada avait absolument besoin d'un gouvernement central fort pour garantir les programmes sociaux et lutter contre les inégalités. Elle a même affirmé d'entrée de jeu qu'elle était tout à fait d'accord avec le premier ministre Clyde Wells et qu'il était hors de question d'accorder un statut particulier à quelle que province que ce soit. Quand on a discuté de la possible dévolution des compétences en matière de culture vers les provinces, elle a répondu qu'à son avis, le gouvernement ne devrait même pas financer la culture.

Hier, elle était ravie d'avoir un peu changé d'avis, mais surtout, de s'être fait reconforter sur son sort et sur celui du pays. Parce que le départ du Québec l'inquiète aussi. «Si on ne perd rien, nous, et surtout si on permet ainsi au Québec de rester dans le Canada, je suis d'accord. Je ne veux surtout pas que le Québec se sépare», a-t-elle ajouté.

Si Mme Murray a bien apprécié le sénateur Beaudoin, c'est d'abord à cause de ses explications rassurantes, mais aussi parce qu'il lui a parlé dans des termes qu'elle a pu comprendre. Ce qui n'était pas toujours le cas quand les autres participants de l'atelier parlaient, a-t-elle précisé.

En effet, entre Judy Rebick du Comité national d'action sur le statut de la femme, Al Johnston, ex-président de Radio-Canada et ex-ministre responsable des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, deux experts constitutionalistes, un représentant de l'industrie minière, un autre de l'industrie agricole, un député provincial du Nouveau-Brunswick et Judith Maxwell, directrice générale du Conseil économique du Canada, la conversation s'est souvent élevée dans des sphères inatteignables pour Mme Murray.

Que la discussion aie porté sur les paradoxes du fédéralisme asymétrique ou le contrôle du pouvoir de dépenser. Sur la nécessité de trouver une formule uniforme qui permette l'asymétrie pour toutes les provinces ou une forme d'encadrement bien précis pour une asymétrie limitée au Québec.

Mme Murray avoue que par bout, ils l'ont perdue. Mais ce n'est pas ce qu'elle retient pour le moment de ces deux premières journées de discussion. «Je suis toujours craintive, mais mes opinions ont changé. Maintenant je suis d'accord avec un certain fédéralisme asymétrique, et hier, je ne l'étais pas.» Voilà ce qu'elle a conclu.

Montréal en ville

Histoire de crêpes

JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

J'aime les crêpes. Les salées et les sucrées. Les «jambon-asperges-béchamel» autant que les «pommes et crème glacée». J'ai trouvé de quoi me régaler à L'Epi d'or.

Autant vous l'écrire tout de suite, ce restaurant est sans prétention. Pas de rideaux de dentelle, pas d'éclairage halogène, pas de menu *fancy*. Ici, le menu est fini plastique, les nappes en papier, et on paie à la caisse. Ici, on appelle un chat, un chat.

C'est parfait pour le dimanche midi; on peut venir y manger en famille sans crainte de se faire «zyeuter» parce que les enfants «se déplacent». Ou entre copains le mercredi soir avant la réunion d'information du centre «Écoute ton vécu» (ou ton guide, ou ton aura, ou ton coeur, ou ton pied, ou tes principes, enfin, vous saisissez?) Ou le lundi après les cours du soir en informatique du cégep Ahunstic (c'est tout près).

L'Épi d'or donne donc dans les crêpes, toutes faites avec farines biologiques complètes. La mienne était garnie d'asperges, d'oeufs durs et de béchamel. Je ne pense pas que ce soit la coutume mais j'ai osé l'arroser de sirop d'érable. Un beau moment, vraiment...!

D'autres spécialités bretonnes attendent preneur: gâteau breton, far breton, gâteaux de crêpe. On fait aussi cuire sur place la vraie baguette française importée de France et si vous voulez manger bien tranquille à la maison, vous donnez votre commande au téléphone. Il ne vous reste qu'à prendre, quelques minutes plus tard, la délicieuse récolte.

(L'Épi d'or, 9125, rue Lajeunesse).

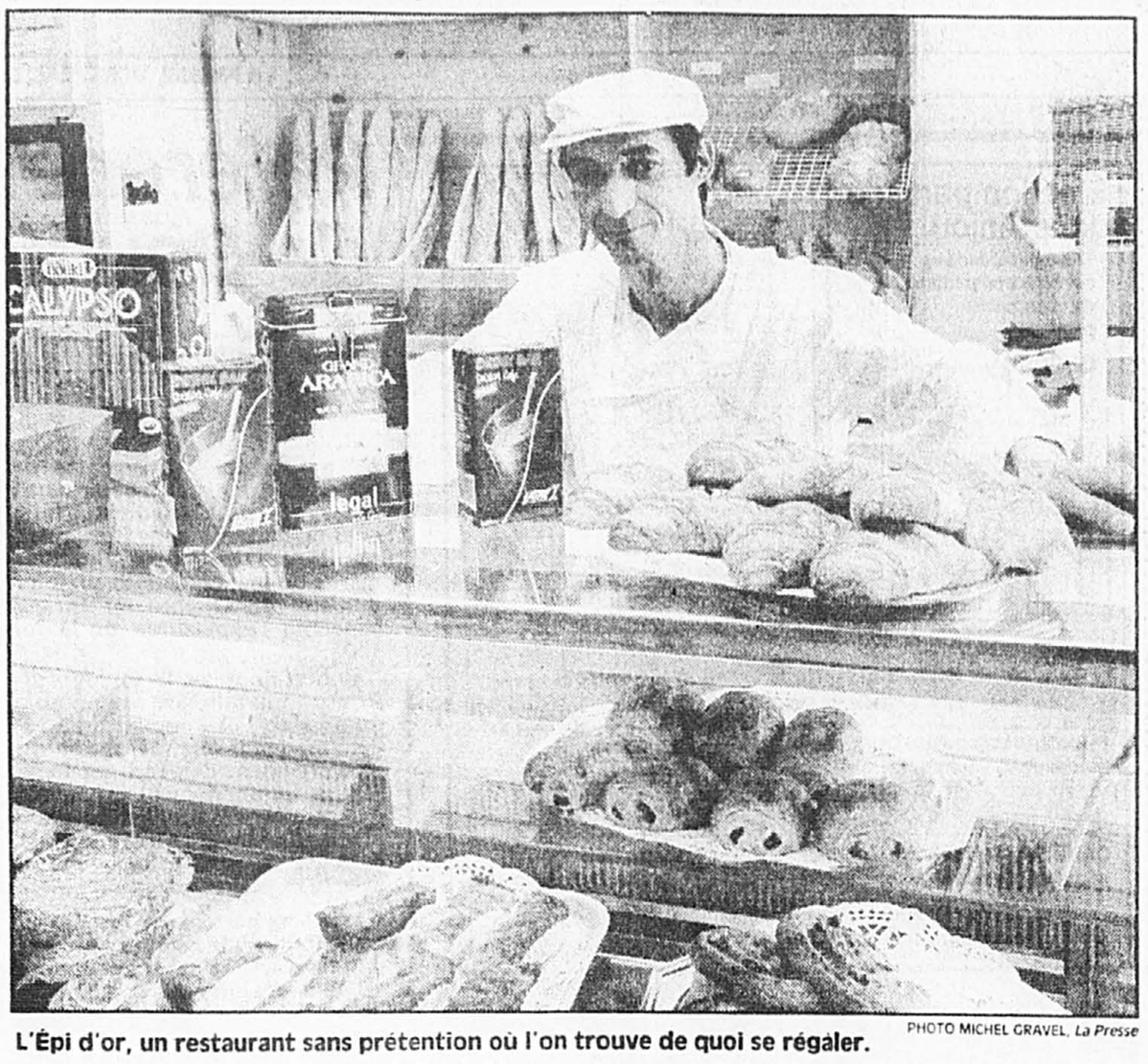

L'Épi d'or, un restaurant sans prétention où l'on trouve de quoi se régaler. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Coupe de cheveux

Je garde de bons souvenirs de la coiffeuse de la rue Jean-Talon qui me faisait la «coupe chat» dans les années 50. Mais j'envie aussi les bouts d'choux d'aujourd'hui qui ont des salons de coiffure faits à la mesure de leur imagination. Au nouveau salon «Vert tendre» (3804, rue Saint-Denis), les shampoings ont des odeurs de fraises, de pêches ou de chlorophylle, il y a des jouets et des ballons partout, on se fait laver les cheveux dans de petits bâteaux et on se les fait couper dans de petites voiturettes. Dommage cependant qu'on considère comme un atout l'installation d'écrans vidéo devant chaque chaise de coiffage. N'est-il pas regrettable qu'on leur braque là aussi un écran de télévision sous les yeux... Ouvert sept jours sur sept, on peut s'y rendre avec ou sans rendez-vous.

ART SÉLECT

■ Cette vitrine me fascinait depuis longtemps. D'abord à cause de son chic. Et parce que sur Saint-Denis Nord, le chic ne court pas les rues.

La première vocation d'Art Sélect fut celle d'une galerie d'art. Ça a duré sept ans. En 1985, transformation: aux tableaux sur les murs s'ajoutent des meubles sur deux planchers, souvent exclusifs, toujours beaux, la plupart du temps chers. Il n'y a pas qu'amour et toujours qui riment...

Chez Art Sélect, deux designers français sont à l'honneur, Gange et Brigitte Forestier. Mais il n'en restera bientôt plus qu'un, Forestier, c'est la nouvelle volonté de la maison. (Avis aux intéressés: on solde tout ce qui porte la signature Gange à compter du 30 janvier, rabais intéressants en vue).

Ce qu'on y trouve? Essentiellement des meubles, des lampes, des objets d'art, des tissus et des tableaux.

(Art Sélect, 6810, rue Saint-Denis).

FÊTE D'ENFANTS

■ Bouquet de ballons est l'ancêtre de la «fête à domicile». Il y a 11 ans, c'est de leurs bureaux qu'a été livré le premier bouquet de ballons. Depuis, l'idée a été reprise à toutes les sauces, plus ou moins bien relevées: on ne peut pas dire que les stripteaseurs (seuses) à domicile et les télégrammes chantés... m'enchantent vraiment! Mais tous les goûts sont dans la nature.

Depuis trois mois, Bouquet de ballons a un nouveau volet d'activités: la fête d'enfants. On vous organise d'un bout à l'autre, dans le bon sens du mot: de l'invitation jusqu'au traiteur, en passant par le clown et le magicien, le sac à cadeaux, l'animateur, les personnages, les chapeaux, les assiettes et les serviettes de table, les accessoires de toutes sortes et les ballons, bien entendu. On monte votre décor et on en ramasse ce qui en reste ensuite... Plusieurs thèmes de fête sont suggérés: Mickey Mouse, tortues Ninja, Minnie, Sesame Street.

Pour les fêtes d'adultes, de nouveaux livreurs de ballons sont maintenant en service: la fée sexy et la danseuse de cabaret pour les fêtés, bientôt le prince charmant pour les fêtées. Je dois avouer que j'ai de fortes réticences sur la symbolique de ces personnages et toutes les illusions — et les désillusions — qu'ils véhiculent, c'est le moins que l'on puisse dire...

(Bouquet de ballons, 344, rue Victoria).

FLASH EN VILLE

■ Saviez-vous que le fromage Bocconcini que vous achetez est fait de lait de vache? Et qu'il en existe un autre au lait de buffle, deux fois plus cher? Meilleur au goût selon certains, c'est pas mon avis. À essayer pour voir... À la fromagerie Hamel (220, rue Jean-Talon Est).

AUTONOMIE FÉLINE

■ J'aurai tout vu, tout entendu. Je viens de découvrir qu'il existe sur le marché un collier magnétique qui permet à minou d'aller faire vous-savez-quoi dehors et de réintégrer la maison sans que vous ayiez à lui ouvrir la porte. Un mécanisme placé sur ce collier ouvre automatiquement une petite porte installée spécialement pour votre félin, dès qu'il se présente devant. Un pas de plus vers l'autonomie féline. On peut commander ce gadget chez Boule et Bill (1675, rue Amherst), moyennant quelques centaines de dollars. 523-3656

Les maires de Montréal

MONTRÉAL 350e

Bourret est devenu maire grâce à l'influence de LaFontaine

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

Montréal doit l'accession de Joseph Bourret à la mairie en 1842 à l'influence de forces politiques supra-municipales et celle de Louis-Hippolyte LaFontaine.

Bien que l'arrivée de Bourret coïncide avec le véritable essor du système municipal canadien, les clivages politiques nationaux et montréalais demeurent alors très étroitement liés, presque jumeaux, pour ainsi dire. Et le choix de Montréal comme nouvelle capitale de l'Union ne fait que renforcer cette tendance au chevauchement des enjeux et des options qui déchirent la classe politique. Bourret, d'ailleurs, évoluera sur les deux scènes, comme il était d'usage à l'époque. Cependant, celui qu'on a désigné comme l'un des maires les plus actifs qui soient passés à l'hôtel de ville n'a pu, par concours de circonstances plus que par manque de zèle, associer son nom à de grandes réalisations.

Sur le plan politique, il est un modéré. Depuis 1840 il défend le principe du gouvernement responsable (avec ou sans Union), ce qui explique ses rapports étroits avec Louis-Hippolyte LaFontaine dont c'est alors le cheval de bataille. Ni l'un ni l'autre, évidemment, n'accepte les visées assimilatrices du régime mis en place par la couronne. Leur position consiste plutôt à faire appliquer strictement les principes parlementaires britanniques, même à l'intérieur de cette structure politique pourtant conçue pour anéantir les Canadiens français ou, à tout le moins, pour les reléguer au rang de citoyens de deuxième classe.

Les élections de 1842

Les élections municipales de 1842 sont l'occasion idéale de démontrer que l'application pleine et entière de la responsabilité ministérielle reçoit une audience favorable auprès d'une partie significative de l'establishment anglophone, dut-elle impliquer la nomination de Canadiens français, ex-leaders de la rébellion par surcroît, au Conseil exécutif. Compte tenu que la majeure partie du corps électoral montréalais est alors constituée de riches marchands anglo-saxons, fidèles à l'Empire par tradition et pas intérêts, LaFontaine et ses partisans en profitent pour présenter des candidats qui leur soient acceptables.

Joseph Bourret est du nombre des candidats retenus. Or, non seulement il se fait élire au conseil, composé en majorité de pro-Lafontaine, mais il devient le deuxième maire élu de Montréal grâce à l'appui, justement, de quelques grands bourgeois (tories) modérés... qu'on avait contribué à faire élire.

Pour Bourret ce fut le début d'une carrière relativement courte. Il fut conseiller du quartier Ouest de 1842 à 1850. Il occupa le poste de maire à deux reprises, la première de 1842 à 1844, dans les circonstances que l'on sait, et la deuxième, de 1847 à 1849. Il eut également la possibilité de se joindre à l'équipe de LaFontaine, d'abord en entrant au Conseil législatif à la fin de 1848, puis en devenant président du Conseil exécutif et commissaire (ministre) des Travaux publics en 1850.

Durant son premier mandat à la mairie, l'un des gestes sans doute les plus prestigieux, et les plus lourds de conséquence à moyen terme, aura été de conclure l'installation du parlement des Canadas dans l'édifice du marché Sainte-Anne, acheté initialement par la Ville en vue d'en faire le siège du conseil municipal.

Joseph Bourret PHOTOTHEQUE *La Presse*

En second lieu, ce sera de décider et d'entreprendre la construction d'un hôtel de ville, le futur marché Bonsecours, dont la magnificence architecturale fit jaser à l'époque. Les travaux débuteront en 1844, mais il reviendra aux successeurs de Bourret d'en poser la pierre angulaire (1845) et de l'inaugurer (en 1847).

On doit aussi à son administration d'avoir envisagé pour la première fois la municipalisation du réseau d'aqueduc.

Bourret reviendra à la mairie en 1847, remplaçant le maire Mills, emporté par le typhus qui fait rage parmi les nouveaux immigrants irlandais. En plus de ce fléau, et malgré l'aménagement accru du canal Lachine, l'industrialisation de ses rives, de nouvelles facilités portuaires (la jetée Victoria en 1846), l'inauguration de lignes de chemin de fer, l'ouverture de chantiers maritimes (Augustin Cantin en 1846), l'économie montréalaise était dans un piètre état à cause de l'abandon de la politique protectionniste par l'Angleterre. Les entrepreneurs des transports déclaraient faillite les uns après les autres, la valeur des immeubles avait chuté d'environ 50 p. cent et, de 1846 à 1849, une partie importante de la population (estimée à 8000) avait fui la ville.

Montréal s'apprêtait à un développement économique phénoménal mais pour l'heure elle vivait de sombres moments auxquels les bagarres politiques ajoutaient leurs violences (aux sens propre et figuré du terme). Pour comble, l'année 1848 est marquée par une des pires inondations à jamais survenir: les rues des Commissaires (de la Commune) et Wellington, la Pointe-Saint-Charles et la basse ville sont englouties sous cinq à dix pieds d'eau.

On peut imaginer des conditions plus favorables pour assurer la renommée d'un maire. Constamment appelé à parer au plus urgent, Joseph Bourret s'attira sans doute une large reconnaissance auprès de ses concitoyens, mais la postérité, elle, retiendra bien peu de sa personnalité et de son séjour à l'hôtel de ville.

Né à Rivière-du-Loup en 1802, Joseph Bourret semblait plus destiné au droit et à la gestion qu'à la politique. Admis au Barreau en 1823 après trois ans d'apprentissage dans les bureaux de son oncle Alexis, il pratique à ses côtés pendant dix ans. Son parent étant décédé, il entre en association avec Toussaint Pelletier, autre avocat réputé de la métropole.

En 1841, on le retrouve premier trésorier de l'Association du Barreau de Montréal, tout juste fondée, et recorder en titre de la municipalité, fonction elle aussi créée en cette année.

Joseph Bourret est de ceux pour qui la préservation de l'identité canadienne-française (à l'époque on disait canadienne tout court) est chose primordiale. Avec Ludger Duvernay, son ami, il relance en 1843 une association d'entraide qui deviendra rapidement l'organisme national par excellence: la Société Saint-Jean-Baptiste. En peu de temps, l'adhésion à la Société devient quasi inévitable pour tout notable francophone de la cité. Quant à Bourret, il en sera président en 1848 et 1849.

Mais on doit éviter d'en conclure qu'il accusé quelque tendance au radicalisme. Aux yeux des autorités politiques et ecclésiastiques, sa présence au sein de l'organisme constitue plutôt une garantie de modération et de fidélité à la vocation apolitique et charitable de l'association. Sa présence rassure car les souvenirs douloureux de l'agitation de 1837-1838 et de sa répression sont encore bien vivaces et certains redoutent les conséquences de ce regroupement d'anciens «rebelles».

La pondération et le réalisme de Bourret sont toutefois bien connus. Il a ses entrées à l'évêché et Mgr Bourget apprécie sa collaboration. Il sera d'ailleurs en 1846 l'un des directeurs fondateurs de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, aux côtés de William Workman et John Easton Mills, deux futurs maires de la ville. Il en assumera la présidence de 1856 à 1858. L'institution, fortement encouragée par l'évêque, a du reste cette particularité de ne pas consentir de prêts commerciaux et d'affecter une partie de ses profits aux oeuvres charitables.

o

Les travaux de construction du marché Bonsecours, autrefois l'hôtel de ville de Montréal, ont débuté en 1844 pour se terminer en 1847.

PHOTOTHEQUE *La Presse*

Sources: DBC, VIII:770; XI:63; Monet J. La première révolution tranquille, 1838-1850, Mtl, Fides, 1981:81-439; Nantel, M. 'Les avocats de Montreal', Cahiers des Dix, 7(1942):185-213; Rumilly,R., Histroire de Montreal, Mtl, Fides, tome 2, 1970: 277-317; Atherton, W.H., Montreal, 1535-1914, Mtl, S.J. Clark Publishing Co., 1914, tome II: 196-408; Pinard, G., Montreal, son histoire, son architecture, Mtl, La Presse, tome II, 1988: 61-66; La Patrie, 1er janvier 1950; Perreault, C., Les marchés Ste-Anne - Le parlement et la place d'Youville - 1833-1901, RHAF, XXIII, 3(1969): 393-403.

295 RENDEZ-VOUS 92
1992, 350e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

La maison Clarence de Sola

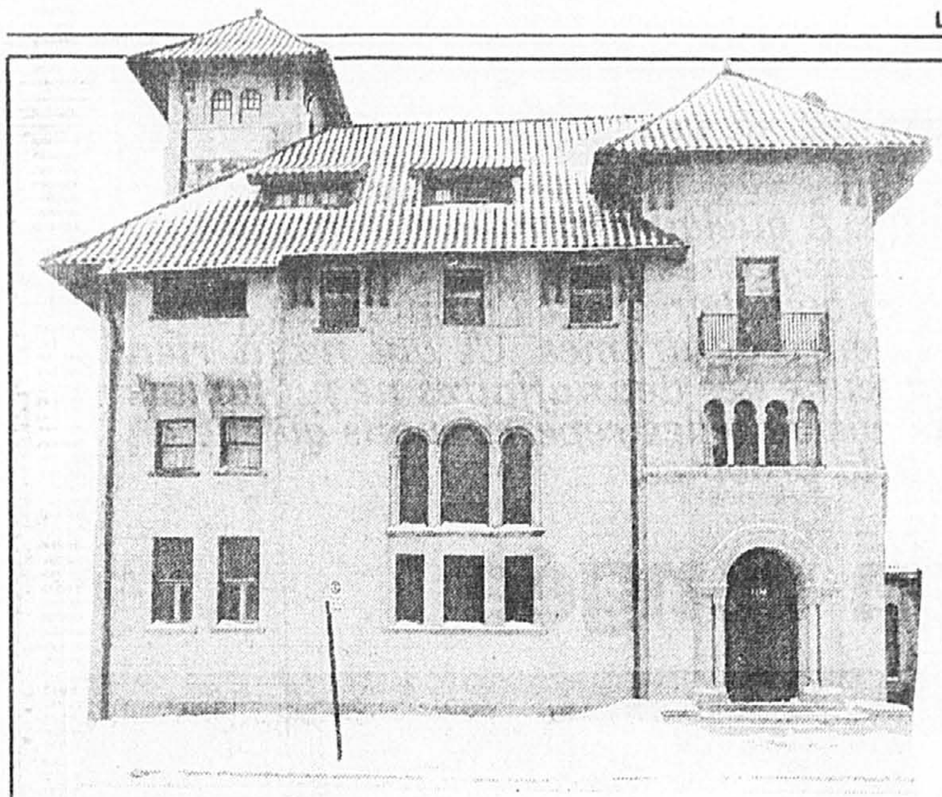

La maison Clarence de Sola

GUY PINARD

Des fois je me dis que je dois compter parmi les journalistes les plus chanceux de Montréal. À titre de chroniqueur du patrimoine bâti, j'ai le plaisir, sinon la chance unique de visiter des maisons d'une beauté et d'une originalité insoupçonnées, un plaisir que je peux au moins partager avec ceux qui m'accompagnent dans mes découvertes à chaque dimanche, grâce à la photo.

Depuis le temps que je passais devant cette maison, du côté sud de l'avenue des Pins, j'avais bien sûr remarqué l'originalité de l'architecture extérieure, à cause de sa tour carrée, comme celles qu'on aperçoit dans la péninsule ibérique. Mais jamais je n'aurais pensé découvrir un intérieur aussi impressionnant par son originalité. La surprise est d'autant plus grande que la famille de Sola a quitté cette somptueuse résidence depuis belle lurette et que la maison a donc été maintes fois recyclée à d'autres fins. Heureusement, tous ceux qui l'ont habitée ont protégé avec un soin jaloux l'architecture intérieure que seuls des privilégiés auront le bonheur de visiter.

La maison est aujourd'hui entre de bonnes mains. Après avoir été pendant de longues années la propriété des soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, une communauté de religieuses cloîtrées relativement peu connue, cette maison et la voisine appartiennent à la Fondation pour la culture et l'éducation, qui la met à la disposition d'«Opus Dei», un organisme religieux bien connu malgré sa très grande discrétion. Il est cependant étonnant que le ministère des Affaires culturelles n'ait pas jugé bon de classer cette maison «monument historique» afin d'assurer la pérennité de ce véritable bijou architectural, un des trop rares exemples montréalais d'architecture exotique. Ses propriétaires ne s'opposeraient sûrement pas à une telle démarche.

Clarence de Sola

Cette maison perpétue le nom de Clarence de Sola, un richissime homme d'affaires de Montréal. Ce dernier était le troisième fils du rabbin Abraham de Sola, qui enseignait le judaïsme orthodoxe à l'Université McGill et qui fut le premier rabbin à la synagogue hispano-portugaise.

En 1887, alors qu'il était âgé d'à peine 29 ans (il naquit à Montréal le 15 août 1858), Clarence de Sola fut nommé directeur du Comptoir belgo-canadien, qui regroupait de nombreuses entreprises spécialisées dans la construction de ponts, d'écluses et de voies ferrées, dont les Ateliers Cockerill, de Seraing, en Belgique. À ce titre, il a piloté d'importants travaux à Montréal et dans la région, notamment les canaux de Soulanges et de Trent, où il a eu l'occasion de jouer un rôle de pionnier en Amérique du Nord avec l'utilisation de biefs dans la construction des écluses. Son apport précieux aux échanges commerciaux entre la Belgique et le Canada incita le gouvernement belge à le nommer vice-consul de la Belgique à Montréal en 1904, avant de le promouvoir au rang de consul sept ans plus tard.

Sola fut également fort actif dans le transport maritime. Il était en effet directeur de la filiale canadienne des chantiers maritimes Swan, Hunter and Wigham Richardson Limited, de Wallsend-on-Tyne, et à ce titre il servit d'agent dans la construction de nombreux navires qui ont sillonné les eaux de l'Atlantique et des grands lacs sous les couleurs du Canada.

L'extérieur

La maison Clarence de Sola fut construite sur une partie du lot 1755 en 1913 et 1914, selon des plans des architectes Charles J. Saxe, du bureau d'architectes Saxe et Archibald. Elle est située du côté sud de l'avenue des Pins, tout juste à l'ouest de l'escalier à trois volées qui relie l'extrémité nord de l'avenue du Musée à l'avenue des Pins. Le garage dessiné par l'architecte Kenneth G. Rea fut bâti en 1922 par l'entrepreneur A.F. Byers & Co. Ltd., et il jouxte le pied de l'escalier du côté ouest.

Sans tenir compte du passage couvert qui la rattache depuis 1962 à la maison George Greene, sa voisine dessinée par Robert Findlay et construite en 1911 en brique et en pierre calcaire, la maison de Sola mesure 53,7 en bordure de l'avenue des Pins sur 60,7 pieds dans sa partie la plus profonde.

Comme la maison est accrochée au flanc de la falaise qui va de l'avenue des Pins à l'avenue Docteur-Penfield, elle compte pas moins de huit niveaux différents, soit six étages pour la maison, un septième dans la tour et un huitième qui se limite au garage. On compte trois étages au-dessous de l'entrée principale, et deux au-dessus. Dans ces circonstances, les hauteurs varient selon les endroits où on se trouve; ainsi, le sommet de la tour culmine à 50 pieds au-dessus du niveau de la rue et à 79 pieds du niveau de la dalle du sous-sol le plus profond. Et 10 pieds plus bas encore, on arrive à la dalle du garage.

La maison est de style mauresque, ou «néo-mudéjar» pour être plus précis, et incorpore différents éléments ornementaux d'influence sarrasine. Ce style fut choisi par Sola et rappelle les racines judéo-espagnoles de la famille. On dit même que les architectes ont préparé leurs plans à partir de photos ramenées d'Espagne par Clarence de Sola. Les détails de l'ornementation de la maison ressortent d'autant plus qu'elle a récemment subi un bon nettoyage en profondeur.

La maison repose sur des fondations en béton, et elle est dotée d'une charpente en acier et en bois. La dalle du plancher le plus profond est en béton. L'extérieur de la maison est en terre cuite de couleur chamois. Les panneaux ornementaux sont également en terre cuite. Le toit est recouvert de tuiles espagnoles de couleur rouge, et il est doté sur son périmètre entier d'un larmier largement débordant qui repose sur des consoles en bois sculptées disposées en paires. Ce toit est percé par une haute cheminée et des lucarnes «en chien assis» dotées chacune de trois minuscules fenêtres.

On peut partager la façade en deux parties, soit l'avant-corps dans lequel s'inscrit l'entrée principale et un long pan de mur percé de fenêtres.

L'avant-corps mesure un peu plus de 15 pieds de largeur et forme un ressaut de 8 pouces par rapport à la façade, et il est encadré par un pilastre. La porte d'entrée en bois à un vantail se trouve au fond d'une embrasure à arc en plein cintre, encadrée de chaque côté par un pilastre de 22 pouces de largeur. Chacune des deux pierres d'appui de l'arc repose sur une colonne à chapiteau cubique orné de motifs mudéjars, ainsi que sur un pilastre de même famille que la colonne. Ce pilastre, l'arc lui-même et le panneau qui surmonte la porte d'entrée sont tous ornés à la manière mudéjare, qui met l'accent sur les entrelacs et les arabesques comme dans l'art arabe.

L'arrière de la maison George Greene, avec ses énormes galeries, dont une reprend la forme de l'oriel de la façade, et de la maison Clarence de Sola. À l'avant-plan, à droite, on peut apercevoir la porte du garage.

Au-dessus de la porte d'entrée, on remarque une arcature formée de quatre arcs reposant sur cinq colonnes (dont deux colonnes engagées) à chapiteau cubique. Un balcon à balustrade en fer forgé reposant sur des consoles en pierre et accessible par une porte en bois surplombe cette arcature.

Le reste de la façade se présente selon une ordonnance arythmique, avec un fenêtrage généralement carré, sauf pour une arcature de 9 pieds de largeur comprenant trois fenêtres à arc en plein cintre. On remarquera aussi la triple fenêtre à encorbellement reposant sur d'imposantes consoles, au deuxième étage.

Les trois autres faces de la maison présentent une ordonnance anarchique, avec un fenêtrage généralement rectangulaire ou carré, mais de temps à autres arqué, comme on peut le voir plus particulièrement à l'arrière. Certaines fenêtres ont été murées, comme on peut le voir du côté est. La tour carrée de 10 pieds de côté s'avère l'autre élément intéressant, avec le balcon de pierre reposant sur 4 consoles de même modèle que celles de la façade qu'on retrouve sur chacune de ses faces. Deux petites fenêtres à arc en plein cintre donnent sur ces balcons.

Quant au garage en pierre calcaire grise, il est doté d'une embrasure à arc en anse de panier que ferme une porte à carreaux à deux battants.

L'intérieur

À cause des recyclages nombreux qu'a subis la maison, seul l'étage de l'entrée principale a conservé, en tout ou en partie, son ornementation d'origine.

Utilisant avec beaucoup de succès le revêtement de pierre de Caen et les incrustations de terre cuite, les architectes ont réussi à recréer dans la pièce principale une véritable cour intérieure de palais mauresque. On y retrouve donc un escalier qui part de la «place» et conduit à une loggia, des arcades au «rez-de-chaussée» et un petit balcon avec rampe en fer forgé «à l'étage». Saxe avait même installé une fontaine comme le prouvent des photos datant de 1925, époque où la maison était la propriété de Sir Frederick Williams Taylor. En fait, sans le remarquable plafond à caissons ornés d'entrelacs très denses on aurait vraiment l'impression de se retrouver à l'extérieur d'un palais mauresque. À cause de l'atmosphère froide qui se dégageait de ce coin de la maison, ses occupants actuels ont choisi d'ajouter une touche polychrome aux entrelacs des ornements d'influence mauresque, ce qui brise la monotonie de la couleur chamois de la pierre de Caen.

Outre les éléments déjà mentionnés, on examinera avec attention le plafond, les impostes, les chapiteaux cubiques des arcades, la pierre d'appel des arcs géminés, les arcs à intrados en dents de scie, l'arc outrepassé (il épouse même la forme de la lettre grecque «omega») au-dessus de la fenêtre du balcon et au-dessus de la niche, au sommet de l'escalier, les panneaux ornementaux de l'escalier et des balustrades, les vitraux qui ornent le mur nord, et l'imposante tapisserie accrochée au mur de l'escalier. Le lustre est intéressant, mais ni l'iconographie, ni la tradition ne nous permettent d'affirmer qu'il est d'époque.

La bibliothèque, le salon et la salle à manger, qui complètent le «rez-de-chaussée» sont également intéressants. On appréciera plus particulièrement les foyers, les plafonds parés d'ornements sculptés dans le plâtre, les poutres ciselées dans l'acajou, les lambris et les sculptures en acajou, et les appliques murales.

SOURCES: Editions du Méridien: *Les demeures bourgeoises*: par François Remillard et Brian Merrett — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: *Répertoire d'architecture traditionnelle - Les résidences*; et documents divers — Ministère des Affaires culturelles: *Dossier 25 - Inventaire des bâtiments du Vieux-Montréal*; et documents divers — The S.J. Clarke Publishing Co.: *Montreal, from 1535 to 1914* (vol. III); par William Atherton — *Canadian Homes and Gardens* (décembre 1925): *A Mediterranean Type - Montreal Residence of Sir Frederick Williams-Taylor*.

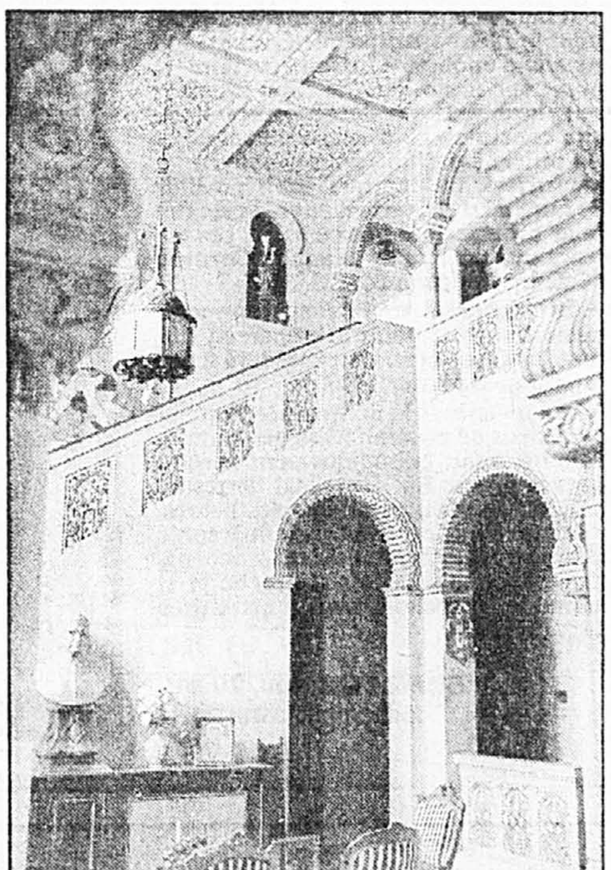

PHOTOS JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

Cette photo vaut mille mots sur le style de la décoration intérieure de la maison Clarence de Sola.

REPÈRES

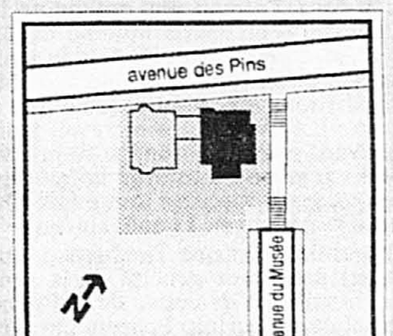

Nom: maison Clarence de Sola.
Adresse: 1374, avenue des Pins Ouest.
Métro: station Sherbrooke, autobus 144.

Le texte original de ces articles est offert sous forme de livres (4 tomes) par les Éditions La Presse et par les Éditions du Méridien, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

Quand la Ville fait fi de l'architecture moderne

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les passants auront remarqué, à l'angle nord-est de l'intersection Saint-Denis et de Maisonneuve, les travaux de recyclage de l'ancien immeuble de l'Ordre ambulancier Saint-Jean. Ces travaux dérangent un peu, comme certains nous l'ont signalé, tout en étant incapables de dire pourquoi.

L'ouvrage consiste en un recouvrement, jusqu'au sol, de la surface extérieure de l'ancien immeuble, qui était jusqu'alors suspendu sur une sorte de pilier apparent, et en l'addition de nouveaux étages.

L'architecte Roger D'Astous, ce bon vieux professionnel qui compte parmi nos véritables créateurs, sait pourquoi cette action, autorisée par la Ville, est perturbante. Il est venu nous le dire «pour ne pas que de pareilles atrocités et saloperies» se reproduisent ailleurs en ville. Il ne s'estimait pas capable de passer cette affaire sous silence.

L'immeuble qui vient d'être dénaturé «pour de simples raisons de profitabilité», regrette D'Astous, avait été construit en 1968 par l'architecte Jean-Paul Pothier, son ancien collègue de travail.

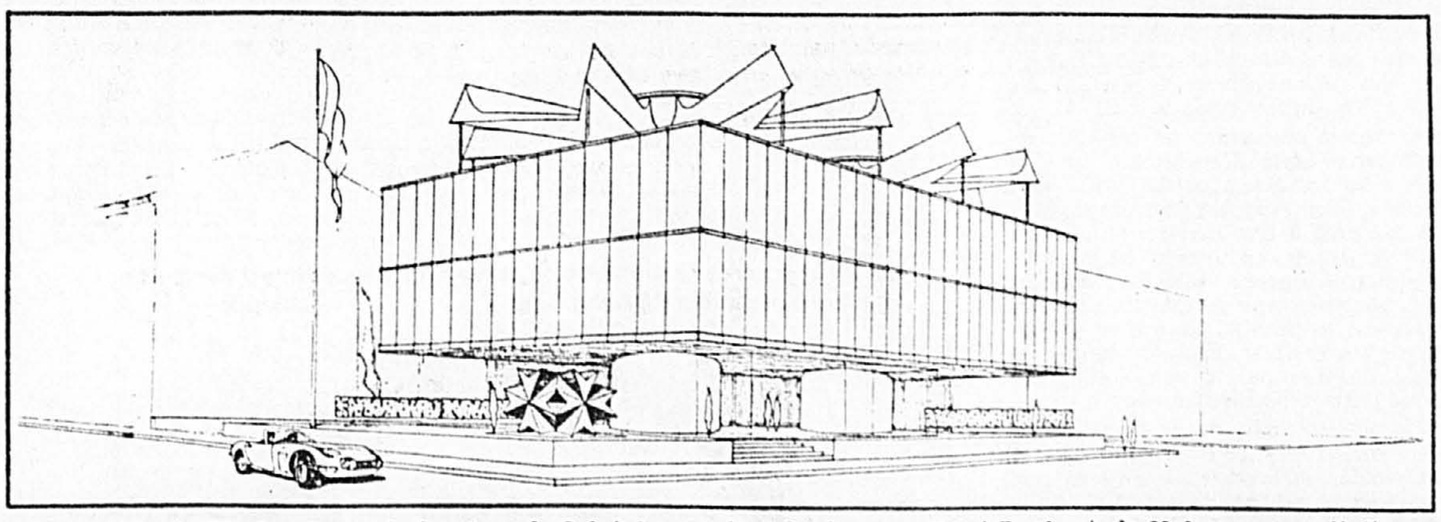

L'immeuble de l'Ordre des ambulanciers de Saint-Jean, à l'angle des rues Saint-Denis et de Maisonneuve, était une oeuvre moderne valable de Jean-Paul Pothier. Elle n'existe plus maintenant, la Ville ayant permis sa transformation.

M. Pothier, décédé l'année même de la construction, à l'âge de 40 ans, avait créé une oeuvre véritable. L'immeuble de l'Ordre était unique dans l'histoire des années 60 au Québec. Sa structure de métal était sous tension et ses étages, entourant la structure, étaient suspendus.

C'était un bel exemple d'architecture contemporaine qui promettait de bien vieillir: l'architecte D'Astous note que l'immeuble révélait les forces qui le soutendaient. Il rappelle aussi qu'il avait été conçu comme une réponse à une situation bien particulière. La Ville ne permettait en effet pas à des constructeurs de poser des fondations trop près de l'emprise du métro; il fallait installer les piliers de support au centre du terrain.

Par ailleurs, le design général, ouvert au rez-de-chaussée, offrait un précieux dégagement vers le square Berri, un avantage qui n'est pas donné partout. La sculpture de cuivre, elle, un «cadeau aux Montréalais», avait une valeur certaine. «Tout cela a été remplacé par des folichonneries commerciales du pire mauvais goût». Il est temps de réaliser, dit le créateur, «que notre patrimoine n'est pas uniquement composé d'anciennes choses (heureusement) et que le critère des années n'est pas le seul à être considéré».

On doit convenir que l'indignation de Roger D'Astous est fondée. L'administration municipale actuelle, pas plus que le gouvernement du Québec, du reste, n'affirment leur volonté de produire une ville moderne bien équilibrée, formée d'immeubles valables et de les protéger par la suite. Si cela était, on trouverait dans la capitale, à Québec, et à Montréal la métropole, un bureau de révision architecturale qui empêcherait les commerçants de construire et de défaire n'importe quoi pour le simple motif de la rentabilité; il y aurait au moins un organisme dont le pouvoir serait d'empêcher le pire de se produire.

Roger D'Astous est si indigné, pour sa part — et il est rare que les architectes fassent connaître ainsi, franchement, leurs sentiments — qu'il a photographié la nouvelle «construction» sous tous ses angles. On se trouve maintenant, coin Saint-Denis, au coeur du lieu jadis le plus spirituellement riche de Montréal, devant une sorte de boîte échancrée au rez-de-chaussée qui rivalise d'insignifiance avec le postmodernisme d'en face. On a maintenant droit à un vulgaire revêtement en miroirs qui déguise mal des fenêtres dépareillées. On perd ses moyens pour tenter de décrire une monstruosité de ce type qu'on ne songerait même pas à installer dans un parc industriel.

DES CRIMES ET DES HOMMES

Les énigmes des deux Blanche

Les coïncidences fascinent toujours. À quelques années d'intervalle, en 1914 et 1920, les assassinats de deux jeunes filles prénommées Blanche, dans la même ville de Québec, bouleversèrent l'opinion du temps qui n'avait pas l'habitude de ce genre de drames. Ce qui ne fit rien pour calmer les esprits, c'est qu'aucune des deux affaires ne fut jamais tirée au clair. L'une d'entre elles eut de telles répercussions qu'elle en ébranla même le gouvernement de la province.

Blanche Garneau, la non vengée

DANIEL PROULX
collaboration spéciale

En 1920, la capitale provinciale et son agglomération comptent à peine 100000 âmes. Le Château Frontenac, la terrasse Dufferin, le Séminaire, la Grande-Allée: on vient déjà de partout en Amérique pour y jeter un coup d'oeil. La basse ville, celle des gagne-petit, et la haute ville, celle des bourgeois, pratiquent une coexistence toute pacifique. Les Libéraux règnent au Parlement depuis des lustres, Louis-Alexandre Taschereau, début juillet, succède à Lomer Gouin comme Premier ministre. Il le restera jusqu'en 1936.

Les Québécois pansent encore les plaies qu'a laissées, deux ans plus tôt, le soulèvement contre la conscription: la soldatesque canadienne avait fait quatre morts chez les émeutiers...

Le 28 juillet, en fin de journée, dans la banlieue de Stadacona, un garçon découvre le corps d'une jeune femme derrière un bosquet du parc Victoria, sur les berges de la rivière Saint-Charles. Le corps est dans un état de décomposition avancée mais on n'aura pas de peine à l'identifier comme étant celui de Blanche Garneau, 20 ans, rapportée disparue quelques jours plus tôt. La victime repose sur le dos, sa jupe a été arrachée, ses pantalons déchirés, sa blouse, relevée jusqu'au dessus du buste, laisse voir sa poitrine nue.

Fille adoptive d'un modeste menuisier des environs, Michel Baribeau et de sa femme, née Émilie Sansfaçon, Blanche Garneau était de moeurs austères, elle préparait même son entrée au couvent. Elle est disparue peu après avoir quitté son travail, dans un magasin de thé du quartier Saint-Sauveur, le soir du 22 juillet.

Le docteur Albert Marois, qui a pratiqué l'autopsie, est formel. La victime a été étranglée après avoir été violée, «d'une façon dont on ne trouve pas d'exemple dans les annales criminelles de notre pays», écrit *La Presse*. Tout Québec est frappé de stupeur.

Que de lenteurs

Les jours passent, l'enquête policière piétine, l'affaire tourne au vinaigre: on ne s'explique pas de telles lenteurs. Le 2 août, à l'enquête du coroner, le bon peuple n'a rien de nouveau à se mettre sous la dent. Tout au plus entend-on le témoignage d'un jeune homme de 19 ans, Martin Griffin, qui a fait la connaissance de la victime dix jours avant sa disparition, lors d'un pique-nique à Beaupré. Il l'a revue à son travail trois jours avant sa disparition, le 19 juillet. Il est en mesure de fournir un emploi du temps qui le disculpe tout à fait. On ajourne l'enquête au 11 août suivant.

Le premier ministre Taschereau, qui est aussi procureur général de la province, mande un détective de la Police provinciale, un certain Ephrem Larivière, de Montréal, pour prêter main-forte aux enquêteurs.

À la reprise de l'enquête du coroner, Larivière démontre aux jurés que Blanche Garneau a probablement été entraînée en quelque lieu où on l'a violée puis assassinée avant d'amener son cadavre là où il a été trouvé, pour peut-être faire croire à l'oeuvre d'un maniaque et ainsi détourner les soupçons.

Deux semaines ont passé depuis le début de l'enquête, on piaffe d'impatience dans les chaumières... et les salles de rédaction. Les quotidiens de la capitale s'engagent dans une véritable polémique. *L'Action catholique*, liée à l'Archevêché, déplore les lenteurs de la Justice; *Le Soleil*, très près du Pari libéral, crie à la démagogie.

L'enquête du coroner prend fin au début de septembre, sans qu'on puisse désigner quelque suspect. Le magistrat doit rendre un verdict «ouvert». Un des six jurés refuse alors de signer à son tour le verdict, en guise de protestation. Son geste fait scandale, il n'est bruit que de cela.

On critique, à droite comme à gauche, la présumée inaction des autorités. Une rumeur circule qui tiendra des années durant: si le mystère n'est pas éclairci, c'est que des gens de la haute ville pourraient bien être éclaboussés. L'ère du soupçon débute, la basse ville maugrée...

La basse ville se fâche!

À un point tel que le premier ministre Taschereau émet un sévère avertissement: «Le procureur général sévira contre les diffamateurs... Les détectives recherchent les auteurs de certaines lettres portant de graves accusations contre des jeunes gens de familles honorables...»

Qui donc la rumeur publique désigne-t-elle? Rien de moins que les deux fils de membres en vue du Parti libéral, les députés Paquet et Madden.

Trois mois plus tard, le rédacteur d'une revue de combat, *Le Franc Parleur*, force la tenue d'une enquête dite «on discovery», une procédure pour le moins inusitée que préside le juge Philippe-Auguste Choquette. La foule se fait si nombreuse qu'on doit se transporter dans la grande salle des Assises criminelles.

On n'y apprend rien de plus qu'à l'enquête du coroner. Mais à peine y a-t-on mis fin que survient un rebondissement. Un ancien militaire, Henri Casabon, affirme avoir été témoin de l'assassinat de Blanche Garneau, qui aurait été commis par deux jeunes hommes qu'il connaît mais dont il ignore les noms.

Vérification faite, il faut déchanter: du 19 au 28 juillet 1920, l'hurluberlu croupissait dans un cachot de la prison militaire de Québec!

On s'arrache une brochure anonyme — *La non vengée* — qui accrédite les rumeurs concernant les jeunes gens de la haute société. Pendant ce temps, la police se défend bien de faire traîner les choses. On travaille sans relâche, le dossier fait le bonheur des journaux de la province, pas une journée qui ne passe sans qu'ils aient une pièce à y verser.

À la fin de décembre, coup de théâtre, on tient deux suspects, les repris de justice Raoul Binet et William Palmer! Tous deux ont été dénoncés par un certain Louis Dubé, ancien compagnon de cellule du premier qui lui aurait fait des confidences...

D'enquête préliminaire en comparution, parfois à huis clos, ce qui n'est rien pour calmer l'opinion, voilà les deux compères à leur procès le 27 octobre 1921. Pour certains, l'affaire ne fait pas de doute: les autorités, trop contentes d'avoir mis la main sur des boucs émissaires, ont bâclé le travail. La salle d'audience est pleine à craquer, même les appuis des fenêtres sont occupés, on a dû refuser des centaines de curieux qui n'auront pas le plaisir d'entendre le procureur de Palmer, le fameux Armand Lavergne, orateur nationaliste et ennemi juré des Libéraux.

À l'examen de la preuve, on ne s'étonne pas du verdict d'acquittement que rend le jury sous les applaudissements de la salle. L'affaire ne tenait pas debout, personne n'y croyait. Les deux accusés ont des alibis irréfutables, on s'étonne que les policiers ne les aient pas mieux vérifiés avant de poursuivre.

Les esprits s'enflamment davantage, le débat a débordé la place publique, il en est question tous les jours à l'Assemblée législative, le premier ministre Taschereau subit les coups de boutoir de l'Opposition conservatrice. La situation se pourrit, il faut faire quelque chose.

En attendant, le journaliste montréalais John Roberts, éditeur du journal *The Axe*, est accusé d'avoir violé les privilèges de l'Assemblée législative en associant deux députés — toujours les mêmes — à la mort de Blanche Garneau. Il comparaît devant la Chambre en novembre 1922, on le condamne à un an de prison par une loi rétroactive. Armand Lavergne, qui est de tous les grands moments de l'affaire, a assuré sa défense. Il est l'orateur principal à une assemblée qui se tient à Montréal quelques jours plus tard pour dénoncer le sort réservé au journaliste montréalais. 2500 protestataires comblent la salle surchauffée, l'affaire Blanche Garneau est en train de tourner en scandale national.

Il faut stopper le raz de marée, le Premier ministre institue une Commission royale d'enquête qui aura à faire le point sur toute l'affaire. Six semaines plus tard, à la fin de décembre 1922, elle conclut: «Le procureur général et ses officiers ont fait, pour découvrir les meurtriers, tout ce qu'il était possible de faire... Le gouvernement n'a rien fait pour protéger qui que ce soit... Les auteurs du meurtre de Blanche Garneau demeurent inconnus.»

Ce rapport favorable au gouvernement tombe à point, Taschereau dissout les Chambres, on procédera à des élections en février 1923.

Le souvenir de la non vengée s'estompera, mais de génération en génération, l'affaire refait épisodiquement surface dans la presse. En 1983, Réal Bertrand, un biographe et historien à ses heures, y consacre une captivante monographie qui restitue les mentalités et les moeurs d'une époque à la fois si proche et si lointaine. Blanche Garneau est entrée dans l'Histoire.

Blanche Garneau, 20 ans, lâchement assassinée.

PHOTO *Gracieuseté Le Soleil*

Blanche Dubois, la sacrifiée de Saint-Sauveur

Les Dubois sont marchands de chaussures depuis belle lurette, ils sont avantageusement connus de tout Québec. Ils tiennent boutique dans le quartier Saint-Sauveur et habitent à l'étage supérieur. Nous sommes au printemps 1914, le père est mort voilà deux ou trois ans, les enfants Blanche et Wilfrid, qui ont à peine atteint leur majorité, administrent l'affaire sous l'oeil bienveillant de leur mère.

Le dimanche 10 mai, les deux femmes sont seules à la maison, Wilfrid assiste à la grand-messe en l'église de la paroisse. Vers 10h30, elles entendent un client faire son entrée dans la boutique déserte. Blanche fait quelques pas dans l'escalier: «C'est pour un échange!» lance-t-elle à sa mère. «Je descends...»

Une vingtaine de minutes au moins ont passé, la mère, étonnée de ne pas avoir vu sa fille remonter au logis, descend au magasin. Une vision de cauchemar l'attend. Dans l'arrière-boutique, là où se dresse l'atelier de cordonnerie, Blanche gît sur le sol, ensanglantée, la tête fracassée de multiples coups de marteau. Le sang a giclé partout, c'est une véritable boucherie, la scène est horrible.

L'affaire sème un épouvantable émoi partout en ville. Plus de cinq mille personnes viennent rendre un dernier hommage à la jeune victime, exposée en chapelle ardente. L'église Saint-Sauveur, le jour des funérailles, est littéralement prise d'assaut par la populace, ça déborde jusque dans les rues avoisinantes.

Les enquêteurs font diligence, dans les 48 heures qui suivent, ils mettent la main au collet d'un jeune homme, Joseph Dion, qui a été aperçu dans les parages à l'heure du crime. Il n'était pas inconnu de la maison: du temps du père Dubois, on l'a employé une couple d'années avant qu'il ne quitte pour un travail en usine plus rémunérateur. Il y a ensuite travaillé les samedis en compagnie des enfants Dubois. Ceux-ci, pour des raisons diverses, ont ensuite dû se priver de ses services.

Le mobile du crime ne fait pas de doute dans l'esprit des policiers: Joseph Dion a voulu se venger de son congédiement. D'ailleurs, un familier du suspect est prêt à témoigner qu'un mois avant le drame, celui-ci avait proféré des menaces à peine voilées à l'endroit de ses anciens employeurs. Qui plus est, un voisin, le notaire Savard, a vu un homme sortir du magasin à l'heure du crime, vêtu d'un paletot semblable à celui que portait Dion ce jour-là.

À l'enquête du coroner, le médecin légiste est en mesure d'affirmer qu'il a retrouvé des taches de sang sur ledit paletot, bien qu'il ne puisse dire qu'il s'agit bien du sang de la victime.

Tout se tient, Dion est cité à procès. Le 14 octobre suivant, pas un oisif, pas un badaud, pas un rentier qui ne se soit pointé au Palais de justice. La salle est bondée, les couloirs avoisinants débordent de monde, on se presse en plus aux portes de l'enceinte. On n'a jamais vu ça de mémoire d'homme. L'assistance est si bruyante qu'aux deux derniers jours du procès, le président du tribunal en interdit l'accès à la population.

La preuve de la poursuite paraissait limpide, elle l'est moins à l'examen des défenseurs de l'accusé. Tout d'abord, celui-ci avait gardé d'excellents rapports avec ses anciens employeurs, il les visitait même à l'occasion. Plus encore, il craignait perdre son job incessamment, aussi s'était-il enquis auprès d'eux d'un éventuel réemploi, ce à quoi ils avaient acquiescé. Voilà pour le mobile.

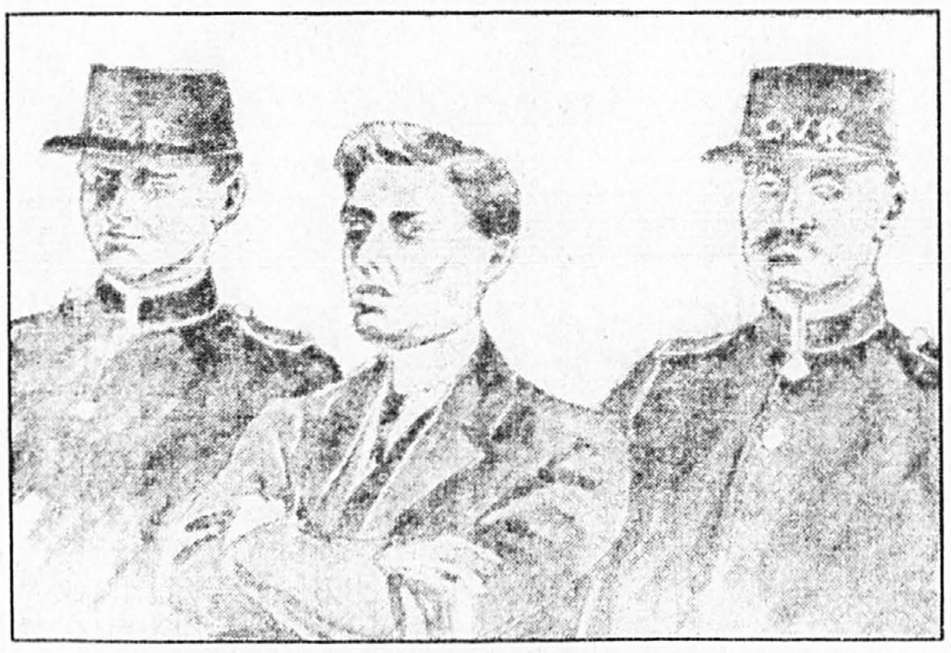

Joseph Dion sera finalement acquitté de l'accusation d'avoir sauvagement assassiné Blanche Dubois.

PHOTOS *Gracieuseté Le Soleil*

Quant au notaire Savard, il jure que le manteau de l'homme qu'il a aperçu était gris, celui de Dion est plutôt brun. L'accusé a été vu près de la boutique, ce qu'il ne nie pas, c'est après tout dans le voisinage de sa demeure. Il est même passé devant en matinée, mais il était accompagné de son tout jeune neveu et d'un copain de celui-ci, ce qui est confirmé par divers témoignages. Enfin, des témoins, qui ont vu l'accusé en plusieurs occasions ce dimanche-là, affirment qu'il avait un comportement tout à fait normal, tout à l'opposé de celui d'un homme qui vient de commettre un monstrueux assassinat.

À 20h05, le 13 octobre, le jury acquitte Joseph Dion. Sous les acclamations de la foule à qui on a permis d'entendre le verdict, il est porté en triomphe jusqu'à la porte du Palais de justice où l'attend une voiture qui va le conduire chez ses parents. Dix minutes plus tard, tous les théâtres affichent sur leur écran l'annonce de l'acquittement, les téléphones du *Soleil* ne dérougissent pas, la nouvelle fait le tour de la ville en un temps record.

La lumière ne sera jamais faite sur l'affaire. Joseph Dion, pour fuir sa nouvelle notoriété, s'engage et à la fin de la guerre, il s'installe à Montréal où l'on a la mémoire plus courte. À Québec, on y revient régulièrement. Sept ans plus tard, en mai 1920, deux mois avant l'assassinat de l'autre Blanche, *Le Soleil* promet à ses lecteurs de «stupéfiantes révélations sur l'assassinat de Blanche Dubois»... Plus de 70 ans plus tard, on les attend encore dans la bonne ville de Québec.

DIMANCHE PROCHAIN:
Les truands de légende: Vic Cotroni

MERCI À TOUS NOS VISITEURS

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

POUR L'IMMENSE SUCCÈS OBTENU

AU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL

AU STADE OLYMPIQUE

Exposants de Véhicules

CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL INC.
ACURA CANADA INC.
ALFA ROMEO
BMW CANADA INC.
CHRYSLER CANADA LTÉE
FORD DU CANADA LTÉE
FERRARI
GENERAL MOTORS DU CANADA LTÉE
HONDA CANADA INC.
HYUNDAI AUTO CANADA INC.
INFINITI
JAGUAR CANADA INC.
JEEP EAGLE
LADA CANADA INC.
LAMBORGHINI CANADA
LES MOTEURS DÉCARIE INC.
LEXUS CANADA INC.
LOTUS
MAZDA CANADA INC.
MERCÈDES - BENZ CANADA INC.
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
NISSAN DU CANADA INC.
RANGE ROVER
RAY DESF INTERNATIONAL INC.
SATURN / SAAB / ISUZU
SUBARU CANADA INC.
SUZUKI CANADA INC.
TOYOTA CANADA INC.
VOLKSWAGEN CANADA INC. (VW/ PORSCHE/AUDI)
VOLVO CANADA INC.

Exposants d'Accessoires

ADANAC INC.
FIBROBEC INC.
GRAND PRIX PROMOTIONS
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PROPANE
ATLANTEL INC.
LEBEAU VITRES D'AUTOS
REVENU CANADA DOUANES ET ACCISE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUEBEC
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
SPAL Sr1
SÛRETÉ DU QUÉBEC
PIONEER ÉLECTRONIQUE DU CANADA INC.
ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE
LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
INSTITUT CANADIEN DE L'AUTOMOBILE
MARQUAGE
ANTIVOL SHERLOCK INC.
ÉCOLE DE COURSE
BRIDGESTONE
CANTEL
AUTO STUDIO
LES VITRES TEINTÉES MG LTÉE
PRO-TEINTE BLAINVILLE
CELLULAR ONE INC.
LE CENTRE SUPERLOOK UV-96
EXPÉDITION SUR LES RAPIDES DE LACHINE LTÉE
NULONBEC INC.
PERMA SHINE
ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON
R.S. PROMOTIONS ENR.
CAA QUEBEC
PROMOTION SIMON
BIBLIAUTO
FORMULA PUBLICATIONS
PRODUITS PEYMAN INC.
EXÉCUTIVE PROMOTIONS
TINT KING DE CALIFORNIE
HANDI-AIDE S.O.S. INC.
ZAN-MOR LETTRAGE
ÉCOLE DE CONDUITE AVANCÉE
PROFORMANCE
QUAGTUM DISTRIBUTION ET PROMOTION
AUTO LAMINATIONS
TÉLÉFORCE MARKETING
HEBDO MAG
DEMO TOU ENRG
LES ENTREPRISES JDR ENRG
FONDATION MIRA

Commanditaires et Partenaires

CJMS
CKMF
LA PRESSE
LEBEAU VITRES D'AUTOS
ULTRAMAR CANADA INC.
ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES TOYOTA
AUTO STUDIO
LES MOTEURS DÉCARIE INC.

la jeune presse

Beaucoup d'appelés mais peu d'élus

MIGUEL LEGAULT
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THÉRÈSE

Chaque semaine, le rêve recommence. Huit jeunes s'amusent à voir le monde à leur façon. Chaque semaine ils sont partout mais surtout ailleurs. Aux quatre coins de la planète, les cinéastes de la «Course destination monde» nous font découvrir ce qu'ils ressentent, ce qu'ils voient, ce qu'ils vivent. Le fait de mentionner la Course dans une conversation engendre immédiatement l'admiration, souvent l'envie.

Pour se rendre jusque là, les globe-trotters ont dû affronter moult épreuves pour finalement se retrouver, chaque semaine, vedette du petit écran dans la plupart des chaumières québécoises. Avant la course, ils sont madame et monsieur tout le monde. Pendant la course, ils deviennent les yeux et les oreilles — voire le coeur — de tout le monde. Mais après? Qu'est-ce qu'ils deviennent?

«Ils sont presque tous en communications, mais à la pige», explique Jocelyne Champagne, assistante à la réalisation de la Course. «Il faut souvent leur rappeler qu'en six mois on ne devient pas des «pro» et que l'on ne se les arrachera pas à leur retour», ajoute-t-elle.

Chose certaine, le fait de mentionner que l'on a fait un tour du monde, caméra et micro au poing, donne une certaine crédibilité aux concurrents qui se lancent sur le marché du travail.

Goma, Bouliane et Dufour ont décidé d'aller se rasseoir sur les bancs universitaires. Bage et Nadeau sont revenus de Birmanie cette semaine, après un séjour de trois mois, film et vidéo en main. Poulin et Gariépy ont travaillé à Régina pour Radio-Canada. Jean-Robert Morin vient de recevoir un autre prix pour un de ses films. Quant à Marc Cayer, après son stage chez Bellevue-Pathé, on peut l'apercevoir de temps à autre comme juge à la Course.

Pour Patrick Masbourian, tout va pour le mieux. Vous pourrez le voir aux informations de TQS, en février. «Je n'ai pas vraiment eu à «chercher» un emploi. Je travaille à la pige et j'ai été référé à TQS par des gens de Radio-Canada.»

François Colas poursuit sa formation en communications en travaillant «sur le terrain» comme animateur de «Panorama», une émission d'affaires publiques sur les ondes de CIBL FM.

«Un rédacteur en chef t'écoute une minute de plus que les autres, mais, d'ajouter Colas, le marché de l'emploi pour les journalistes est contingenté, les radios s'abonnent à NTR et on licencie les journalistes maison».

Les membres du peloton premier sont comblés. Stéphane Drolet (Amérique-Afrique), présentement en tournage au Mali, et Catherine Fol (Amériques), dont on a pu voir le document «Au- delà du 6 décembre» à Radio-Canada, en font foi. Ils ont tous deux été engagés comme réalisateurs à l'ONF.

Denis Villeneuve, récipiendaire de la palme l'an dernier, travaille aussi à l'Office, depuis quatre mois, en scénarisation. Selon Denis, «les débouchées (pour les concurrents) sont assez intéressantes».

L'après course

«Pendant la Course, on ne devient pas des vedettes au sens premier du mot, mais il est vrai que le «focus» se fait sur nous», de dire Masbourian. «Après la course? On redevient monsieur tout le monde!»

Jean-Louis Boudou, réalisateur de la Course, explique que «la course est une fiction, un rêve où tout est permis. Après, on revient à la réalité, aux contraintes du quotidien.»

Le nouveau concept de la Course ne plaît pas à d'anciens concurrents

PATRICK DELISLE-CREVIER
Collège de Bois-de-Boulogne
MONTRÉAL

Un point de vue différent d'anciens concurrents de la Course Europe-Asie. Dans la première rangée, Karina Goma, Bruno Boulianne, Sabrina Berreghis, Denis Villeveuve, Brigitte Nadeau. Dans la deuxième, Stéphane Thibault, Sébastien Bage et Patrick Masbourian.

Des kilomètres et des kilomètres de route, se retrouver seul avec sa caméra sur le chemin de l'inconnu. À la recherche d'un lieu, d'un événement, d'un être pouvant donner le souffle à notre reportage de la semaine. À chaque semaine trouver des contacts, obtenir des autorisations puis faire le tournage et le montage sur papier et envoyer le tout à Radio-Canada dans un délai précis.

Pas toujours rose la course. Ce ne doit pas être facile de faire vivre en quatre minutes tant d'expériences et d'émotions vécus en une semaine. Et ce, sans oublier les petits malheurs qui pèsent contre nous et qui nous tombent dessus sans prévenir. On perd le micro, on oublie sa solution de verre de contact à Montréal, on est malade, le chargeur de piles qui nous explose au nez, la caméra qui fait une baignade imprévue, les problèmes de douane, les contacts qui disparaissent. Les mauvaises rencontres, l'avion qui pique du nez, les voleurs qui s'en prennent à notre argent, nos visas ou encore notre caméra. On voit même des maisons hantées et des grenouilles mortes à la bouche cousue avec notre photo à l'intérieur. Et le temps qui passe et on a tout de même un film à produire.

Mais ces petits malheurs ne semblent être qu'une goutte d'eau dans un océan de découvertes et de plaisirs, une baignade dans une potion magique qui deviendra une expérience inoubliable.

«La course c'est vieillir intérieurement de dix ans en seulement quelques mois», me dit une ancienne concurrente.

La Nouvelle course améliorée?

Cette année la course s'est montrée sous un nouveau jour, on lui a redonné un souffle de jeunesse, on a remplacé le presque parfait Michel Désautels par Pierre Therrien qui se donne pleinement et qui semble vivre sa course autant que les coureurs.

On a aussi transformé le vieux décor épuré et sobre par un décor de loft vaste et moderne, permettant ainsi d'utiliser plus pleinement l'espace du studio. On a aussi effectué des changements au niveau des membres du jury.

On a alors commencé la saison avec un choix de six jurés permanents et repris les services de l'honorable Jean-Pierre Masse à ses côtés. Daniel Pinard, Micheline Lanctôt, cinéaste et comédienne, Marc Cayer ancien concurrent de La Course Amérique/Afrique. Danielle Panneton, comédienne et Christiane Charette, animatrice de radio, viennent donc à tour de rôle nous donner leur appréciation des films. Remerciant ainsi de ses services l'irremplaçable Chantal Jolis.

Mais vers la huitième semaine de course, on a cru bon de revenir à l'ancienne formule du juré invité venant ainsi ajouter un regard extérieur et moins personnel au jugement des films. Bref, beaucoup de nouveautés tout pour faire peur aux fans inconditionnels de la course.

Au début c'était difficile de faire la transition entre le vieux produit et le nouveau, l'amélioré. La plupart des gens que je connaissais qui étaient des fans de la course me disaient qu'ils étaient un peu déçus, non pas par les films, mais plutôt par tout ce qui était autour. C'est alors que m'est venu l'idée d'interroger des gens qui pourraient m'apporter un point de vue différent parce qu'ayant vécu de façon différente. J'ai alors interrogé des anciens concurrents de la Course Europe-Asie.

Qu'en pensent-ils

Patrick Masbourian: «J'ai une certaine amertume en ce qui concerne le nouveau décor, j'ai l'impression que c'est le reflet de la vision que se fait un homme de 70 ans de la jeunesse. Par contre, j'aime bien l'idée que les jurés se retrouvent autour d'une table et que l'on demande à une personnalité extérieure de la course de nous donner ses impressions des films. Cela nous permet d'avoir un point de vue plus extérieur, autre que celui des jurés réguliers. J'aime bien aussi les films des concurrents. Ils ont tous un style bien différent et ils prennent la course plus au sérieux.

Karina Goma: Je ne regarde plus la course de la même façon que la Course Amérique/Afrique car, ayant vécu l'expérience, je ne vois plus les concurrents comme mes idoles. Je n'ai pas autant d'intérêts. Je suis un peu blasée d'entendre parler de la course. J'écoute la course parce que ma grande amie Sophie Lambert est concurrente alors c'est sûr que j'ai le goût de la suivre et je trouve génial ce qu'elle fait. Par contre, le nouveau décor me donne des boutons, je n'aime pas le côté «kitsch» que l'on donne à l'émission, j'ai l'impression que l'on veut en faire un show, ce qui enlève de la valeur aux films.

Denis Villeneuve: «Je suis bien gros impressionné par les candidats et la qualité des films. Mais c'est la seule chose qui me fait écouter l'émission parce que le nouveau concept ne me plaît pas tellement. L'an dernier on a déconné, peut-être un peu trop, on aurait peut-être dû être plus sérieux, j'ai l'impression que cette année Radio-Canada a tenté de recréer artificiellement ce côté plus éclaté de la course. Par contre, je dois le répéter, les candidats sont extrêmement forts.»

Sabrina Berreghis: «Je n'aime pas vraiment l'émission de cette année. J'aime les concurrents, car à mon avis cela reste l'essence même de la course. En revanche, ce que je trouve dommage cette année c'est que l'on se base trop sur le côté show. Au début, j'avais l'impression de me retrouver au club des 100 watts. C'est trop chargé, je trouve cela dommage pour ceux qui participent. Car cela enlève de la valeur au film.

Voilà ce qu'ils en pensent. Personnellement je dois dire que moi aussi au début le nouveau concept m'agaçait beaucoup, mais à la longue faut croire que je m'y suis habitué. Et les films des concurrents ont réussi à me faire accepter ce fameux décor.

Comment ne pas succomber à la détermination et au grand sens journalistique de Marie-Claude Harvey qui, une primeur dans l'histoire de la course, a mis les pieds au Tibet. Ou encore à celui qui se sent mal aimé, Marc Forget, qui, en primeur lui aussi, a mis les pieds en Afghanistan. Et ce, sans oublier la profondeur des films d'auteur de Sophie Lambert. Les hauts et les bas de ce Louis «Steady Cam» Perpinian Huard. L'amour passionné des sujets de Jennifer Alleyn, sans oublier les films de Sophia Borovchik, meilleurs semaine après semaine.

Et que dire de Gérald Gilbert qui est capable de nous surprendre avec une qualité d'images assez particulière.

Et le huitième qu'en advient-il? Et bien je viens d'apprendre que pour lui la course c'est fini, Jacques Blondin est de retour à Montréal. Dommage quand on pense que ce gars est capable de nous donner un film comme «Ces femmes du lac rose», serait-il un artiste incompris? Chose certaine, il n'est pas un enfant gâté, ni un lâche comme le prétend Richard Martineau du journal «Voir». Je crois au contraire que cela prend beaucoup de courage pour faire un film témoignage comme son «Maniwaki».

Maintenant, bonne nouvelle, la course Destination Monde sera de retour l'an prochain. Et nous serons une fois de plus à la recherche de huits nouveaux fous. Alors si on vous propose une telle folie... à vos dossiers.

Masse, le patriarche

JEAN-SÉBASTIEN GAGNON
Collège Lionel-Groulx
SAINTE-THÉRÈSE

Dimanche soir, 17h à Radio-Canada. Huit jeunes volent la vedette en filmant la Terre. Mais outre ces globe-trotters, qui sont les protagonistes de la Course destination monde? Les juges! Ces maitres des hautes oeuvres que l'on prend plaisir à approuver ou à détester. En voici un, Jean-Pierre Masse, que l'on pourrait bien qualifier de patriarche de la Course.

Jean-Pierre Masse

Présent dès la première édition de la Course autour du monde, en 1978-79, ce professeur en communications de l'Université du Québec à Montréal se fait même animateur, l'année suivante, avant de devenir juge permanent. Il ne s'absente que durant deux ans, à cause du climat d'hostilité qui règne entre les représentants des pays participants (Canada, France, Suisse, Belgique) et parce qu'on avait refusé que les juges soient reliés par satellite.

De retour avec la Course des Amériques, la passion ne quitte plus Jean-Pierre Masse. Il avoue être enthousiasmé par le concept de l'émission, qui allie selon lui le meilleur de ce que peut présenter la télévision: concours, aventure, richesse humaine.

On ne peut même pas prédire, en début de course, de quoi aura l'air la saison, tant chacun évolue, fait son cheminement personnel.»

Il serait par ailleurs inutile, à son avis, de tenter de trouver quelle a été la meilleure année, le meilleur cru entre tous. «C'est comme se demander qui est le meilleur compositeur entre Mozart, Bach, Beethoven, etc... Chaque année, les concurrents sont toujours bons. Même ceux qui finissent en huitième place marquent la course à leur manière.»

Pour Jean-Pierre Masse, la Course destination monde représente également ce à quoi doit s'attendre le Québec, pour les années à venir: des jeunes qui rencontrent de nouvelles cultures, de différentes ethnies, et qui doivent composer et travailler avec elles. «Les jeunes et le multiculturalisme sont l'avenir du Québec. C'est rassurant de voir qu'ils font leurs preuves et qu'ils le font bien, alors même que ce sont eux les auteurs et non les sujets, comme c'est trop souvent le cas à la télévision.»

L'auditoire de la Course n'est cependant pas, selon Masse, qu'essentiellement composé de jeunes, et il ajoute que c'est tout à fait par hasard si cette émission s'est retrouvée au rayon de la programmation jeunesse. En effet, il confie qu'à l'origine, la direction de Radio-Canada, après s'être engagée face aux producteurs français à présenter l'émission, tente de la refiler au département des affaires publiques qui n'en veut pas, puis au département des sports, sans plus de succès. C'est donc le département jeunesse qui hérite en 1978 de la Course autour du monde, et qui la loge à sa pire heure d'écoute: le samedi à 13h. L'émission connait alors un vif succès et vagabonde, au fil des ans, à travers la grille horaire.

En regardant la Course destination monde, il apparait que ce doyen des juges prend un plaisir évident à accomplir son travail; on lui trouve une sympathie et un affection pour les concurrents que les autres juges n'ont pas. S'il admet qu'il lui est difficile de sévir, Masse ajoute qu'il est important d'être constant, que la note de 14 qu'il donne en début de saison ait la même signification qu'un 14 en fin de Course.

Mais surtout, c'est le coeur que mettent les concurrents dans leurs films qui l'intéresse. Et d'accompagner le regard de huit jeunes autour du monde, cela vaut bien quatorze ans d'attachement à la Course. Jean-Pierre Masse: On the road...

Ce qu'il faut faire pour être participant

LOUISE QUESNEL
Cégep Ahuntsic
MONTRÉAL

Êtes-vous satisfait de votre sort? Quel est votre principal défaut? Quel est l'événement qui vous a marqué le plus durant l'année? Pourquoi voulez-vous faire la Course Destination Monde?, etc.

Ces questions, que je qualifie d'épineuses, ne sont qu'une infime partie des informations exigées à tous les participants qui ont voulu s'inscrire à la Course Destination Monde, cette course qui succède à la Course Europe-Asie et où les concurrents nous font découvrir d'autres cultures par le biais de reportages. Cette enquête est une façon de mieux connaitre les candidats et par la même occasion (peut-être pour certains) voir s'ils se connaissaient eux-mêmes.

En plus de remplir un long questionnaire, ils doivent également réaliser un film de quatre minutes afin de parfaire leur dossier.

Nombreuses demandes

Nombreux sont ceux qui font une demande mais peu envoient le dossier dûment complété. En effet, il y a eu 1984 demandes mais seulement 411 dossiers ont été reçus (ce qui est, à mon avis, pas si mal) dont 275 garçons et 136 filles.

Après le dépouillement des candidatures, 46 candidats ont été convoqués en entrevue. Par la suite, on en a choisi 15 comme finalistes et au mois de juin, chacun a dû réaliser deux reportages. De plus, l'équipement était founi et le montage était assuré par Radio-Canada.

Entre les 15 finalistes, on a dû faire une sélection qui était peu facile car on a retenu que huit concurrents. Du mois de juillet jusqu'à la mi-août, ils se sont préparés pour choisir les itinéraires, faire les choix des reportages, s'occuper des vaccins, etc.

Enfin, on assiste à une très belle course car il y a à chaque semaine un concurrent qui se distingue parmi les autres. Par ailleurs, à regarder la réputation de ce périple, il faut croire que la popularité croit avec l'usage...

GÉNIES en herbe

■ À l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, **La Presse** propose des questions sur l'histoire de la Métropole aux équipes de l'émission GÉNIES EN HERBE diffusée tous les dimanches à 16h30, à la télévision de Radio-Canada. **La Presse** récompense les équipes gagnantes en offrant «L'Histoire de *La Presse*» de Cyrille Felteau; «Montréal: son histoire, son architecture» de Guy Pinard et «Maisonneuve: le testament du Gouverneur», un roman signé par Louis-Bernard Robitaille. Tous les auteurs sont de **La Presse**. Le dimanche, **La Presse** publie la question et la réponse de l'émission diffusée la semaine précédente ainsi que la question posée à l'émission du jour même.

QUESTION DU 12 JANVIER:

Quelle église de Montréal reproduit,a une échelle réduite, la basilique Saint-Pierre de Rome?

RÉPONSE:

La cathedrale **Marie-Reine-du-Monde** a été construite sous le patronage de **Mgr Ignace Bourget**, deuxième évêque de Montréal. La nouvelle église représentait une sorte de défi à la communauté anglophone et protestante dont les temples entouraient déjà le square Dominion situé à proximité. Les travaux débutèrent en 1875 et durèrent près de vingt ans. L'architecte **Victor Bourgeau** s'opposait à copier, même en plus petit, la basilique du Vatican, mais Mgr Bourget qui tenait à reproduire dans le détail ce haut lieu de la chrétienté, lui imposa sa volonté. En 1900, le sculpteur **Victor Vincent** dota la basilique d'un de ses principaux centre d'intérêt: un baldaquin au-dessus du maître-autel imité de l'original de **Bernini**, à Saint-Pierre de Rome.

QUESTION DU 19 JANVIER:

Le centre-ville de Montréal compte un édifice dessiné par l'architecte I.M. Pei, celui-là même qui a construit la pyramide du **Louvre** à Paris. De quel édifice s'agit-il?

La «Jeune» Presse est une initiative du service de l'information de La Presse. Cette page paraît chaque dimanche. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction «ad hoc» encadré par Daniel Marsolais, adjoint du directeur de l'information. Les pédagogues et les élèves du secondaire et du collégial qui veulent collaborer à la confection de cette page peuvent nous le faire savoir en écrivant à La «Jeune» Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1k9.

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe/Pantologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A SASKATCHEWAN

1. Quelle ville est le principal centre fransaskois de la province?
2. Quelle ville est traversée par le rivière Wascana?
3. Quel est le nom de l'ensemble de collines qui forment le point le plus élevé de la Saskatchewan?
4. Quel groupe rock francophone est originaire de Willow Bunch?
5. Comment s'appelle le premier ministre provincial originaire d'Estevan et qui a été défait en octobre 1991?
6. Dans quels films récents de David Zucker, Leslie Nielsen, originaire de Regina, interprète-t-il le rôle de l'inspecteur Frank Drebin?
7. Au hockey junior, dans quelle ville saskatchewanaise évoluent les Broncos?
8. Quelle rivière traverse Saskatoon?

B ASTRONOMIE

1. Io, Europe, Ganymède et Callisto sont des satellites de quelle planète?
2. Quelle planète fut découverte par Clyde Tombaugh en 1930.
3. Quelle constellation d'étoiles forme un W?
4. Comment appelle-t-on une étoile très compacte, tournant très rapidement sur elle-même et qui possède un champ magnétique très puissant?
5. Quelle est notre galaxie?
6. Quelle galaxie est la plus proche de la nôtre?
7. Comment appelle-t-on un nuage qui apparaît lumineux parce qu'électrisé?
8. Comment s'appelle une étoile qui a un sursaut de luminosité?

C LITTÉRATURE

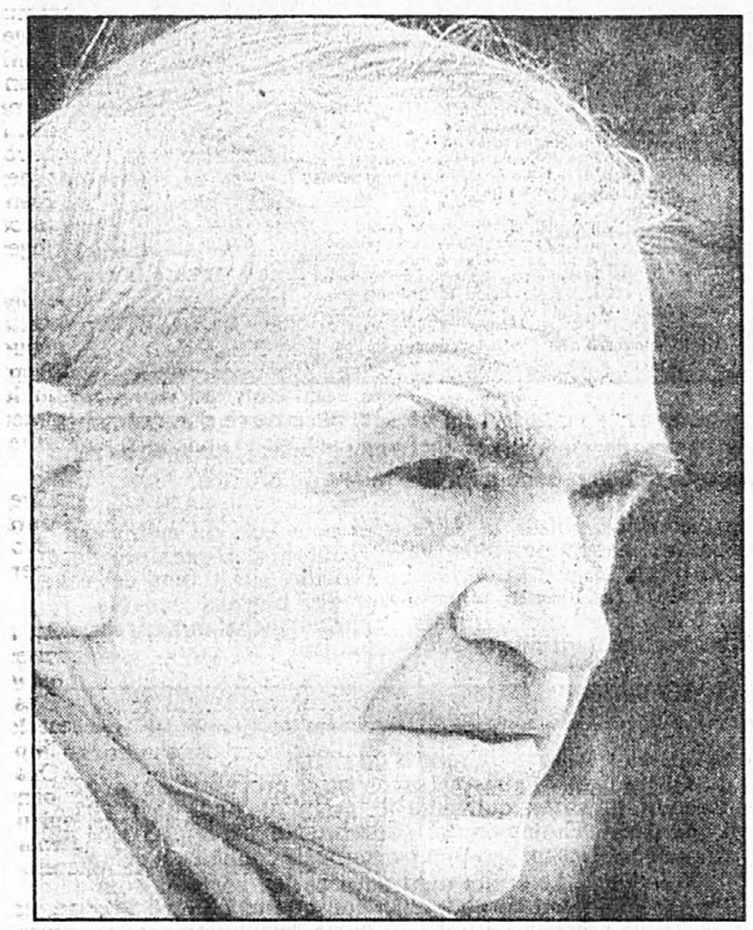

Auteur de «Risibles Amours».

1. Quel Tchèque est l'auteur de *Risibles Amours*, *La Valse aux adieux* et *L'Insoutenable Légèreté de l'être»?*
2. Quel chevalier espagnol fut créé par Cervantès?
3. Qui a écrit *Le Prince*, livre-guide des politiciens?
4. Qui est le héros du livre *Le Rouge et le Noir* de Stendhal?
5. Qui a écrit *Germinal?*
6. Sous quel nom est mieux connue Félicité Angers?
7. La ville de Nijni Novgorod en Russie portait sous le régime communiste, le nom d'un écrivain russe prénommé Maxime. Qui est cet écrivain?
8. Qui a écrit les romans *It*, *Misery* et *Pet Cemetary?*

D MUSIQUE POPULAIRE

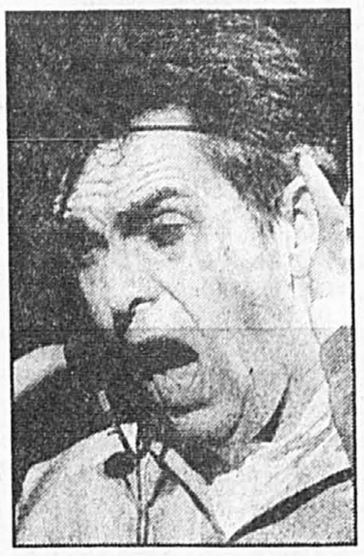

Peter Gabriel

1. Quel est le premier album de Genesis sans Peter Gabriel?
2. Quelle était la chanson-thème de l'Angleterre à l'Expo 67?
3. Dans quel État américain est née Madonna?
4. Qui était le compère de George Michael dans Wham!?
5. Quel groupe anglais a Mark King pour bassiste?
6. Après le suicide de son chanteur, comment s'est rebaptisé le groupe Joy Division?
7. Qui est le chanteur des Pet Shop Boys?
8. Quel groupe a produit l'album *Close to the Edge?*

E MONTRÉAL

1. Qui attira les usines Angus à Rosemont au début du siècle?
2. Qui est le créateur du Jardin botanique?
3. Sous quel nom est mieux connue Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais?
4. Qui était le directeur de la construction du chemin de fer Canadien Pacifique? Une rue porte son nom.
5. Quel marchand de fourrures permit de faire construire une université en 1821, grâce à un don?
6. Qui fut le premier maire de Montréal?
7. Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, il a envahi le Maine lors de la guerre de 1812-13 et donna son nom à une rue très importante de Montréal. Qui est-il?
8. Qui seconda Maisonneuve et Jeanne-Mance, lors de la fondation de Montréal?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hannequart

Tout d'abord, vous devez trouver les mots pour chaque définition, en commençant par le mot codé (dont, en plus, les lettres vous sont données pêle-mêle entre parenthèses).

Ce mot codé vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille. (Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).

Enfin, il s'agit de compléter la grille (quelques lettres vous sont déjà fournies) en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés. L'anagramme peut être totale (ex.: GARE — RAGE) ou partielle (ex.: GARE — ARE). Vous déterminez le nombre de lettres de chaque anagramme à trouver en comptant le nombre de cases à sa place correspondante dans la grille.

MOT CODÉ

1-2 4-5 8-9 5-6 2-3 6-7 3-4 7-8

DÉFINITION Graisse minérale translucide. (AEEILNSV)

MOTS	DÉFINITIONS	MOTS	DÉFINITIONS
1. L_____	Nettoierais avec de l'eau. (8 lettres)	5. E_____	D'un verbe sign. perdre connaissance. (7 lettres)
2. V_____	Transgressera un règlement. (7 lettres)	6. R_____	Il vit de revenus non professionnels. (7 lettres)
3. I_____	Se parle à Vérone. (7 lettres)	7. T_____	Frappé de terreur. (8 lettres)
4. R_____	Agissaient avec rouerie. (8 lettres)	8. S_____	«Le... des anneaux». (8 lettres)
		9. T_____	Nattée. (7 lettres)

SOLUTION DU No 200:

1. AFFIRME — AFFERMI
2. FÉCONDER — DÉFRONCÉ
3. FROIDEUR — FROIDURE
4. DÉIFIER — ÉDIFIER
5. MODÉRANT — DORMANTE
6. TERMINA — MARTIEN
7. GIFLERA — FRAGILE
8. RECEVAIT — VÉRACITÉ
9. OMIRENT — TRINÔME

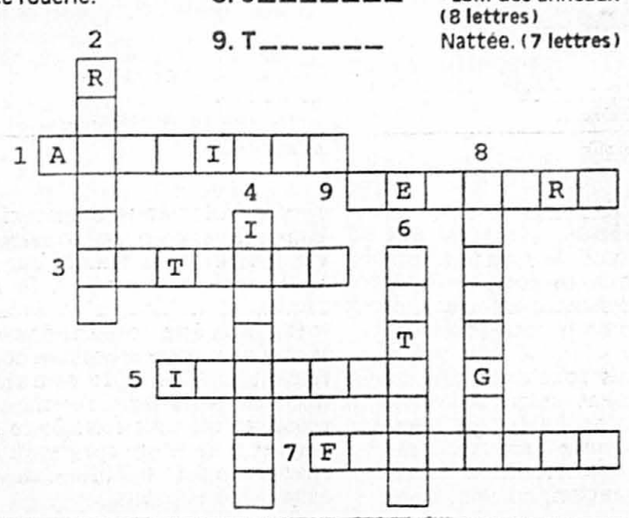

201

Anacroisés

Philippe Guérin

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. **Tous les mots à trouver figurent dans** *l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.*

HORIZONTALEMENT

1: AEEKRU
6: ABCEOT (2)
9: AAJMPY
12: AORSTT (2)
13: ADEEIPSU
14: AEEGINORT (2)
17: EEIILNN
18: AAIILMSS (2)
20: CEHIMNOT (2)
23: CINOST (3)
25: CEEIRSTU (3)
26: EEEFRTU (2)
28: ACEEHLSU (2)
30: EEEELP
32: ACCEHT (2)
37: CDEELLO
40: CDEHSU (2)
42: BEIILLOS
45: AELORUV (2)
46: AEIRRU (2)
47: AEIPRR (5)
48: AAGILSTT
49: EENRTTU (2)
50: CEELOUZ
51: EESSTUU
52: AEELRSU (4)
53: EESSTZ
54: AEHLLS

VERTICALEMENT

1: EIKMOSS
2: EIILTTU
3: AACDILR (2)
4: EIKNOS
5: AAEELNRT (2)
7: ABEGIIM
8: ACEENST (4)
9: EEIPTT
10: ACEHIJNT
11: ACEEMNR
15: ACEILOT
16: CEEHMOU (2)
19: EEILRTT
21: CEELLNSU
22: EESTUV (2)
24: AEEMSSS (3)
27: CEHIORS
29: ABCEOU
31: AEPRUV (3)
33: AAEEGLLR
34: ACCEILLR
35: ADEOPTZ
36: EEENSTU
37: ADEILSY
38: CEIRSS (3)
39: AELOSV
41: ANSSTU (2)
43: BIORSU
44: EEISTU (3)

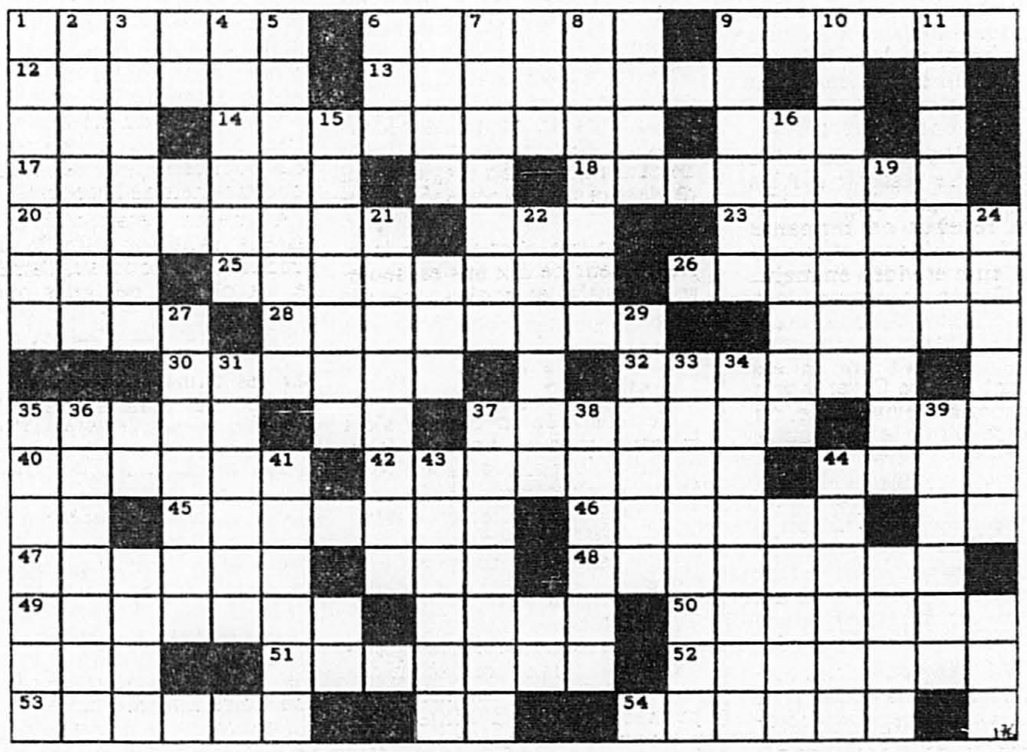

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANNEQUART

(ASTRONOMIE)

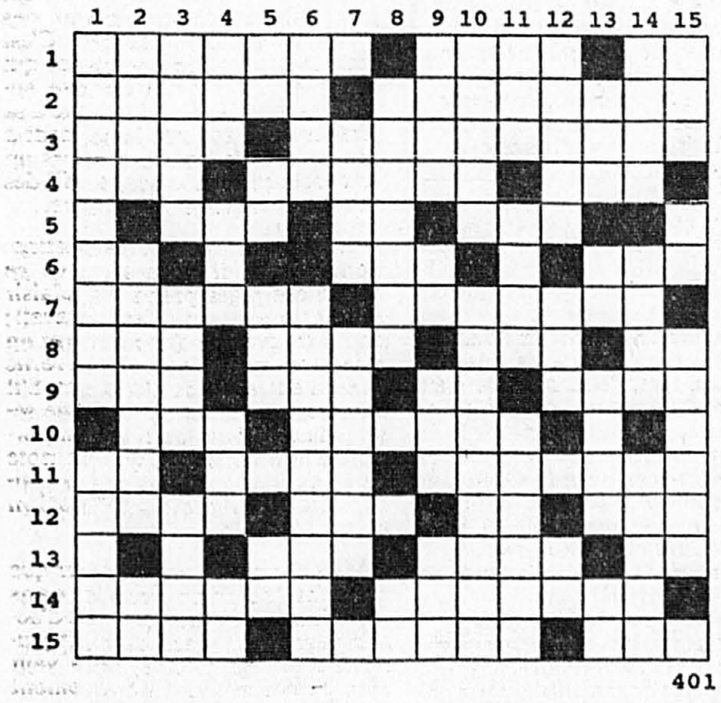

401

HORIZONTALEMENT

1. Point de l'orbite d'un astre le plus rapproché de la Terre — Cordage — Indique un choix.
2. Fourrures — Réapparition d'un astre après une occultation.
3. Aviron — Constellation zodiacale.
4. Se disait à la fin de la messe — Distinct — Pouffe.
5. Cours d'eau — Entre Anouar et Sadate — Point cardinal.
6. En ville — Chiffres romains — Attendri.
7. Le soleil s'y lève — Planète du système solaire.
8. Colère — Passe à Compiègne — Organisation européenne de recherches astronomiques — Note.
9. Un de quatre — Division du compas — Aluminium — Voûte étoilée.
10. Trompés — Querelles.
11. Exclamation — Marque la compagnie — Relative aux corps célestes naturels.
12. Première lueur du jour qui apparaît à l'horizon — Lettre grecque — Démonstratif — Logement.
13. Dans le calendrier — Destin — Un des points collatéraux.
14. Col des Alpes — Permettent de s'orienter dans l'espace.
15. Celle des vents, bien sûr — Astronome américain, il fut le premier à photographier des spectres d'étoiles — Qui est dépourvu de chaleur.

VERTICALEMENT

1. Point de l'orbite d'une planète le plus proche du Soleil — S'oppose au zénith.
2. Profession — Signe du zodiaque — Sud-ouest.
3. Astronome danois — Habillé — Céréales.
4. Site de Laval — Leur drapeau est allé sur la Lune — Classification des huiles pour moteurs — Note.
5. Germanium — Sa Sainteté — Patriarche biblique — Possessif.
6. Crochet — Artisan.
7. Point de la sphère céleste situé dans la constellation d'Hercule et vers lequel semblent se diriger le Soleil et le système solaire — Astronome italien.
8. Rend semblable en quantité — Roulement bref.
9. Titre — Fonctionne — Recueil de récits plaisants — Pièce d'une charrue.
10. Commencements — Pour voir les étoiles.
11. Savoir-faire — Ruminant — Mesurer le volume d'un tas de bois.
12. Chamois — Masse de pierre — Tour.
13. Trois — Préposition — Sa capitale est Téhéran — Te trouves.
14. Astronome néerlandais — Impliqué — Polie.
15. Première page — Pronom — Fraction de la lumière reçue que réfléchit un corps non lumineux.

■ *SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN*

400

SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Philippe Guérin

Bons baisers de Russie

L'URSS n'existe plus! À sa place voilà, pour l'instant, la CEI, Communauté d'États Indépendants. Pour nous scrabbleurs, cela ne change pas grand-chose. Les mots venant de la langue russe restent valables. On les rencontre souvent car beaucoup d'entre eux utilisent des lettres chères, notamment le K. En voici quelques-uns!

Je ne vous parlerai guère des temps anciens où le COSAQUE parcourait la STEPPE russe, ni même où le RASKOL s'opposait aux réformes du patriarche Nikon. Commençons au début du siècle quand le TSAR (ou TZAR ou CZAR) Nicolas II et la TSARINE (ou TZARINE) Alexandra vivaient heureux avec le TSARITCHEV (ou TZARITCHEV, fils du tsar). Il pouvait édicter un UKASE (ou OUKASE, décret). Il a aussi ordonné un POGROM (ou POGROME, émeute contre les Juifs). La DOUMA (assemblée) légiférait. La société russe se composait du BOYARD, noble de haut rang, du KOULAK, paysan enrichi et du MOUJIK, paysan auquel le MIR (communauté paysanne) accordait des terres. Le ZEMSTVO assurait l'administration locale. Bâtie près du KREML (ou KREMLIN, partie fortifiée du village), l'ISBA abritait la famille russe et l'ICONE, bénie par le POPE du village, y occupait une place de choix! Le STARETS (ou STARIETS) était un moine qui vivait en ermite. On pratiquait le supplice du KNOUT (supplice du fouet).

Le Russe se déplaçait dans un BRISKA (calèche) tiré par une TROIKA (groupe de trois chevaux) ou dans une TELEGA (ou TELEGUE, voiture à 4 roues).

Le repas débutait avec les ZAKOUSKI (hors-d'oeuvre, invariable) ou un BLINI (crêpe). Après venait le KOULIBIAC (pâté au saumon) ou la KACHA (ou KACHE, semoule) avec les PIROJKI (pâtés farcis, invariable), le tout arrosé de VODKA. Dans le Caucase, le KEPHIR (ou KEFIR) était à l'honneur. On l'appelait KOUMIS (ou KOUMYS) en Asie Centrale. Le SAMOVAR (bouilloire) fournissait l'eau chaude pour le thé.

Puis ce fut une période trouble ou MENCHEVIK et BOLCHEVIK (appelé BOLCHO) se disputaient le pouvoir après avoir écrasé les TSARISTES. Un BORTSCH (ou BORCHTCH) avarié déclencha la fameuse révolte du Potemkine. Ce fut l'avènement de l'URSS qui regroupait dans un même État l'UZBEK (ou OUZBEK, de l'Ouzbékistan), le TADJIK (du Tadjikistan), le KIRGHIZ (de la Kirghizie), le KAZAKH (du Kazakhstan), le TATAR (de la Tatarie), le SAMOYEDE (de Sibérie) et le KALMOUK proche de la Mongolie, etc.

Le SOVIET définissait la politique et créait le KOLKHOZ (ou KOLKHOZE, coopérative) et le SOVKHOZ (ou SOVKHOZE, ferme d'État). L'ARTEL était une société coopérative. Les jeunes étaient formés au communisme par le KOMSOMOL.

Pendant que les contestataires à ce régime étaient envoyés au GOULAG (camp de concentration) sous la menace d'une KALACHNIKOV (mitraillette), les membres de la NOMENKLATURA (citoyens privilégiés) bénéficiaient d'une DATCHA (maison de campagne). Le REFUZNIK se voyait priver du droit d'émigrer et le SAMIZDAT (ouvrage interdit par la censure) circulait sous le manteau. L'URSS s'est distingué dans le milieu scientifique. Dans les années 50, l'URSS a réussi le lancement du premier SPOUTNIK (satellite), tandis que les physiciens concevaient le TOKAMAK (ou TOKOMAK, machine à plasma).

Puis, il y a peu, est apparue la GLASNOST qui a conduit à l'éclatement de l'URSS. Le LETTON (et la LETTONNE ou LETTONE de Lettonie), l'ESTE (ou ESTONIEN(NE) de l'Estonie) et le LITHUANIEN (de Lithuanie) sont maintenant indépendants, ainsi qu'à un degré moindre le MOLDAVE (de Moldavie), l'ARMENIEN, le GEORGIEN et l'UKRAINIEN. (À suivre)

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à Philippe Guérin, rubrique du scrabble, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Partie disputée au club des «Trouble-Tête» de Lasalle le 13 janvier 1992.

	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1.	EEINSGU			
2.	AEIOMST	GUINEES (1)	H4	70
3.	AELMPRZ	ATOMISEE	8A	83
4.	M+EENOU?	PLAIREZ	E5	72
5.	AAAWFEU	EMOULIENT (2)	B1	70
6.	AAAW+ERS	FEUE	1A	24
7.	ABEINTP	WUS	4A	22
8.	BE+OORRI	OPINAT (3)	C8	22
9.	ORI+VCAM	BORE	B10	28
10.	IV+DEFIN	MACRO (4)	A11	40
11.	FIN+AGSY	OVIDE (5)	3B	28
12.	GN+CAOUT	FUYAIS	5G	36
13.	U+AEEJNV	COGNAT	2F	27
14.	AV+AILUQ	ENJEU	1K	41
15.	EEHIRST	LAQUA	4K	32
16.	DLLNOU?	HESITER	I9	76
17.	ADEELVR	DUR(I)LLON	15G	77
18.	DE+TTISK	VERLAN (6)	N10	34
19.	ETT+IHRX	KIDS	O7	47
20.	ETHIR+B	TEX	14H	64
21.	TIRB	HE	6J	29
		BRIK (7)	7L	16
				938

Commentaires:

1— GUINEE, ancienne monnaie anglaise.
2— Du verbe émoudre. E(P)OUMONE en C3 pour 72 pts.
3— BATIE en F2 pour 23 pts.
4— MACRO, macrophotographie.
5— Solo de Colombe Murphy.
6— VERLAN, forme d'argot.
7— BRIK, pâtisserie tunisienne.

Résultats:

		Pts
1er	Philippe Guérin	912
2e	Renée Tricoire	867

À tire-d'aile...

Des hiboux en plastique bien inutiles

PIERRE GINGRAS

Quelle est la méthode la plus efficace pour éloigner les pigeons des mangeoires d'oiseaux?

Ce n'est pas le fusil comme on pourrait le croire. Non seulement le procédé est-il interdit, mais dangereux, bruyant et sans effet prolongé.

Malheureusement pour les propriétaires de postes d'alimentation, la technique qui donne les meilleurs résultats est justement de cesser de les nourrir. Adieu mangeoires! Mais n'y a t-il pas des compromis?

Voilà ce que tente de trouver ce lecteur de la rue Saint-Christophe, à Montréal qui signe Ch. Sibilotte. Installé depuis sept ans dans son patelin, il trouvait la présence des moineaux plutôt sympathique. Il nourrssait ses préférés avec des miettes de pain.

« Depuis peu, dit-il, les pigeons sont apparus et nous essayons de les chasser, mais en vain. » Si ce sont de beaux oiseaux, leur fientes abondantes, qui servent de cartes de visite, rendent difficile la cohabitation, dit-il.

Geneviève Boucher vit à Montréal, elle aussi. «J'ai une mangeoire dans laquelle je mets du grain mélangé pour oiseaux sauvages, écrit-elle. J'ai eu l'occasion jusqu'à maintenant d'observer un cardinal, des mésanges, des pics ainsi que des moineaux. Depuis la mi-décembre, malheureusement, des pigeons se sont ajoutés à la liste. J'aimerais savoir s'il existe un moyen de chasser ces pigeons sans pour autant écarter les autres. J'ai entendu parler d'un hibou en plastique ou en bois servant à éloigner ces indésirables. Est-ce vraiment efficace?».

Avant de répondre à la question, disons tout de suite que le compromis dont nous parlions est possible, mais il n'est pas garanti.

Par exemple, pour limiter la venue des pigeons, on évite d'offrir du pain ou encore du maïs dont ils sont friands. Il vaut mieux utiliser du tournesol noir (une vrai marotte, chez moi, diront certains). Un silo suspendu et doté de petits perchoirs sera probablement trop instable pour permettre aux colombidés de s'y installer.

Par ailleurs, comme le pigeon se nourrit la plupart du temps par terre, il faudrait peut-être installer sous la mangeoire, à quelques centimètres du sol, un gros treillis métallique, (dont les carreaux auraient 20cm de côté, par exemple) qui empêcherait les pigeons d'accéder à la nourriture, tout en permettant aux autres oiseaux de picorer quand même. Je n'ai jamais expérimenté la méthode, mais il me semble, du moins théoriquement, que cela pourrait marcher.

Quand au hibou de plastique, un conseil: ne dépensez pas 10$ ou 15$ inutilement. De nombreuses études scientifiques ont démontré que ce genre de gadget est inutile, comme en fait foi la photo ci-contre.

Selon Henri Ouellet, responsable du département d'ornithologie au Musée canadien de la nature, à Ottawa, les oiseaux s'habituent très rapidement à un simulacre de prédateur qui ne bouge jamais. Au bout d'une journée ou deux, dit-il, les pigeons, par exemple, se seront accommodés du hibou en plastique. « À moins que la bestiole artificielle soit changée constamment de place ou qu'un moteur électrique puisse la faire bouger, ou battre des ailes », lance-t-il à la blague. Et encore. On sait que les oiseaux s'habituent à des objets mobiles mais qui ne représentent aucun danger pour eux, du moins comme prédateurs. L'exemple de ces corneilles sur le bord des routes ou des pigeons dans les rues pourtant achalandées, est assez éloquent à cet égard.

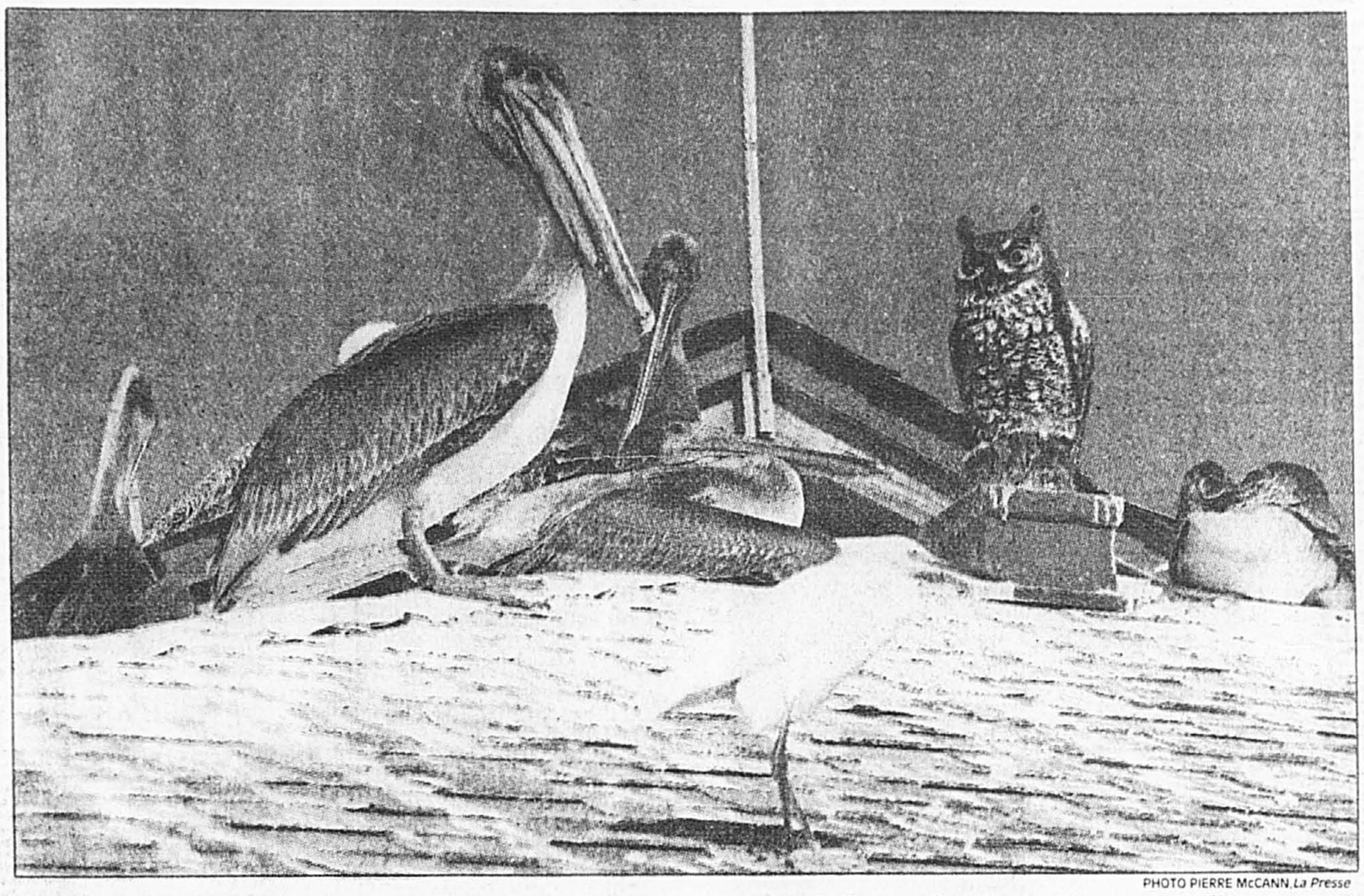

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les hiboux en plastique ne sont pas efficaces pour éloigner les oiseaux indésirables. Sur ce petit bâtiment de plage, sur la côte ouest de la Floride, celui-ci devait éloigner les volatiles pour éviter que le toit ne soit recouvert d'excréments. Mais à voir ces pélicans et cette aigrette neigeuse, on se rend compte que le rapace n'inspire guère de crainte.

Le carnet d'observation

Pas de foule aux mangeoires

■ Les amateurs de mangeoires ne semblent pas gâtés cette année. Les sizerins flammés, les chardonnerets des pins, les roselins pourprés et même les gros-becs errants sont plutôt rares jusqu'à maintenant, une situation qui rappelle notre dernier hiver.

Il faut donc sortir un peu si on veut faire des découvertes intéressantes. Et si on se fie à Pierre Bannon, le responsable de la compilation des observations pour la Société québécoise de protection des oiseaux, la saison actuelle est pleine de surprises. D'ailleurs les participants à la compétition amicale que se livrent certains amateurs de la région de Montréal du 1er décembre au 29 février, a permis de découvrir pas moins de 124 espèces d'oiseaux cette année par rapport à 115, l'an passé, à pareille date.

Par exemple, ces jours-ci, on peut découvrir un pygargue à tête blanche (un immature de couleur brun foncé) qui se promène entre l'Ile-des-Soeurs, l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame. Dans les rapides de Lachine, à Sainte-Catherine, on signale encore de nombreux canards, notamment des siffleurs et des chipeaux. À Laval, dans le bois de la ferme Sainte-Thérèse, quartier Fabreville, une chouette lapone est observée de temps à autre depuis quelques semaines. En débit de sa grosseur, l'oiseau se fait toutefois discret et il se cache dans les cèdres (tuyas) que l'on trouve à cet endroit.

On a aussi observé à des mangeoires un moqueur roux et même une paruline des pins, deux oiseaux qui devraient être normalement dans le Sud à ce moment-ci de l'année. La paruline se nourrit de suif, me dit-on. Plusieurs martins-pêcheurs ont aussi été signalés en décembre dernier et deux d'entre-eux sont encore à la pêche dans les eaux libres à deux pas du pont qui relie Sainte-Anne-de-Bellevue à l'Île-Perrot.

Par ailleurs, pas moins de 30 chouettes épervières ont été aperçues dans le sud-ouest du Québec depuis le début de l'hiver. Pour Pierre Bannon, il s'agit-là d'une véritable «invasion» puisque dans le passé, on ne signalait que quatre ou cinq de ces oiseaux dans le sud, durant la saison froide. Cette chouette est un rapace diurne un peu plus petite qu'une corneille.

QuebecOiseaux en kiosque

■ La dernière livraison de la revue QuébecOiseaux s'avère excellente une fois de plus. On y trouve notamment des textes sur les visites cycliques du harfang des neiges et sur les disctinctions entre nos deux espèces de sizerins. On poura y lire aussi un portrait de l'ornithologue André Cyr, réputé notamment comme photographe. QuébecOiseaux se vend 2,95 $ et son abonnement est compris dans la cotisation annuelle des clubs affiliés à l'Association québécoise des groupes d'ornithologues.

À la recherche d'un sifflet

■ « J'aimerais savoir où se procurer une espèce de sifflet qui imite les cris d'oiseaux, écrit Thérèse Thompson. Ici à Sherbrooke, j'ai fait presque tous les magasins et personne de connaissait cela».

Le sifflet dont vous parlez porte le nom d'appeau. Ce petit objet qui se vend 7 $ ou 8 $ dans les boutiques spécialisées en ornithologie et que l'on peut probablement se procurer par l'intermédiaire d'un club d'ornithologues amateurs, consiste en un morceau de bois creux dans lequel est introduit une pièce de métal. Le frottement du métal sur le bois provoque des bruits qui pourraient attirer certains oiseaux intrigués pas la présence de ces «cris» étranges. Consulté à ce sujet, l'ornithologue, Normand David confie qu'il ne s'est jamais servi de cet objet. Il suffit parfois, de faire certains bruits avec sa bouche pour faire sortir des buissons certaines espèces de bruants ou de paruline, dit-il. Pour ma part j'ai essayé à quelques reprises ce genre d'appeau mais sans résultat convaincant.

Les petits compagnons

Les chiens de traîneaux

DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

Tirer allégrement et sans peur de reproche c'est sûrement, (avec garder, chasser, tenir compagnie...) une des activités ataviques et utilitaires de n'importe quel toutou. Qu'il soit pur bâtard, ou de race pure. Qu'il pèse cinq ou 130 livres! Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer avec quelle ardeur, constance et sérieux le moindre chihuahua ou caniche de 10 livres tentera, hiver comme été, de tirer, avec ou sans attelage, sa maîtresse. Et ce, qu'elle ait le poids plume de Dominique Michel ou le gabarit de... Ginette Reno. Et quoi de plus effrayant et tragique que ces petites dames âgées, ou ces pépés tout frêles, obligés de freiner, en plein mois de janvier sur les trottoirs gelés ou dans la slush du printemps, les ardeurs de courses effrénées de leur colley, beagle ou cocker. Au risque de se rompre le cou.

Chercheurs d'or

Les talents du chien, comme moyen primitif de traction et de transport, ont, de tout temps, été exploités sans vergogne. L'été, attelé au travois des Amérindiens. L'hiver, au traîneau.

Aujourd'hui, tirer n'est plus vraiment un métier d'avenir canin. Plutôt un loisir de plus en plus populaire d'ailleurs. Finie, en effet, l'époque où les aventuriers de tous poils, les limiers en tunique écarlate de la GRC, voire les chercheurs d'or, utilisaient l'attelage de chiens comme aux temps héroïques de Jack London dans le Grand Nord. Les chiens furent en effet longtemps les compagnons incontournables des candidats à la ruée vers l'or. En Alaska par exemple, pour transporter de précieuses cargaisons aurifères. On se souviendra ainsi qu'un 31 décembre 1918 un équipage de 46 chiens tracta 1,7 tonne d'or en Alaska, depuis Iditarod jusqu'à Anchorage!

De cette glorieuse épopée aura survécu au moins la course de traîneaux la plus célèbre du monde: l'«Iditarod». Sûrement la plus longue, et la plus difficile épreuve pour les chiens de traîneaux. La piste, entre Nome et Anchorage, grimpe en effet jusqu'à 3500 pieds d'altitude au nord-ouest d'Anchorage. Et certaines années, avec le froid et les vents violents combinés, la température chute l'équivalent thermométrique de - 100 F.

Cette course qui aujourd'hui attire des attelages du monde entier reste néanmoins une belle façon de rappeler au monde un exploit peu banal qui aura permis de sauver de nombreuses vies humaines.

Le 21 janvier 1925 en effet, deux cas de diphtérie sont diagnostiqués dans l'ouest de l'Alaska, au petit village de Nome, sur deux enfants esquimaux. Les malheureux devaient mourir bien vite. Mais la maladie se propage. D'autres cas sont signalés. Cette bourgade nordique est malheureusement totalement isolée par les glaces. Le service de santé des États-Unis tente donc d'expédier au plus vite 300 000 unités de sérum antidiphtérique. Les médicaments seront tout d'abord transportés par rail jusqu'à Anchorage. Puis jusqu'au village de Nenana à 680 milles de Nome. Là, 19 attelages de chiens ont été réquisitionnés pour un relais non-stop de cinq jours pour transporter à Nome le précieux chargement. Entretemps, 15 nouveaux cas de diphtérie sont apparus, agravés par quatre autres décès. Malgré l'obscurité, les vents violents et une température de -64 F, le sérum arrivera en moins de cinq jours. Deux chiens moururent de froid le long de ce périlleux chemin pour sauver des enfants en danger de mort. Grâce à leur sacrifice l'épidémie sera enrayée.

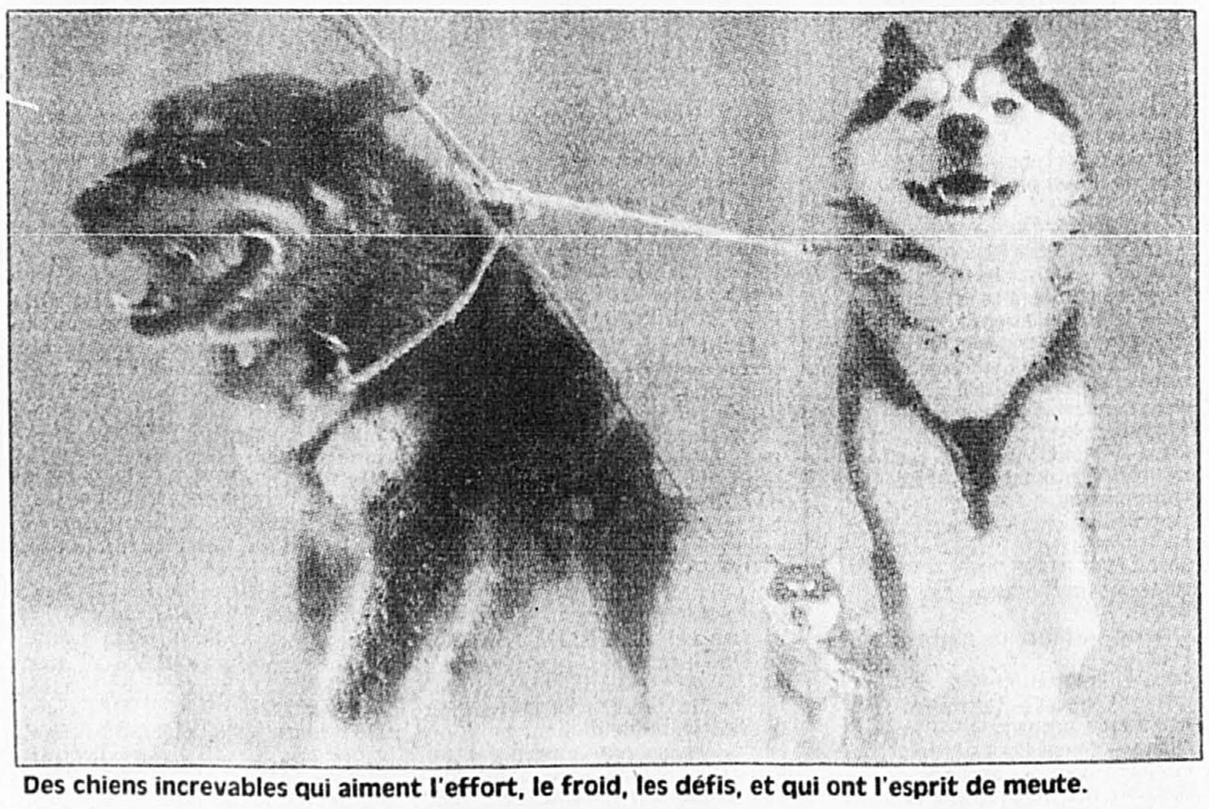

Des chiens increvables qui aiment l'effort, le froid, les défis, et qui ont l'esprit de meute.

En 1967, pour célébrer le centenaire de l'Alaska, un comité est mis sur pied pour faire revivre cette course légendaire. En 1973 la première course sera gagnée en 20 jours. Trente-quatre équipages y participèrent, 22 seulement complétèrent cette dure épreuve.

Il s'agit donc, chaque année, de parcourir 1000 plus 49 autre milles (chiffre symbolique, les 49 milles supplémentaires signifiant que l'Alaska est le 49e état de la confédération américaine). D'année en année, la course a pris de l'ampleur. Avec la participation féminine, les performances s'améliorent grandement. En 1990 par exemple une conductrice, Sussan Butcher, gagne l'Iditarod pour la quatrième fois avec un record de 11 jours, une heure et 53 minutes. Sur 70 équipages, 61 finirent cette année-là. Inutile de dire que l'épreuve est très contraignante tant pour les conducteurs que pour les bêtes qui doivent porter des sortes de bottillons pour protéger leurs pattes.

Voix rauque

Au Québec, les courses de chiens de traîneaux connaissent aussi une certaine popularité. On trouve d'ailleurs sur le marché des races typiques pour ce sport d'endurance. Mais n'importe quel pur bâtard s'il a du coeur au ventre, de bonnes pattes, et une bonne santé fera parfaitement l'affaire. Parmi les races de chiens spécialisés citons donc:

■ **L'Alaska Malamute**: c'est le plus puissant des chiens nordiques. Il a, du loup, la tête et les yeux en amande. Il fut de toutes les grandes expéditions polaires. Son nom vient d'ailleurs des «Malamut», peuplades eskimaudes vivant en Alaska. Solide, bien bâti, il pèse jusqu'à 35 kg, et peut mesurer 67 cm. Une variation québécoise du Malamute connut une certaine popularité avec le célèbre «Malamute Coutou».

■ **Le Samoyed**: chien des tribus nomades de Sibérie, c'était un animal qui tirait le traîneau en alternance avec la garde des troupeaux de rennes. Devenu au 19e siècle un animal de compagnie, il a tout de même participé à de nombreuses expéditions polaires. Encore utilisable en course, on a cependant plutôt développé chez lui des qualités de bon compagnon. De couleur blanche, blanc biscuit ou crème, il peut mesurer jusqu'à 56 cm et peser jusqu'à 30 kg.

■ **Le Husky de Sibérie**: importé en 1909 au Canada par un marchand de fourrure russe nommé Gossak pour concurrencer l'Alaska Malamute dans les courses de traîneaux, c'est un chien à la voix rauque qui hurle et grogne plus qu'il n'aboie. Vigoureux et gracieux, c'est la grande vedette du traîneau. Docile et affectueux il a le meilleur caractère de tous les chiens du Grand Nord. Il respecte naturellement la hiérarchie, adore la compagnie des enfants et, le jeu. Ses yeux sont de couleur brune ou d'un beau bleu à vous faire fondre un iceberg! Il mesure jusqu'à 67 cm et pèse 27 kg.

Parmi les autres chiens utilisables, citons le spitz-loup, le grand spitz et le chien du Groenland — ou groenlandais — extrêmement vigoureux mais très indépendant, fugueur et qui a besoin de beaucoup d'espace.

Petite mise en garde néanmoins pour les citadins romantiques: la vie de chien de traîneaux dans un 4 ½, ce n'est pas vraiment une sinécure!